NATIONAL LIBRARY OF MEDICINE
Washington



Founded 1836

U. S. Department of Health, Education, and Welfare
Public Health Service

RECHERCHES,

MÉMOIRES ET OBSERVATIONS

SUR

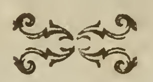
LES MALADIES ÉPIZOOTIQUES

DE SAINT-DOMINGUE,

Recueillis & publiés par le Cercle des Philadelphes du Cap-François.

RECHERCHES,
MÉMOIRES ET OBSERVATIONS
SUR
LES MALADIES ÉPIZOOTIQUES
DE SAINT-DOMINGUE,
Recueillis & publiés par le Cercle des Philadelphes du Cap-François.

Nous ſerions trop heureux, ſi nous avions rempli dignement les vues du Gouvernement : nous le ſerions encore plus, ſi cet Ouvrage peut contribuer à l'utilité publique pour laquelle il a été uniquement fait.
Rech. hiſt. phiſ. ſur les Mal. épizoot. par M. Paulet, D. M. P. M. T. II, page 477.



AU CAP-FRANÇOIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCC. LXXXVIII.

AVEC APPROBATION ET PERMISSION.



RECHERCHES, MÉMOIRES ET OBSERVATIONS SUR LES MALADIES ÉPIZOOTIQUES DE SAINT-DOMINGUE,

Publiés par le Cercle des Philadelphes du Cap-François.

L'ÉTONNEMENT que les Naturels du pays témoignèrent lorſqu'ils virent les Eſpagnols montés ſur des Chevaux (1), annonce qu'ils n'avoient jamais vu de grands quadrupèdes.

Cependant le pays pouvoit en nourrir. Les Eſpagnols, qui avoient apporté avec eux pluſieurs eſpèces de quadrupèdes, furent très-heureux, dans un moment de diſette, de trouver un troupeau de cochons qui avoient multiplié dans les bois (2) & bientôt les chiens devinrent ſi nombreux que l'on crut qu'ils ne laiſſeroient pas un ſeul cochon dans l'île (3).

---

(1). Hiſt. de St-Doming. par Charles Voix. Liv. II, p. 119.
(2). L. c. L. IV, p. 297.
(3). L. c. L. V. p. 351.

L'on ne tarda pas à avoir, dans les forêts, des chevaux & des bœufs ſauvages, qui ont exercé long-temps l'ardeur barbare & guerrière des Boucaniers. Tous ces animaux, qui n'étoient plus ſoumis au joug de l'homme, avoient reçu, de la nature & de l'indépendance, des caractères particuliers ; & s'ils paroiſſoient plus petits que les ſouches d'où ils provenoient, ils étoient plus agiles, mieux cònſtitués pour le pays, plus propres à réſiſter au climat, & la chair de quelques-uns avoit acquis une ſaveur qui la faiſoit préférer à celle des animaux de la même eſpèce que l'on apportoit d'Europe.

L'Auteur des Recherches philoſophiques ſur les Américains nous dit que les animaux d'origine européens ou aſiatiques, qu'on a tranſportés en Amérique immédiatement après la découverte, ſe ſont rabougris, que leur taille s'eſt dégradée, & qu'ils ont perdu une partie de leur inſtinct ou de leur génie ; que les cartilages & les fibres de leur chair ſont devenus plus rigides, plus coriaces, & ſi pleins de filaſſes qu'on a peine à les mâcher (4).

Cet Auteur, dont le ſtile ſéduit quelquefois, n'eſt pas toujours exact, & il a mérité, à bien des égards, les reproches qui lui ont été faits ; il s'eſt trompé en diſant que les chevaux & les bœufs ſe ſont rabougris, qu'ils ont perdu une partie de leur inſtinct & de leur génie. La viande de bœuf n'a pas la même ſaveur, ni le même ſuc qu'en Europe, mais celle des bœufs gras qui ont été bien ſaignés, & qui n'ont pas été tués après de longues marches, n'eſt pas mauvaiſe, & on la mâche ſans peine.

---

(4). Recherches ph. ſur les Américains. Tome I, page 9.

M. Decout, maître en chirurgie, associé du Cercle à Acquin, nous dit que l'on pourroit manger ici de très-bonne viande de boucherie; qu'il a vu plusieurs fois des bœufs qui ne le cédoient en rien aux plus beaux du Limousin. Qu'on visite, dit-il encore, les savannes du quartier de l'Azile, on y verra fréquemment des bœufs de cinq à six cents pesants, qui gémissent sous le lourd fardeau de leur graisse. M. Decout a vu deux bœufs chez Madame Maupin, qui par leur grande beauté ont été vendus 400 livres pièce; mais un Boucher, au lieu de tuer de pareils animaux, n'achette le plus souvent que ceux qui sont près de succomber sous le poids des années & des infirmités; & l'on ne doit pas être étonné de voir fréquemment sur nos tables des viandes dont la qualité molasse & baveuse atteste que la police des boucheries est encore défectueuse (5).

Ce que le même Auteur dit, en parlant des cochons, n'est pas plus exact pour Saint-Domingue; ceux qui sont errants dans les bois, & que l'on appelle marrons, ont réellement pris des caractères sauvages; leur taille est plus petite, plus ramassée que celle des cochons d'Europe; mais ils ont un caractère de force qui n'appartient pas à des animaux rabougris; ils n'ont presque pas de couenne, & leur chair a un goût particulier qui la fait rechercher. Ces animaux habitent ordinairement les montagnes, où ils vivent de fruits, de graines & de racines: il n'en reste guère à présent dans la partie françoise, si ce

---

(5). Cette police vient d'être réformée par MM. de la Luzerne & de Marbois; & le Public ne peut que se louer de l'ordonnance sage qu'ils ont rendue à ce sujet, en 1787.

n'eſt à la Gonave, à la Tortue, parce que les chiens & les Chaſſeurs les ont preſque tous détruits.

La chair de cochon de parc & de corail eſt ſavoureuſe & délicate, mais elle ne convient pas à tous les ſujets, & les Médecins ne l'ordonnent ſurement pas aux malades préférablement à tout autre (6).

On ne ſait pas ſi les animaux ſauvages des forêts de Saint-Domingue ont jamais éprouvé des maladies épizootiques ; ils ſe portoient avec agileté dans les lieux qui pouvoient les abreuver, ou leur fournir une nourriture convenable : mais ceux qui ſont aſſujettis ſous la main de l'homme, & qui ſervent à ſa nourriture & partagent ſes travaux, contractent des habitudes qui les aſſerviſſent, & qui altèrent & dégradent leur conſtitution. Ne pouvant franchir les barrières qui les captivent, ils reçoivent dans le même lieu toutes les impreſſions que les variations des ſaiſons portent non ſeulement ſur eux, mais ſur les eaux qui les déſaltèrent, ſur les ſubſtances qui les nourriſſent : ils éprouvent de grands changements ; ſouvent excédés par des travaux forcés, ils ſont frappés & ſaiſis par une température contraire, & ils ne trouvent, pour réparer leurs pertes, qu'une eau corrompue & une nourriture inſuffiſante, altérée ou mal ſaine.

Il ſemble que l'homme gâte tout ce qu'il touche : on croit qu'il perfectionne les animaux qu'il ſoumet au régime de la domeſticité, parce qu'il leur fait contracter des habitudes convenables aux uſages auxquels il les deſtine : mais, dans le fait, il les dégrade, & les qualités qu'il leur donne ſont des défauts qui augmentent leurs diſpoſitions aux maladies.

(6). Recherches ſur les Américains. L. c.

Le médecin Desportes est le premier qui ait fait mention des maladies épizootiques de Saint-Domingue. Il paroît que ces maladies ont exercé leurs ravages principalement dans les plaines. Les sécheresses, la température, ne sont jamais au même degré dans les mornes que dans les plaines; & les eaux, les aliments n'y éprouvent pas des altérations aussi sensibles.

On sait que l'excès de travail, les marches longues, les courses forcées, disposent les humeurs à une septicité caustique, capable de produire des maladies charbonneuses (7). Si l'on examine les animaux qui sont dans cet état, si l'on considère quelle est la nature du principe caustique qui se développe dans leurs humeurs, on verra que les impressions qu'ils reçoivent dans une saison ardente par l'altération de l'air, des eaux, des pâturages, doivent favoriser le développement du même principe, & fixer une analogie dans les phénomènes qui doivent en résulter: mais on doit aussi sentir que ce principe doit avoir plus d'activité, lorsque toutes les causes capables de le produire se trouvent réunies pour augmenter leur énergie.

La réunion de toutes ces causes se trouve encore plus souvent dans les plaines que dans les montagnes. Les travaux sont presque toujours forcés dans les sucreries. On ne soigne pas les animaux comme ils devroient l'être, & rarement ils ont la nourriture qui leur convient; ils sortent suants des cabrouets des moulins; ils se vautrent pendant le jour, comme dans la nuit, sur l'herbe humide ou dans la poussière embrasée par le feu du Soleil; ils courent se désaltérer dans des mares

(7). V. Mal. épiz. par Paulet. T. II, p. 228 & 440.

chaudes & fangeuſes; ils ne trouvent ſouvent qu'une herbe rare & brûlée : ſouvent même ils cherchent dans le ſein de la terre, en fouillant les racines avec le pied, une nourriture qu'ils ne trouvent pas à ſa ſurface : on leur donne cependant quelques têtes de cannes, ou de la canne paſſée au moulin & réduite en bagaſſe, que l'on mêle avec l'écume des chaudières : mais cette nourriture fermenteſcible ne doit pas convenir à des animaux échauffés par le travail.

Il ſuffit que la ſéchereſſe, la mauvaiſe qualité des eaux, des paturages, les travaux forcés déterminent une diſpoſition cauſtique & charbonneuſe dans les humeurs, pour que l'on conçoive que cette altération humorale parvenue au plus haut degré d'intenſité & d'activité, puiſſe ſe communiquer à des animaux qui ſont d'autant plus ſuſceptibles de ſes impreſſions, qu'ils ſe trouvent dans des diſpoſitions favorables : nous ne croyons donc pas que l'air ſoit le véhicule propre à tranſmettre les principes des maladies contagieuſes; nous penſons que ces principes ne ſe communiquent que par une voie immédiate, mais nous ſommes perſuadés, avec Sidenham, que ſi la conſtitution de l'air ne contribuoit pas à faire naître la diſpoſition qui produit le germe de la contagion, les maladies épidémiques ne paroîtroient pas ſuivre le cours des ſaiſons, & leurs ravages ne ceſſeroient jamais dès qu'ils auroient commencé (8).

La conſtitution de l'été de 1739 fut ſèche, & la mortalité des beſtiaux a été grande : voilà ce que dit M. Deſportes (9); mais comme il ne parle par du caractère de cette épizootie, on ne

(8). V. Sydenh. oper. T. I.

(9). V. Hiſt. des mal. de Saint-Domingue. T. I, p. 92.

peut tirer d'autre induction de la mention qu'il en fait, si ce n'est que la sécheresse de cette constitution en étoit la cause déterminante : cela est encore confirmé par le même Auteur, qui dit que la sécheresse de 1742 fut si considérable qu'on conserva peu de bestiaux dans la Colonie (1), & qu'il y eut disette dans les Boucheheries (2) : il paroît que la mortalité continua en 1743 par la même cause (3).

L'humidité excessive qui domine quelquefois à Saint-Domingue, les alternatives du chaud & du froid occasionnent aussi des maladies sur les bestiaux. Dans la constitution humide de l'été de 1745, M. Desportes a observé que les bestiaux furent attaqués d'une contagion particulière qu'on n'avoit pas encore vue : on leur trouvoit des vers en quantité au fondement ou dans les narines, mais sur-tout dans les plaies qui pouvoient leur arriver par accident ; il s'en formoit promptement au nombril des veaux & des poulains, & à la nature des mères (4). Cette maladie, suivant M. Desportes, ne provenoit que de l'abondance des mouches produites par la chaleur qui a suivi l'humidité ; elles trouvoient dans les blessures des animaux, dont les chairs étoient plus molasses que de coutume, par rapport à l'effet des pluies & à la quantité des pâturages trop aqueux, une matière propre à recevoir les vermisseaux qu'elles ont coutume de déposer sur toutes les matières corrompues ou

---

(1). L. c. p. 121.
(2). L. c. p. 116.
(3). L. c. p. 130.
(4). L. c. p. 141.

ſuſceptibles de corruptions (5). Cette maladie continua pendant l'hiver (6), & elle exiſtoit encore en 1746, dont la conſtitution fut très-pluvieuſe (7).

L'époque des pluies, après les ſécherelſes, eſt celle des maladies vermineuſes. La végétation eſt active, & les inſectes paroiſſent ſaiſir ce moment où ils trouvent une nourriture abondante, pour reproduire & perpétuer leurs eſpèces.

Il paroît auſſi que l'humidité & la chaleur favoriſent le développement de quelques autres maladies des animaux, comme le froid & l'humidité en procurent qui ſont particulières.

Cela fait encore que les maladies qui règnent dans les mornes ſont rarement les mêmes que celles qui attaquent les animaux dans les plaines.

Les maladies malignes épizootiques, qui ont régné dans la plaine depuis 1773, n'ont pas paſſé dans les mornes, & la morve qui a déjà occaſionné des pertes conſidérables dans la dépendance du Cap, paroît juſqu'à préſent s'être fixée à la plaine.

La grande quantité de vers que l'on a trouvée à l'ouverture des animaux en 1773, & dans les années ſuivantes, a fait penſer que la maladie qui les faiſoit périr étoit vermineuſe. L'École vétérinaire de Paris, qui a été conſultée ſur cette maladie, a cru, ainſi que M. Regnaudot qui l'a obſervée & décrite, que ce n'étoit qu'une fièvre maligne peſtilentielle, & que les vers n'étoient qu'une complication.

Nous croyons que la maladie qui s'eſt mani-

---

(5). Hiſt. des mal. de Saint-Domingue. L. I, p. 147.
(6). L. c. p. 193.
(7). L. c. p. 179.

festée en 1773 n'étoit pas essentiellement vermineuse, mais nous sommes bien éloignés de penser que les vers que l'on a trouvés dans les animaux n'aient jamais occasionné leur mort.

On sait que les vers font périr quelquefois les hommes à Saint-Domingue, mais plus souvent les enfants. Il est également vrai que les vers qui corrodent l'estomac, les intestins, ceux qui forment des tumeurs & qui pénètrent dans les voies circulaires peuvent occasionner des maladies putrides, des enflures, des écoulements par les nazeaux, &c. enfin toutes les maladies d'irritation que l'on observe même chez les hommes.

Etant occupé en 1770 de recherches sur l'action des artères, nous avons ouvert à Nancy, en présence de M. Jadelot, professeur en médecine, un cheval très-maigre, chez lequel nous avons trouvé dans les intestins grêles une quantité prodigieuse de vers strongles qui y étoient amassés en pelotons (8): nous avons ouvert en 1774, 1776 & 1777 plusieurs animaux qui étoient morts subitement dans des convulsions, & chez lesquels nous n'avons trouvé dans l'estomac & dans les intestins que de érosions ou des tubercules produits par les vers: Mrs Joubert & Sire, qui ont publié en 1776, au Port au Prince, un Avis sur la cause de l'épizootie qui régnoit au Cul de Sac dans la partie de l'ouest, disent avoir trouvé des crinons qui avoient percé les intestins & qui étoient répandus dans le ventre & sur le mésentère (9).

En 1761, dans le Boulonnois, dans une épizootie sur les brebis, à la suite des pluies & de la

(8). V. Méd. vétér. par M. Vitet, sect. I, mal. superf. esp. II, p. 41 & 42.

(9). V. Mém. vétér. par M. Vitet, sect. IV, mal. spasm. pag. 667.

féchereffe, on a trouvé des dogues dans le foie de ces animaux. *Pleneiz* attribue la maladie de 1761 à un principe vermineux. En Suède, en 1764, le fang des bœufs contenoit fréquemment des infectes particuliers qu'on nomme *Plie*. Les inteftins, l'eftomac contenoient auffi beaucoup de vers. En 1745, M. de Sauvage a obfervé des vers entre les paupières & les yeux. *Lancifi* avoit fait la même obfervation en 1711.

Ces faits & beaucoup d'autres que l'on pourroit rapporter, prouvent qu'il y a dans les animaux, comme chez l'homme, des maladies vermineufes effentielles qui peuvent les faire périr; mais ils ne détruifent pas l'opinion de ceux qui penfent que l'on trouve fouvent une quantité prodigieufe de vers dans la maffe alimentaire des animaux qui font nourris avec l'herbe verte, fans qu'il en réfulte d'accidents, & que les vers compliquent fouvent les maladies malignes & putrides, dans lefquelles ils occafionnent des fymptômes particuliers.

Tandis que Mrs Worloch & Regnaudot écrivoient avec fageffe des obfervations inftructives, que le défaut de circonftances favorables devoit malheureufement rendre inutiles, pour le moment, la crédulité & l'ignorance foutenoient les opinions les plus abfurdes & les plus dangereufes fur les caufes de la maladie, & l'on employoit dans quelques endroits, pour en arrêter le cours, des expédients qui augmentoient encore les pertes des Colons, où l'on fuivoit des traitements auffi meurtriers que la maladie même.

Mais dans le même temps que la Colonie gémiffoit fur fes pertes & fur la diminution de fon revenu, tandis qu'elle fe plaignoit, avec raifon, de n'avoir reçu aucun fecours de la Méde-

cine ni de l'Art vétérinaire, on donnoit à M. Vicq-d'Azir, sur cette maladie, quelques détails qu'il auroit été bien plus intéressant de publier sur les lieux.

Épizootie de Saint-Domingue en 1774 *&* 1775 (1).

Vers la fin de l'année 1774, & pendant toute l'année 1775, on a éprouvé à Saint-Domingue, près du Cap, dans les habitations appartenantes à M. le Normand de Mezi, & dans plusieurs autres situées aux environs, une épizootie qui a régné sur les bœufs, sur les mulets, sur les chèvres, sur les moutons, sur les cochons, sur les chiens, sur les chats & sur les poules. La perte des mulets a sur-tout été considérable, parce que ce sont ces animaux qui abondent le plus dans ce pays, & dont les services sont les plus importants. M. B. médecin très-instruit, demeurant au Cap, a observé cette maladie, & nous a envoyé les détails suivants dans une lettre dont j'ai cru que l'on verroit avec plaisir les principaux articles.

« J'ai été assez heureux, Monsieur, pour me rencontrer avec vous, tant dans les précautions préliminaires que vous indiquez, que pour la méthode curative en général ; & les changements qu'il y a eus dans ma méthode n'ont été déterminés que par les circonstances & la nature du sol. Le seul point dans lequel nous ayons différé, c'est sur l'usage des saignées comme pré-

(1). Exposé des moyens curatifs & préservatifs qui peuvent être employés contre les mal. pest. des bêtes à cornes, pag. 173 & suiv. édit. de 1776.

ſervatif ; car, au reſte, nous ordonnons à peu près les mêmes remèdes. J'ai été déterminé à l'uſage des ſaignées par la nature de la maladie que je regardois comme inflammatoire ; j'ai même fait répéter pluſieurs fois cette opération, ſuivant le degré d'inflammation que je découvrois dans le ſang de chaque animal, que je conſervois dans des vaſes ſéparés ; j'ai été étonné, dans le principe, que cette précaution fût inutile à pluſieurs animaux, & qu'ils fuſſent attaqués de la maladie auſſi promptement que ceux auxquels on n'avoit fait aucune préparation.

Quant aux ſignes qui la caractériſent, ils ſont ici en aſſez grand nombre.

1°, Dans le commencement l'animal eſt triſte : ce ſigne eſt commun à tous les animaux qui ſouffrent.

2°, Il commence à boiter de la hanche gauche.

3°, Il ſe mord les flancs & le ventre, & c'eſt toujours un ſigne certain de la douleur aiguë qu'il reſſent.

4°, L'animal n'a point de dureté dans aucune partie du bas-ventre, mais il s'eſt ſouvent formé des tumeurs limphatiques, tantôt ſur le col & le poitrail, tantôt ſur différentes parties de la ſurface abdominale auxquelles on a appliqué des ſétons, & que l'on a ouvertes en pluſieurs endroits : on a employé tous les moyens poſſibles pour les faire dégorger par la ſuppuration.

5°, Les flancs battent continuellement dans le dernier période, lorſque la reſpiration eſt très-gênée, le battement des ailes du nez eſt très-conſidérable.

6°, L'animal balance ſur les quatre pieds, il paroît avoir peine à ſe ſoutenir & être toujours prêt à tomber.

7°, Les muſcles cutanés ſont agités par des convulſions continuelles.

8°, L'oreille eſt plus ou moins chaude, ſuivant le degré de la fièvre.

9°, L'appetit diminue très-vîte, diſparoît même quelquefois; on a pourtant vu des animaux qui ſont tombés en mengeant, & qui ſont morts preſque tout de ſuite.

10°, Ils boivent avec beaucoup de peine; il y en a même qui n'ont jamais voulu boire, & tous ont été dans ce cas, lorſque la maladie a été au dernier période.

11°, Les urines, dans le courant de la maladie, ſont très-ardentes.

12°, Les animaux éprouvent dans l'état de la maladie un téneſme conſidérable, dans lequel ils rendent plus ou moins de ſang; leurs excréments, dès le principe, ſont très-ſecs & très-friables.

On a obſervé à l'ouverture des cadavres,

1°, Que les nazeaux n'étoient point fétides, que les ſinus ne contenoient pas une matière ichoreuſe, & que la membrane qui les tapiſſe n'étoit altérée en aucun des points de ſa ſurface.

2°, Que le cerveau a toujours été dans l'état naturel; auſſi ne lirez-vous rien dans notre procès-verbal qui regarde la tête, par l'habitude où nous étions de n'y rien trouver d'extraordinaire.

3°, Le poulmon étoit toujours parſemé de taches livides, & de points gangreneux; la ſubſtance de ce viſcère, lorſqu'on la coupoit, laiſſoit couler un ſang noirâtre & épais.

4°, Le cœur, dont la texture des fibres eſt plus ſerrée, étoit exempt de ces taches gangreneuſes; mais j'y ai conſtamment trouvé des concrétions polipeuſes plus ou moins conſidérables,

& le ſang contenu, tant dans les ventricules que dans les oreillettes, étoit toujours épais & noirâtre. Je vous obſerverai même à ce ſujet que dans l'état de la maladie & dans certains animaux, l'épaiſſiſſement du ſang étoit quelquefois ſi conſidérable, qu'il a été impoſſible de le faire ſortir, quoiqu'on eût donné pluſieurs coups de flammes dans différentes veines, ce qui eſt arrivé quelquefois ſix heures après l'invaſion de la maladie : ces animaux ont péri très-vîte.

5°, L'eſtomac des mulets étoit généralement enflammé. Il eſt bon de vous faire part ici de ce que j'ai obſervé à l'ouverture de cinq bœufs à laquelle j'ai aſſiſté ; quatre chez M. de Breda & un chez M. de Mezi. Les quatre eſtomacs étoient comme vous le décrivez dans votre Mémoire. Les trois premiers étoient très-enflammés ainſi que le quatrième, & cette inflammation étoit très-manifeſte ; dans la ſeconde membrane, la première ayant été enlevée avec les herbes qui y étoient contenues, ces herbes étoient très-ſèches & très-friables ; la membrane interne étoit de même & y adhéroit. Je n'ai jamais obſervé, entre les eſtomacs & les circonvolutions des inteſtins, des concrétions muqueuſes & rougeâtres ; j'ai, comme vous le verrez par notre procès-verbal, rencontré une fois ſeulement une glande dans l'intérieur de l'inteſtin ileum qui contenoit une humeur glaireuſe.

6°, Les inteſtins grêles n'étoient jamais dans leur état naturel ; ils étoient parſemés de tâches inflammatoires, plus ou moins conſidérables ; il y avoit auſſi quelques points gangreneux : les gros, & particulièrement le rectum, étoient toujours plus affectés, par la raiſon que vous verrez dans notre procès-verbal.

7°, La véſicule du fiel n'a jamais rien offert de remarquable. La bile qui y étoit contenue étoit un peu plus épaiſſe & noirâtre, & j'avoue que je n'ai rien dit de cet article dans mon procès-verbal, non parce qu'il étoit plus eſſentiel à ce ſujet, mais par pur oubli.

8°, Le foie, la rate & les reins étoient gonflés, & d'ailleurs preſque dans leur état naturel.

9°, La qualité du ſang étoit bien différente de celle que vous rapportez dans votre Mémoire, car elle a toujours péché par trop d'épaiſſiſſement, comme il eſt dit au quatrième article.

10°, Nous n'avons jamais trouvé de vers dans les yeux ni dans les ſinus pituitaires; mais il avoit régné avant cette maladie inflammatoire une maladie vermineuſe, dans laquelle les vers étoient accumulés dans l'eſtomac & dans le canal inteſtinal, & en ſi grande quantité que cela paroiſſoit fort étonnant. Ces vers étoient de pluſieurs eſpèces qu'il ſeroit aſſez inutile de vous détailler, puiſque les ſeuls qui fuſſent nuiſibles étoient ceux qui reſſembloient à des aiguilles très-fines & qui avoient la tête noire. J'ai vu chez M. le Normand de Mezi un Nègre qui, ayant mis ſa main dans la fiante d'un de ces animaux qui en avoit beaucoup rendu, la retira couverte de ces petits vers qui y étoient ſuſpendus comme le ſont ordinairement les aiguilles à une pierre d'aimant, & qui lui ont fait dès l'inſtant conſidérablement enfler la main & le bras. Cette enflure n'a même paſſé qu'avec des cataplaſmes de thériaque qu'on y a tenus fort long-temps. *Signé*, B.

Le ſiége de cette maladie, dit M. Vicq-d'Azir, ou au moins ſes principaux ravages, ſe trouvoient encore dans les voies alimentaires. Pluſieurs Nègres qui avoient communiqué avec les bêtes ma-

lades, ou qui avoient introduit leurs mains dans le rectum de ces animaux, ont été attaqués de charbon : plusieurs même en sont morts. Ayant été consulté pour cette dernière maladie, j'ai envoyé sur les lieux un plan de méthode curative, & j'ai appris depuis que le mal avoit cessé tout-à-fait. On s'en est encore pris à la méchanceté des Nègres ; on a supposé qu'ils avoient empoisonné les bestiaux : on ôte en effet à l'homme esclave toutes les ressources & toutes les raisons de faire le bien ; mais d'un autre côté on le suppose beaucoup plus riche en moyens qu'il ne l'est en effet pour faire le mal. Cette espèce d'injustice trouve des exemples dans les époques les plus anciennes de notre histoire. La peste régnante à Paris & dans plusieurs villes de la France, on imagina que les Juifs, en empoisonnant les puits & les sources d'eau vive, en étoient la cause, & on les punit rigoureusement d'un crime dont ils auroient peut-être été capables (2). S'il eût été possible, M. le Normand de Mezi

(2). C'est sans doute par inadvertance que cette idée a échappé à la plume philosophique de M. Vicq-d'Azir. Nous pourrions en dire autant d'un passage dans lequel M. Paulet paroît incliner à penser que l'on peut semer des maladies pestilentielles avec des poudres enchantées, que l'histoire en offre malheureusement des exemples, & que l'on a puni en Allemagne, en France, à Toulouse sur-tout, des scélérats pour ce crime qu'ils ont avoué dans les tourments.

Les aveux forcés par les tortures ne sont pas des preuves. Nous avons vu une mère avouer qu'elle avoit empoisonné son enfant, la veille de sa mort, avec une plante qui lui avoit été donnée par un Nègre : cet enfant infiltré dans toute sa substance étoit mort de cachexie dans un temps pluvieux ; & en rassurant la mère, elle nous dit que le chagrin & la peur l'avoient fait mentir, parce qu'elle aimoit mieux mourir que d'être tourmentée. On ne croit plus aux sorciers !

de Mezi n'a point adopté ces préjugés ; il a mis toute sa confiance dans les soins & dans les précautions conseillées par les gens de l'art ; il n'a pas eu moins à cœur les intérêts de ses voisins que les siens propres, & il a eu la douce satisfaction de voir ses efforts couronnés par le succès.

En 1777, M. Emard Millot a observé le charbon sur son habitation au pied de la montagne du Bonnet, dans le quartier de la Petite-Anse : on a guéri quelques animaux, chez lesquels il s'est manifesté des tumeurs au dehors, qui ont suppuré : on trouvoit, sur les viscères, des infiltrations d'une humeur rousse, & des traces de gangrène & d'érosion qui avoient été annoncées par un flux dyssenterique gangréneux. Cette épizootie attaquoit les bœufs & les mulets ; elle se communiquoit aux hommes.

M. Millot nous ayant consulté le 4 juillet 1777, en nous envoyant l'estomac d'un mulet, nous répondîmes que l'excoriation de la tunique veloutée de l'estomac, étoit absolument l'effet de la maladie ; que l'engorgement du mésentère, des intestins, la tension du rectum, annonçoient un état inflammatoire dyssenterique ; que les convulsions qui avoient précédé la mort étoient l'effet de l'irritation nerveuse, produite par la dissolution âcre des humeurs : nous ajoutions que les vessicatoires, qui ne peuvent qu'irriter & dis-

---

ni aux revenants. Il faut, pour l'honneur de la raison humaine, oublier tous ces rêves de barbarie, & ne pas citer des arrêts pour attester des crimes, parce qu'on sait qu'il y en a beaucoup qui ont fait gémir l'innocence. Que l'on produise avec des poudres une maladie pestilentielle : nous le croirons ; mais on citeroit toutes les annales, que nous ne le croirions pas. R. h. p. S, les m. ép. t. I, p. 76 & 77.

ſoudre, ne convenoient pas dans cette maladie (3).

M. Millot a conſulté l'Ecole vétérinaire de Paris, mais malgré tous les moyens qui ont été employés, il a perdu plus de ſoixante mulets.

Extrait de la conſultation de l'École vétérinaire de Paris, en date du 17 *juin* 1778.

La maladie pour laquelle on conſulte n'a pas de rapports avec celle qui nous a été décrite par M. le Normand de Mezi, & qui attaquoit les mulets de ſon habitation. Nous voyons ici des tumeurs froides & indolentes remplies d'un ſuc limphatique abſolument ſans action, des viſcères plutôt macérés qu'enflammés, une limphe, ou plutôt une ſéroſité répandues dans les différentes cavités, une quantité innombrable de vers de toutes eſpèces, non-ſeulement dans les entrailles, mais hors des inteſtins, dans les voies circulaires, dans le canal torachique, &c.

Tous ces déſordres ſont abſolument ceux de la maladie que nous appelons en France *la pourriture* ou *cachexie*; elle eſt produite par des fourrages lavés, vazés, ſubmergés, par des plantes âcres, cauſtiques, &c.

Nous la combattons avec beaucoup de ſuccès par les martiaux, la rhubarbe, le quinquina, infuſés dans le vin blanc ou des plantes aromatiques : la ſaignée eſt préjudiciable dans cette maladie.

S'il ſurvient des tumeurs, percez-les de toutes parts juſqu'au fond avec un fer rouge; couvrez enſuite la partie cautériſée avec l'onguent baſilicum, ſur une once duquel vous incorporerez un gros de mouches cantharides : lorſque les tu-

(3). V. Méd. vétér. par M. Vitet, claſſe X, pag. 321.

meurs seront prêtes à cicatriser, vous donnerez un ou deux purgatifs.

Si l'on avoit été instruit que la maladie pour laquelle on consultoit étoit une maladie aiguë, qu'elle étoit contagieuse, qu'elle se communiquoit même aux hommes, on n'auroit pas jugé que c'étoit la cachexie : mais les instructions que l'on a envoyées n'étoient pas suffisantes pour faire connoître la nature de cette maladie. Il est facile de se tromper, quand on n'a pas l'habitude d'observer ; & lorsque cela arrive dans une consultation, on induit en erreur celui à qui on la propose, & on l'oblige de s'égarer avec soi.

L'École vétérinaire de Paris a dit, dans les différentes consultations qu'elle a envoyées en 1773 & 1774, que les détails même qui avoient été faits par les Médecins du Cap étoient insuffisants. Ayant donc été obligée d'établir ses conseils sur des suppositions, & de les rendre conditionnels, on ne doit pas être étonné qu'ils n'aient pas eu l'utilité qu'elle auroit pu leur donner, si elle les avoit appuyés sur un rapport exact & fidèle : mais en supposant que les consultations que l'on demanderoit à Paris pour la Colonie fussent rédigées sur des observations bien faites, en supposant que ceux que l'on consulte connoîtroient parfaitement toutes les convenances des lieux, ce qui est difficile ; il y a toujours dans ces consultations lointaines le très-grand inconvénient que les avis que l'on reçoit arrivent lorsque la maladie est éteinte, ou lorsqu'elle a changé de caractère (4).

En examinant que, dans le temps qu'il régnoit à Saint-Domingue une épizootie maligne, la

(4). Cette seule considération doit faire sentir le service que

Guadeloupe (5) & les Provinces méridionales de France souffroient d'une maladie qui avoit à peu près les mêmes caractères, on sent combien on étoit injuste d'attribuer cette maladie au maléfice : l'on est convaincu que les Nègres n'avoient pas conspiré davantage que les Paysans de France à produire cette maladie, & l'on doit juger combien il étoit ridicule d'avoir pu croire un moment que les Nègres eussent empoisonné du chocolat, pour donner aux animaux les maladies charbonneuses, & qu'ils produisissent les maladies vermineuses, en faisant avaler des boles de viande corrompue, sur laquelle les mouches avoient déposé leurs œufs.

Mais d'où vient cette simultanéité d'effets dans des lieux si éloignés & dans des climats qui paroissent si différents ? On dit que des cuirs apportés de la Guadeloupe à Bayonne contenoient les principes de l'infection qui s'est répandue dans la Guienne ; mais en admettant que cette assertion fût bien prouvée, elle ne sert pas à expliquer pourquoi la maladie a régné en même temps dans plusieurs îles de l'Amérique qui éprouvoient, comme St. Domingue & la Guadeloupe, les funestes effets d'une sécheresse extraordinaire.

N'est-il pas prouvé en Médecine que les mêmes maladies ont régné en même temps dans plusieurs pays très-éloignés ? N'est-il pas prouvé que les vents, qui ont tant d'influence sur la constitution de l'air, ont établi, dans le même temps & dans différents lieux, une disposition qui a été suivie de maladies particulières & épi-

---

l'Administration a rendu à la Colonie, en lui procurant des élèves des Écoles royales vétérinaires de France.

(5). V. Mém. sur les mal. de la Guadeloupe, par M. Bertin, impr. à la Guadeloupe, ch. J. Renaud, année 1778.

démiques ? N'eſt-il pas probable, d'après cela, que les rapports de la conſtitution de l'air, établis dans le même temps en Europe & en Amérique par une cauſe générale, ont déterminé les maladies épizootiques qui ont régné aux mêmes époques ; & que ſi nous manquons de preuves pour appuyer cette opinion, c'eſt moins la faute de la nature que celle de l'obſervation (6).

Il paroît par deux procès-verbaux faits en 1780, l'un en date du vingt-ſept février par M. Peliſſot, & l'autre du vingt neuf par M[rs] B. & d'A. que des bœufs deſtinés aux Boucheries du Cap, & qui avoient ſans doute été ſurmenés, ſont tombés morts ſubitement, & que l'on a trouvé dans leurs cadavres des tumeurs charbonneuſes à l'eſtomac, ſur les inteſtins & ſur le méſentère (7). MM. les Adminiſtrateurs avoient rendu, quelques mois auparavant, une ordonnance pour obliger les Bouchers d'aſſainir & nétoyer leur entrepôt de la Petite-Anſe, & leur défendre d'y mettre des animaux avant deux mois, & de vendre aucune viande ſuſpecte (8) ; ils écrivirent à cette époque au Juge de Police, en date du 1[er] mars 1780 : « Nous avons l'honneur de vous envoyer & nous joignons ici le procès-verbal relatif à l'ouverture, qui a été faite par pluſieurs Chirurgiens du quartier de la Petite-Anſe, d'un bœuf mort ſubitement ſur les terres de M. Decourt. Nous ne pourrons, Monſieur, que nous

---

(6). Eſſai ſur l'action de l'air, par M. J. J. Menuret, §. XXXVII. . . . XI, pag. 54.

(7). M. Buſſon, juge ſénéchal du Cap, a bien voulu nous remettre ces procès-verbaux, avec quelques autres pièces ſur le même ſujet.

(8). V. L. & C. de S. D. par M. M. D. S. M. t. V, pag. 917.

en rapporter à ce que votre ſageſſe & votre prudence vous ſuggèreront à cet égard ».

On ſait que les fatigues, occaſionnées par des voyages longs, donnent au ſang & aux autres humeurs une diſpoſition très-âcre, qui peut non-ſeulement produire le mal à Butin, mais le charbon: il n'eſt pas étonnant, d'après cela, que les Bouchers du Cap perdent auſſi ſouvent des animaux qu'ils amènent de l'Eſpagnol (9); ils ſont obligés, pour les faire ſortir & pour éviter des droits onéreux, de les faire paſſer par des détours très-longs qui les excèdent d'inanition & de fatigue; & ils amènent ſouvent dans leur entrepôt des animaux ſurmenés, dont la viande ne leur paroît pas ſuſpecte, parce qu'ils croient qu'ils ne ſont que fatigués, & qu'ils ignorent que ces animaux peuvent avoir contracté une diſpoſition charbonneuſe, qui peut devenir funeſte même aux hommes (1).

Il conviendroit peut-être de faire viſiter les animaux deſtinés aux Boucheries de la Colonie, mais il faudroit auſſi que les bouchers fuſſent aſſujettis, ſous de fortes peines, à prévenir les Experts nommés à cet effet, pour qu'ils puſſent

---

(9). Lorſque ceux qui conduiſent des troupeaux d'animaux de la partie eſpagnole dans la partie françoiſe s'apperçoivent qu'un animal ne peut plus continuer la route, ils le tuent & ils vendent la viande aux ateliers des habitations voiſines. Comment empêcher qu'un Marchand cherche à augmenter ſes bénéfices ou à diminuer ſes pertes? Et qui empêchera les Nègres d'acheter de la viande qu'on leur donne à très-grand marché? La police générale ne peut pas s'étendre ſur les abus qui doivent être ſurveillés par la police particulière des habitations.

(1). Mém. de l'Acad. des Sciences, année 1766, édit. in-12 de Paris, t. I, ſur une mal. ſing. arrivée à deux Bouchers de l'hôpital royal des Invalides de Paris.

ouvrir les animaux morts ſubitement, & remettre leurs procès-verbaux au Juge, au Commandant, ou au Subdélégué de chaque quartier.

OBSERVATIONS

De M. Lompagieu-Lapole, *vétérinaire breveté du Roi, ſur l'épizootie qui régnoit dans la dépendance du Cap en* 1780.

CETTE maladie paroît être la même que celle qui parcourut nos Provinces dès 1744 : je l'ai exactement ſuivie dans la dernière épidémie autour du Mont de Marſan, d'après l'ordre du Subdélégué de M. l'Intendant, & je crois qu'il n'y a de différence que dans quelques ſymptômes qui proviennent probablement de l'influence du climat, & de la modification des cauſes : avant que de parler des ouvertures de cadavre, je crois devoir donner la deſcription des ſymtômes de la maladie.

Les animaux étoient triſtes ; ils avoient une fièvre conſidérable : il y avoit grande gêne dans la reſpiration, les yeux étoient larmoyants, les nazeaux diſtiloient une matière rouſſe & jaunâtre.

Des animaux, qui paroiſſoient bien portants, étoient ſurpris tout d'un coup par la maladie ; ils ſe couchoient, ſe relevoient ſans ceſſe comme s'ils avoient eu des tranchées, & ils mouroient au bout d'une heure : la maladie s'annonçoit quelquefois par un cours de ventre, & les animaux périſſoient dans vingt-quatre heures : il ſe formoit quelquefois des tumeurs à différentes

parties du corps, & on a ſauvé quelques-uns des animaux qui les ont éprouvées : enfin il ſurvenoit quelquefois ſous la ganache une enflure qui les empêchoit d'avaler, ce qui les étouffoit en moins de douze heures. Je les ai ouverts preſque tous, & j'ai trouvé à ces derniers des phlictènes à l'arrière bouche dans la trachée artère juſqu'au poulmon, qui étoit enduit d'une humeur glaireuſe & jaunâtre : le ſang étoit coagulé dans les gros vaiſſeaux, les inteſtins étoient d'un noir foncé. J'ai également trouvé dans les autres animaux que j'ai ouverts des infiltrations de cette humeur épaiſſe & jaunâtre : le ſang étoit également très-épais & très-noir dans les groſſes veines autour des inteſtins ; mais je n'ai jamais rien obſervé de particulier à l'eſtomac.

Peu de temps après mon arrivée au Cap, je fus mandé ſur l'habitation Vaudreuil où je retrouvai la même maladie : je fis les mêmes obſervations ſur douze cadavres que j'ouvris ; ils avoient tous des épanchements de cette humeur glaireuſe & jaunâtre que j'avois obſervée en France : les veines du bas-ventre étoient pleines d'un ſang extraordinairement épais & noir : je priai le Gérant d'une autre habitation, qui venoit de perdre beaucoup d'animaux, de me laiſſer ouvrir le premier mulet malade qui ſe rencontreroit : l'ayant obtenu, j'en tuai un, & je trouvai le ſang également noir & épais dans les groſſes veines du bas-ventre.

M. Lapole s'élève avec raiſon contre le malheureux préjugé, qui attribuoit cette maladie au maléfice des Nègres ; ſes idées à cet égard font l'éloge de ſon jugement, & il mérite de la reconnoiſſance, pour avoir eu le courage de faire des repréſentations qui ſont un hommage rendu à

l'homme qui, avili & dégradé dans l'état de l'esclavage, n'est pas aussi méchant qu'on pourroit le présumer.

M. Lapole rapporte l'observation d'un bœuf que l'on croyoit avoir été empoisonné & qui étoit mort suffoqué par une orange très-grosse, qui s'étoit arrêtée dans l'œsophage avec beaucoup d'herbes. Il avoit été assez heureux, dans une pareille circonstance, pour sauver une vache en pratiquant l'œsophagotomie : nous observerons avec plaisir que M. Lapole est le premier Vétérinaire qui ait pratiqué cette opération avec succès; car c'est par accident & sans vue que l'Elève vétérinaire, dont parle M. Chabert dans son Traité du charbon, a ouvert l'œsophage, en emportant une tumeur charbonneuse, dont le traitement & la guérison font cependant honneur à l'Artiste.

Le 27 février 1780, je fus appelé sur une habitation où il étoit déjà mort plusieurs mulets; le propriétaire, allarmé, voyoit avec peine renaître un fléau dont la Colonie s'étoit déjà ressentie précédemment.

On me présenta un mulet malade à huit heures du matin; il se couchoit & se relevoit au bout de quatre minutes; il avoit le bout du nez très-froid, & le battement du cœur violent; il agitoit très-souvent ses extrémités postérieures, & reculoit en arrière chaque fois; il avoit de l'appetit. A quatre heures du soir je m'apperçus qu'il poussoit quelques soupirs, & avoit un petit battement de flancs. Je donnai tous mes soins à cet animal, mais tous mes efforts furent inutiles : je l'ai trouvé mort. J'en ai fait l'ouverture : j'ai trouvé le sang coagulé dans les veines mésentériques; il étoit d'un noir foncé : j'observai aussi une ma-

tière féreuse & jaunâtre, & un tubercule rempli de vers sur une branche de la mésentérique antérieure.

Le lendemain 28 de mars, un autre mulet tombe malade; il présente des symptômes différents; il se couchoit & se rouloit, mais il se relevoit bientôt & cherchoit à manger. De quatre en quatre minutes il levoit la tête & battoit du pied: je le fis prendre, & lui trouvai, comme au premier, le bout du nez & les oreilles froides; il paroissoit faire bien toutes ses fonctions.

Pour prendre le mal dans son origine, & croyant le mieux observer, je demandai à l'habitant de tuer cet animal; il y consentit: j'en fis l'ouverture en présence de plusieurs Médecins & Chirurgiens que j'avois appelés: je trouvai, avec le plus grand étonnement, le sang tout coagulé, noir, un épanchement dans les veines mésentériques d'une humeur d'une couleur jaunâtre, une tumeur de la grosseur d'une noix remplie de petits vers pointus presque invisibles qui avoient rongé l'aorte descendante à la sortie de la poitrine: il n'y avoit rien de particulier dans tout le reste du corps. Étoit-il possible de faire quelque remède pour prévenir la mort de cet animal, qui n'eût peut-être pas vécu quatre heures de plus?

Le 3 de mars, un troisième mulet est reconnu malade le matin à six heures. A quatre heures de l'après midi, il meurt avec les mêmes symptômes que les deux premiers. J'en fis l'ouverture, & trouvai à celui-ci sur l'estomac un tubercule où étoit un seul ver long d'un pouce. Cette maladie attaquoit aussi les chevaux: il en tomba un malade à huit heures du matin: on s'en ap-

perçut à ſa ganache que l'on vit un peu engorgée. Dans deux heures la tête lui devint monſtrueuſe, ſa reſpiration n'étoit pas gênée : il jetoit ſeulement par le nez une écume blanchâtre.

Je lui fis des inciſions ſur la ganache, il en ſortit beaucoup d'eau claire : le tiſſu cellulaire étoit jaune : j'allai le voir dans la nuit, & je le trouvai mort.

J'en fis l'ouverture ; il avoit un tubercule vermineux de la groſſeur d'une noix dans l'artère émulgente droite : l'arrière-bouche, la trachée-artère étoient enduites d'une humeur jaune glaireuſe d'un pouce d'épaiſſeur.

Le ſeize mars, un mulet tomba malade & eut les mêmes ſymptômes : il lui ſortit une petite tumeur qui, dans deux heures de temps, devint monſtrueuſe : je lui fis pluſieurs inciſions auſſi profondes que je le pus, il n'en ſortit qu'une ſéroſité glaireuſe. Le 17 à midi l'écoulement ceſſa, les inciſions parurent gangreneuſes. L'après midi, à deux heures, l'animal commença à battre des flancs ; il eut la reſpiration gênée, & pouſſa quelques ſoupirs ; il ſe coucha & ſe releva de ſuite ; il mourut le 18. J'en fis l'ouverture, & lui trouvai un tubercule plein de vers ſur l'artère aorte que ces inſectes avoient rongée.

J'ai ouvert au moins cinquante mulets ou chevaux tous morts de la même maladie, & ayant préſenté à peu près les mêmes ſymptômes ; & j'ai toujours trouvé les mêmes phénomènes. J'ai quelquefois trouvé des vers œſtres, qui avoient rongé le pilore où ils étoient implantés en grande quantité. Quelquefois la maladie ſe caractériſoit par une ſueur abondante, par la gêne de la reſpiration avec un râlement conſidérable : l'animal étoit très-agité, il frappoit du pied contre terre.

Le 22 mars, à dix heures du matin, je vis un mulet, ſortant du pâturage pour ſe rendre à l'écurie, prendre tout d'un coup la courſe & faire mille bons: je le jugai malade, le trouvai fort chaud & ſingulièrement ſuffoqué. Je l'ai quitté un inſtant pour aller lui préparer un breuvage: je ne fus pas quatre minutes abſent, que l'on me vint prévenir qu'il étoit mort: je l'ouvris & lui trouvai environ quatre-vingt vers rouges ſeulement à l'orifice inférieur de l'eſtomac: je regardai ces vers comme la cauſe de ſa mort. J'obſervai que cette même humeur glaireuſe, trouvée chez tous les autres ſujets, commençoit à ſe former chez celui-ci, le long de la trachée-artère: les vers crinons, qui ſont dans les tubercules artériels, ſont rouges; ceux qui ſe trouvent dans les tubercules de l'eſtomac ſont blancs. M. Lapole croit que la plus grande quantité des animaux périſſent à Saint-Domingue par les vers; il dit en avoir trouvé dans tous les viſcères, & chez toutes les eſpèces d'animaux qu'il a ouverts, mais que malheureuſement on n'a pas encore trouvé de ſpécifiques contre ce fléau deſtructeur.

Les enflures qui ſont compliquées de vers ne forment pas une maladie épizootique. M. Lapole a tenu dans ſes écuries des animaux attaqués de cette maladie avec des animaux bien portants; il en a également vu dans les écuries des eſcadrons de Belzunce & de Condé en garniſon au Cap, & il n'a pas vu que cette maladie fût contagieuſe. Un de ſes chevaux fut attaqué d'une enflure qui lui entreprit tout le deſſous du ventre; il parut guéri: mais il mourut huit jours après M. Lapole trouva dans le duodenum, à huit pouces de l'orifice de l'eſtomac, environ quatre-vingt vers œſtres qui étoient implantés

dans les tuniques de l'inteſtin. Ce cheval étoit depuis trois mois dans les écuries du ſieur Lapole, & il n'avoit communiqué ſa maladie à aucun des autres. Suivant M. Lapole, le charbon eſt très-commun dans les plaines de Saint-Domingue ; il attaque les bœufs & les mulets principalement, & il exerce ſes ravages lorſqu'il ſurvient de petites pluies après de grandes ſécchereſſes. M. Lapole a ouvert pluſieurs eſpèces d'animaux domeſtiques, comme des chiens, des chats qui étoient morts de cette maladie.

M. Lapole penſe que les grandes ſécchereſſes ſont les cauſes principales de cette maladie ; il croit avoir obſervé que la mauvaiſe qualité des eaux peut occaſionner des maladies, & que la diſette & le défaut d'attention de faire boire les animaux à la main, les expoſe à des indigeſtions, à la phtyſie ſèche ; il rapporte l'obſervation d'un bœuf qui, venant du travail tout ſuant, but des écumes, & eut une indigeſtion dont il le guérit. M. Lapole blâme l'uſage où l'on eſt de lâcher dans les ſavannes les animaux qui ſortent ſuants des cabrouets, des moulins, ou qui viennent de faire de longues courſes ; il dit en avoir vu beaucoup qui ont contracté des fluxions de poitrine pour avoir été ſaiſis par le froid, & pour avoir bu de l'eau corrompue ou des écumes. Ces animaux rendoient par les narines, dans les derniers jours de leur maladie, une matière jaune ſanguinolente ; ils battoient des flancs, ils perdoient l'appetit & les forces, & ils périſſoient après avoir ſouffert pendant dix à douze jours. L'obſervation, que les animaux ſe portent mieux dans les mornes qu'à la plaine, n'a pas échappé à M. Lapole, & il attribue cela, avec raiſon, aux fourrages, aux eaux & à la conſtitution de l'air

qui ſont meilleurs ; il ſe ſert de cette obſervation pour prouver que le poiſon n'eſt pas la cauſe de la mortalité, parce que les Nègres des mornes, dont la condition eſt la même, ſe livreroient ſans doute aux mêmes projets de vengeance que ceux de la plaine.

Pour répondre à la confiance des Habitants & à celle du Gouvernement, dont M. Lapole avoit déjà reçu une grace encourageante, voulant ne rien négliger pour détruire les préventions que pluſieurs Habitants avoient que leurs animaux étoient empoiſonnés avec la canne à madère ou le quebec, M. Lapole a fait des expériences ; il a râpé de la canne à madère ; il l'a mêlée avec du ſirop, & il en a fait manger à un cheval deux fois par jour, pendant huit jours : après ce temps, il a exprimé quatre verres de jus de la même plante qu'il a fait avaler à l'animal ; il lui en a injecté enſuite dans les narines, dans les oreilles, dans le fondement ; il a trempé des épingles & des épines dans le même jus, & il a piqué l'animal dans pluſieurs endroits, parce que c'eſt le moyen par lequel les Habitants prétendent que les Nègres occaſionnent les enflures. M. Lapole a continué ces eſſais pendant quatre jours, ſans que le cheval parût malade ; il l'a nourri enſuite pendant un mois ; il l'a tué après ce temps, en préſence de pluſieurs Médecins & Chirurgiens, & il n'a rien trouvé de remarquable dans cet animal.

M. Lapole a répété cette expérience ſur un mulet, & il l'a trouvé également ſain ; il a haché une grande quantité de quebec ; il l'a mêlé avec du ſirop. Deux mulets, ſur leſquels M. Lapole vouloit eſſayer les effets de cette plante, ont été deux jours ſans vouloir y toucher : mais ils en

ont mangé enſuite pendant huit jours. M Lapole leur a fait avaler à chacun quatre verres de jus de cette plante; il leur en a injecté dans les narines, dans les oreilles & dans le fondement : ils n'ont pas paru ſouffrir, & il les a trouvés très-ſains, en les ouvrant.

M. Lapole dit que le farcin, qui a du rapport avec les dartres, eſt auſſi commun ſur les animaux dans ce pays, que cette dernière maladie l'eſt ſur les hommes.

Il parle enſuite du mal des eaux qu'il dit être une maladie très-commune ſur toutes les habitations; elle eſt caractériſée par de petites tumeurs groſſes comme une chataigne; elles ſont remplies par une humeur épaiſſe; elles s'ulcèrent, & il en ſort une matière blanche, jaune & verdâtre; elles paroiſſent formées par l'épaiſſiſſement de la lymphe dans les glandes cutanées. Si l'on guérit quelques-unes de ces tumeurs dans un endroit, il en paroît de nouvelles dans un autre. M. Lapole, croyant que cette maladie a des rapports avec la maladie vénérienne, dit s'être ſervi du mercure & du cautère potentiel avec ſuccès; il condamne, avec raiſon, l'uſage de quelques Habitants qui cèlent ſoigneuſement les maladies qui règnent dans leurs troupeaux; il voudroit qu'il fuſſent tenus de les déclarer au Commandant du quartier, pour que le Gouverneur pût prendre les précautions convenables à ſes vues & aux intérêts publics.

Extrait de la conſultation de l'École royale vétérinaire.

Le Directeur célèbre des Écoles vétérinaires de Paris a répondu à M. Lapole que l'on ne pou-

voit méconnoître, dans la maladie qu'il regardoit comme vermineuſe, un véritable charbon: l'ouverture des cadavres a montré, dit M. Chabert, des épanchements de ſang noir & coagulé, des épanchements lymphatiques jaunes & coagulés : ces déſordres ne peuvent être que l'effet du charbon & le produit de l'humeur qui le conſtitue.

C'eſt cette humeur, ſuivant M. Chabert, qui, en agiſſant ſur les organes eſſentiels à la vie, produit des irritations qui occaſionnent les vertiges, l'eſpèce de frénéſie dont les animaux ſont attaqués, & les vers ne contribuent que peu à leur fin.

Toutes les tumeurs que M. Lapole a obſervées, & qu'il appelle enflures, confirment l'opinion de M. Chabert, & il lui ſemble que la gangrène qui ſurvient à ces tumeurs ne peut être l'effet que d'un charbon très-malin. Les cauſes qui occaſionnent cette maladie à Saint-Domingue ſont les mêmes que celles qui la produiſent en France, des ſécheresſes exceſſives, des eaux de mares, des plantes chargées d'inſectes, &c.

M. Chabert croit que le charbon eſt enzootique à Saint-Domingue, qu'il tient à des cauſes communes & générales, qu'il y exiſtera toujours, qu'il ſe renouvellera plutôt ou plus tard, & qu'il y ſera plus ou moins meurtrier, tant qu'on ſuivra le régime actuel, & que l'on abandonnera les animaux en ſueur dans les ſavannes, qu'on les abreuvera d'eau de mare, qu'on leur donnera l'écume du ſucre, qu'on les excèdera de travail dans des temps qui ne ſont pas réglés par l'heure des repas, qu'ils ſeront expoſés à prendre dans les ſavannes une nourriture dont les qualités varient ſuivant les ſaiſons, & qui eſt couverte d'inſectes & d'œufs qu'ils y dépoſent.

M.

M. Chabert croit que les vers qu'on a trouvés dans les inteſtins & dans l'eſtomac ſont dus à l'écume du ſucre, dont les mouches ſont friandes & où elles dépoſent leurs œufs; il croit encore que les indigeſtions des animaux peuvent être produites par des écumes, & qu'on doit les regarder comme une des cauſes prochaines des maladies des animaux ; il voudroit, pour corriger ces écumes, que l'on y mît du ſel marin & des plantes amères.

Il penſe que l'on devroit donner aux animaux une nourriture choiſie, & en quantité ſuffiſante; qu'on devroit les panſer exactement; leur donner un abri convenable, une boiſſon pure & prendre des précautions avant & après leur exercice. M. Chabert recommande la propreté dans les abris qu'il veut que l'on faſſe pour les animaux, parce que les excréments ſont expoſés à une décompoſition d'autant plus prompte, que le climat eſt plus chaud ; il obſerve que dans le panſement à la main, lorſque l'étrille n'enlève que peu ou point de craſſe, l'animal a une diſpoſition plus ou moins éloignée à la maladie; il recommande dans le panſement de laver les jambes, la bouche, les nazeaux, les yeux, l'anus, les parties naturelles avec de l'eau fraîche, quelquefois acidulée avec du vinaigre.

Si l'on ſe détermine à renfermer les animaux dans des écuries ou à les recevoir dans certain temps ſous des hangars, il faut leur préparer du fourrage qui, ſubiſſant un degré de fermentation, détruit la plus grande partie des ſemences vermineuſes : on pourroit leur en donner de temps en temps comme correctif.

M. Chabert veut que l'on règle l'heure du repas des animaux ; il recommande de ne les

abandonner au pâturage que lorſque le ſoleil aura diſſipé la roſée, & il veut qu'ils en ſortent avant que les vapeurs commencent à ſe condenſer. On les fera rentrer à midi ſous les hangars & on leur donnera alors les fourrages ſecs : on mettra un intervalle plus ou moins long entre le moment du travail & celui des repas.

Il faut abreuver les animaux avec de l'eau pure, moins chaude que la température de l'air, & aiguiſée avec un peu de vinaigre ou de jus de citron : on peut rendre l'eau de mare moins malfaiſante en la battant avec des vaſes & la laiſſant repoſer enſuite : on peut y ajouter du vinaigre, du jus de citron, de l'acide vitriolique, de l'eau de Rabel : il faudroit mettre les mares à l'abri des rayons du ſoleil, au moyen d'arbres touffus : il faut les nétoyer ſouvent, garnir le fond & les bords avec du gravier : on peut pratiquer, à quelques pieds de la mare, un baſſin dans lequel on puiſſe faire couler l'eau ſuffiſante pour abreuver les animaux, en la faiſant paſſer par une tranchée de communication qui ſeroit garnie de gros ſable & de graviers, au travers deſquels ſe filtreroit l'eau.

Après avoir indiqué les moyens de prévenir les maladies des beſtiaux, M. Chabert preſcrit ceux qui peuvent les préſerver lorſque les maladies exiſtent : il établit enfin une méthode curative.

Il recommande dans ce traitement la ſaignée dans les animaux jeunes & vigoureux, de favoriſer par les véſicatoires & par l'application du feu la formation des tumeurs qui ſe manifeſtent au dehors, de les faire ſuppurer long-temps, de donner quelques alexipharmaques, ſuivant les indications, l'alkali volatil, des apéritifs inciſifs

communs, des antiſeptiques, l'antimoine diaphorétique, l'oximel ſcillitique, le nitre, le kina, la liqueur minérale d'Hoffman, que lorſque les animaux ſont hors de danger; il rejette du traitement toutes les drogues incendiaires, dont on a tant abuſé par ignorance dans l'épizootie de 1774 & des années ſuivantes. M. Chabert, qui dit avoir tiré ſes formules de l'Ouvrage de M. Poupée-Deſportes, recommande dans le traitement des vers l'huile empyreumatique animale, dont le ſuccès lui a été garanti par une foule d'expériences.

Malgré l'ordonnance de MM. de Valliere & de Vaivre, qui enjoint d'enterrer les cadavres des animaux dans des lieux éloignés dans des foſſes profondes (1), on trouve encore à l'entrée des villes, dans les grands chemins, des cadavres d'animaux qui pourriſſent ſur le ſol: chacun ſe plaint de l'inſalubrité de l'air; chacun ſe plaint du défaut de police, & on a peine à ſe ſoumettre aux lois les plus ſages: on néglige les précautions qui peuvent arrêter le développement & l'activité des principes contagieux.

Les Habitants devroient enterrer les animaux dans un lieu clos. Les belles expériences de M. Vicq d'Azir ſur la contagion des foſſes vétérinaires, ſuffiſent pour démontrer le danger d'y faire tuer & enterrer les animaux dans des diviſions fréquentées par les Nègres, par les chiens & où l'on plante des vivres & des fourrages.

Un procès-verbal fait à la Petite-Anſe en 1776 par M. Peliſſot, ayant expoſé que les Eſpagnols

---

(1). V. Lois & Conſt. de St-Dom. par M. M. D. S. M. t. V, pag. 530.

apportoient de la viande ſuſpecte, préparée en aiguillette, pour la vendre aux Nègres qui en éprouvoient des maladies charbonneuſes, M. le Commandant général ordonna proviſoirement d'arrêter ſur le port dans la ville, ou à la plaine, la viande qui ſeroit apportée par les Eſpagnols; il ſollicita le Juge de Police (2) de ſe joindre à lui pour prendre les meſures convenables dans cette circonſtance, & il a été rendu une ordonnance proviſoire qui défend à tout particulier d'acheter, de vendre du taſſeau (3) apporté par les Eſpagnols, & de faire brûler celui qui avoit été apporté. Cette ordonnance a été publiée de nouveau en 1779 (4) ſur de nouvelles plaintes portées au Gouvernement; & d'après une lettre de MM. les Général & Intendant, par laquelle ils prioient le Juge du Cap *de faire vérifier juridiquement les faits qui leur avoient été dénoncés, & de donner aux conſéquences qu'ils auroient ou pourroient avoir toute l'attention & ſévérité que l'intérêt public exige (5).*

Depuis la paix, les cargaiſons de chevaux anglois, de mulets & de bœufs abondoient dans la rade du Cap. On ne doit pas douter que des animaux très rapprochés dans des navires où ils ſont expoſés à être nourris avec des fourrages altérés & à boire de la mauvaiſe eau, même de l'eau de mer, arrivant d'un pays froid dans un pays

(2). M. Eſteve, alors juge-ſénéchal du Cap, & aujourd'hui juge de l'Amirauté.

(3). Le taſſeau eſt une viande imbibée de jus de citron & deſſéché au ſoleil.

(4) V. Lois & Conſtit. de St-Doming. par M. Moreau de St-Mery, tom. V. pag. 701.

(5). Ext. d'une lettre de MM. d'Argout & de Vaivre à MM. le Procureur du Roi & le Juge du Cap, en date du 12 décembre 1779.

très-chaud, où ils ont non-ſeulement à contracter l'habitude d'une nouvelle température, mais d'une nourriture nouvelle, ne ſoient très-diſpoſés à être malades : cette révolution leur eſt ſouvent funeſte : il en périt un grand nombre, & cela eſt d'autant plus fâcheux pour la Colonie, que ce commerce ne ſe fait pas en denrée, mais en argent, & que cela porte un grand préjudice à l'exploitation des manufactures.

Le ſieur Lapole, dont le zèle a toujours été louable, a rapporté dans un procès-verbal du 10 janvier 1780, qu'il avoit vu périr une cargaiſon entière de chevaux anglois qui avoient été nourris avec du foin, de l'avoine & des patates échauffés.

Il en eſt de même des mulets que les Eſpagnols apportent ; ils peuvent non-ſeulement apporter des maladies des lieux d'où ils viennent, mais ils ſont dans les diſpoſitions les plus favorables pour en être attaqués ; & l'on ne doit pas être étonné d'en perdre beaucoup, lorſqu'au lieu de leur donner des ſoins attentifs juſqu'à ce qu'ils ſoient aclimatés, on leur fera ſupporter tout de ſuite des travaux qui accélèrent la dépravation de leurs humeurs : nous avons vu périr en 1776, d'une plévropéripneumonie, pluſieurs mulets qui avoient été deſcendus de bord pendant un nord : nous avons trouvé la plèvre & le poumon enflammés & encroûtés de ſuppuration : les bronches étoient remplies d'une glaire ſanguinolente.

M. le Chevalier de Ladebat vient de nous marquer dans une lettre, en date du 24 avril de cette année : « Les pertes conſidérables que j'ai eſſuyées ſur mes mulets n'ont point été occaſionnées par les épizooties dont pluſieurs ſucreries ont été frappées : tous les mulets que j'ai

perdus étoient tombés lentement, malgré les ſoins & la nourriture la plus abondante, dans un état de diſſolution qui s'annonçoit par la maigreur & par la chûte du poil (6). L'eau qu'on a trouvée à l'ouverture a prouvé inconteſtablement cet état de diſſolution dont j'ignore la cauſe : peut-être ces animaux, achetés à bord & alors bien portants en apparence, avoient-ils été abreuvés d'eau de mer dans la traverſée ? Et c'eſt peut-être à cela que l'on doit attribuer la maladie qui les a détruits dans les ſix premiers mois (7).

M. Millot, *aſſocié du Cercle, nous a envoyé l'Obſervation ſuivante.*

Les pluies ont été abondantes en mars & en avril : il y avoit beaucoup d'herbes dans les ſavannes, mais l'humidité & l'alternative du froid & de la chaleur ont été préjudiciables à des mulets nouveaux que j'avois achetés dans un entrepôt à Limonade.

Le 2 mai, à trois heures après midi, le gardien d'animaux amena un mulet qui étoit enflé depuis le milieu du ventre juſqu'au milieu du cou. L'épaule, hors le montoir, étoit extrêmement tendue : il y avoit dans le ventre beaucoup de borborygmes : on a fait des ſcarifications à la partie la plus déclive de l'enflure, & on a mis l'animal dans une écurie. L'œil étoit étincelant, la reſpiration un peu longue ; les ſcarifications

---

(6). La mer brûle preſque toujours le poil des animaux, & ils en changent lorſqu'ils ſont à terre.

(7). L'habitation de M. le chevalier de Ladebat eſt au Camp de Louiſe, quartier de l'Acul : le terrain de cette habitation eſt bas, & les eaux y ſont mauvaiſes.

rendoient une humeur lymphatique ou séreuse, & le tissu cellullaire en paroissoit rempli.

Je fus voir cet animal à minuit : on me dit qu'il avoit mangé ; il avoit fianté & uriné, mais il paroissoit triste. A cinq heures du matin la respiration étoit gênée : il y avoit un écoulement par les nazeaux d'une humeur semblable à celle des scarifications ; il mangea un peu, mais il se développa peu de temps après une enflure sous la ganache, & elle fut très-considérable en moins d'une heure.

On avoit fait sur les enflures une embrocation de tafia camphré, mais je les fis panser avec le suppuratif chargé de cantharides.

A onze heures la respiration étoit gênée, les nazeaux étoient engorgés sur tout le côté droit, l'enflure de la ganache n'avoit pas augmenté, celle du poitrail étoit un peu baissée, les scarifications rendoient beaucoup de sérosité & l'animal mangeoit un peu.

A cinq heures du soir l'enflure du poitrail étoit diminuée, celle de la ganache étoit dans le même état, celle du nazeau droit étoit augmentée, & l'animal jetoit beaucoup d'humeur lymphatique blanche filandreuse.

Il y a eu dans ce jour un orage avec beaucoup de pluie, de vent & de tonnerre.

A six heures la respiration étoit courte & gênée, les flancs battoient, l'œil étoit morne, la tête baissée, les oreilles abattues : l'animal est mort quelque temps après.

M. Millot avoit déjà perdu trois mulets sur douze qu'il avoit achetés, en remplacement, le 16 février 1787, dans l'entrepôt des sieurs Moline à Limonade, & il en avoit trois autres qui avoient du farcin. Nous avons vu chez lui, le

10 mai, une jeune mule qui avoit, depuis la veille, une tumeur œdémateuſe conſidérable ſur l'épaule hors du montoir. On avoit ſcarifié profondément cette tumeur dans toute ſon étendue : le tiſſu cellullaire étoit jaune infiltré, l'animal étoit gras ; il portoit la tête haute, il avoit l'œil vif : on l'approchoit difficilement ; ſon pouls étoit lent, la reſpiration n'étoit pas gênée : les accidents ont augmenté peu à peu. M. Millot nous écrivoit le 11 : « Je déſeſpère de ma jeune & jolie mule. La pluie qui tombe depuis plus d'une heure ne lui fait pas du bien ; elle eſt triſte, elle mange difficilement, la reſpiration eſt gênée, les flancs ſont déprimés : les vers ſont établis dans les plaies & la dévorent, ſans que l'animal y paroiſſe ſenſible. Cet animal eſt mort le 12 mai, & l'on a trouvé à ſon ouverture des infiltrations lymphatiques le long de la trachée-artère dans le médiaſtin, dans le méſentère ſous la ganache. M. Millot nous a rapporté que ces mulets nouveaux avoient paru bien portants pendant un mois, que c'eſt à cette époque qu'il les avoit fait cabeſter, qu'il leur avoit fait brûler le lampas, couper les barbes, & qu'on leur avoit mis, après cela, dans la bouche de l'ail pilé avec du ſel ; ils n'ont été mis au moulin que ſix ſemaines après, & on ne les y a tenus qu'une heure ſur vingt-quatre.

Le mal des eaux a infecté le troupeau pendant l'hiver qui a été très-pluvieux, ce qui a jeté les mulets dans un état de maigreur & de dépériſſement, & a fait mourir ceux qui étoient âgés (8).

(8) Nous avons trouvé, le 5 juin, dans le troupeau de M. Millot, ſept mulets qui avoient des gonflements ſur les articulations avec de petits ulcères rouges : ces animaux avoient auſſi quelques tubercules ſur la peau, qui étoit ſèche.

M. Millot a fait nétoyer les parcs de ses animaux en décembre ; il leur a supprimé les écumes ; & quoiqu'il y ait sur son habitation des savannes assez considérables pour changer de pâturages chaque jour, il leur a fait donner de la bagasse hachée avec des têtes à cannes, humectées par le moyen d'une râpe préparée avec trois cinquièmes d'eau, & deux cinquièmes de sirop brûlé ; il a observé que les animaux préféroient la bagasse au fourrage vert.

M. Millot a remarqué que les mulets sont avides de lécher la terre qui sort de dessus le sucre ; & comme il a cru que cela pouvoit les incommoder, il a soin de la faire jeter dans des lieux écartés. Nous invitons quelques Chimistes à examiner cette terre avant qu'elle ait servi à purifier le sucre, & après, pour connoître les principes qu'elle contient, & ceux dont elle se charge.

M. Millot pense que l'eau des marres est d'autant plus mal-saine, qu'elle n'est que la réunion des eaux pluviales qui se chargent de toutes les immondices des savannes où elles passent.

Il croit que l'alternative du chaud & du froid, la pluie & le soleil, l'altération des paturages, la malpropreté des animaux qui se vautrent dans les cendres ou dans la poussière, lorsqu'ils ont chaud, ou lorsqu'ils sont inquiétés par les mouches, sont des causes fréquentes de maladie.

Nous observerons que M Barré de St-Venant, président du Cercle, dont l'habitation n'est qu'à une lieue de celle de M. Millot, a fait l'acquisition de vingt-quatre mulets qui ont été choisis au sort entre lui & M. Millot ; qu'il ne les a pas fait travailler encore, & qu'il n'en a perdu aucun.

Les Artiſtes vétérinaires, brevetés & entretenus par la Cour dans la Colonie, ont repréſenté au Gouvernement la néceſſité de viſiter les cargaiſons des animaux qui ſont apportés par les Anglois & par les Eſpagnols : mais on a été arrêté juſqu'à préſent pour ordonner cette viſite, parce que l'on a cru qu'elle pourroit donner des entraves à un commerce que l'on doit favoriſer (9), & que l'on a penſé qu'il valloit encore mieux donner aux Habitants des inſtructions ſur les précautions qu'ils doivent prendre lorſqu'ils ont acheté des animaux, que de rebuter les marchands ânglois, & ſur-tout les eſpagnols, par des lois conditionnelles & excluſives.

Les Nantois & les Bayonnois apportent ſouvent des vaches dans la Colonie. Ces vaches, d'après les édits de Sa Majeſté & les arrêts de ſon Conſeil, devroient être marquées d'une S. ſur le front, & ſans cela elles ne devroient pas être reçues dans la Colonie. Les Capitaines devroient être tenus auſſi de repréſenter un certificat légaliſé, pour aſſurer qu'il n'exiſtoit pas de maladie épizootique. On devroit uſer des mêmes précautions pour les animaux que les Habitants embarquent quelquefois, en allant en France, pour ſe procurer du lait dans la traverſée : car

(9). En 1761, la Chambre d'agriculture du Cap a ſollicité la permiſſion d'introduire, dans les ports où il y a un ſiége d'Amirauté, les chevaux & mulets étrangers, la Colonie ne pouvant dès-lors fournir les animaux néceſſaires à l'exploitation des manufactures, & ne pouvant réparer les pertes occaſionnées par les ſéchereſſes ou par l'abondance des pluies. Cette introduction eſt encore plus néceſſaire aujourd'hui par l'extenſion des cultures dans la Colonie : mais il ſemble que l'intérêt particulier & l'économie politique exigeroient que l'on s'aſſurât de la ſanté des animaux importés, pour prévenir des pertes & une conſommation onéreuſe.

on ne doit négliger aucune des précautions pour empêcher le transport des maladies contagieuses.

Les habitants du Cap s'étoient plaints plusieurs fois de l'infection occasionnée par la voirie, qui étoit à l'entrée de la ville : nous avons visité cette voirie, assisté de M. Roulin, en présence de M. Deschamp, substitut de M. le Procureur-général du Roi ; & nous y avons compté plus de soixante cadavres, qui exhaloient une odeur que les vents du sud & de sud-ouest portoient dans la ville. Nous en avons parlé dans notre description médico-topographique de la ville du Cap, dans la séance publique du Cercle du 11 mai 1785. M. Busson, juge du Cap, a rendu, dans la même année (1), une ordonnance de police qui établit un Entrepreneur pour faire enterrer les animaux.

Les habitants ne vendent souvent leurs animaux sur les habitations, que lorsque la caducité ou des maladies les ont mis hors de service : cela fait que les boucheries sont souvent pourvues de mauvaise viande. Si l'on n'étoit pas arrêté par la crainte de diminuer les subsistances, on pourroit établir des prohibitions contre les bouchers, même contre les vendeurs : mais y a-t-il rien de plus dangereux que de laisser vendre dans les boucheries des viandes suspectes, qui peuvent être une source de maladie ?

Comme un homme avide & trompeur fait vendre quelquefois judiciairement les Nègres malades qu'il craint de voir mourir en ses mains, il y a des particuliers qui font vendre à la barre du siége les animaux qui sont attaqués de quel-

---

(1). Ordonnance provisoire de police concernant la voirie du Cap, du 2 septembre 1785.

ques maladies, le ſieur Lapole croit que c'eſt à cet abus que l'on doit attribuer la propagation de quelques maladies contagieuſes, & il a propoſé en 1780, dans un procès-verbal, de viſiter les animaux que l'on voudroit vendre judiciairement.

Les maladies charbonneuſes qui ſont enzootiques à Saint-Domingue ont attaqué les animaux, non-ſeulement de la dépendance du Cap, mais elles ont régné épizootiquement en 1776, dans les plaines du Cul de Sac & de l'Artibonite. M. Bouvier, maître en chirurgie, nous a fait connoître en 1776 que le charbon avoit fait périr beaucoup de bœufs à l'Artibonite, & qu'il avoit ſoigné pluſieurs Nègres qui avoient contracté le charbon pour avoir mangé de la viande de ces bœufs, que l'on avoit jetée imprudemment dans la rivière.

OBSERVATION

Par M. Auvrai *ſur la voracité des Nègres.*

J'ACHETAI des Nègres à bord d'un navire venant de la côte d'Angole, dans le nombre deſquels il ſe trouva un Nègre & une Négreſſe de nation Mondongue, qui ne laiſſoient échapper aucune occaſion de manger des charognes, quoiqu'ils fuſſent amplement nourris comme les autres. Quelques précautions que j'aie pu prendre, je n'ai jamais pu remédier à la dépravation de leur goût.

Le Négre tomba dans un état de maigreur & de diſſolution. Surveillé à l'hôpital, il commençoit

à reprendre un peu de force, & ſon état donnoit quelque eſpoir de le réchapper ; mais à peine put-il marcher, qu'averti par un Nègre de ſa nation (qui étoit ſur une habitation voiſine), qu'on avoit enterré un veau dans les environs, il s'échappa de l'hôpital, fut avec ſon camarade déterrer l'animal, & en mangea tant qu'il revint tout enflé : peu de temps après il mourut (2).

La Négreſſe avoit le même goût pour la charogne : on lui avoit ſouvent vu manger des chats morts & des rats (tous les Congos mangent des rats dans leur pays, & quand ils ſont frais ils ne font aucun mal). Il y a quelque temps qu'étant à la pourſuite de quelques Nègres marons dans les mornes, j'en ſurpris un dans ſon ajoupa occupé à faire rôtir deux rats embrochés qui n'étoient ni écorchés ni vidés.

La Négreſſe, après un an de Colonie, tomba dans un état de maigreur, & il étoit probable qu'elle ſuccomberoit comme le Nègre. Je me décidai à la faire tranſporter ſur l'habitation où je demeure : je la fis ſurveiller le jour & la nuit ; elle couchoit à l'hôpital. Un ſoir l'hoſpitalière, faiſant ſa viſite dans les chambres des Négreſſes, fut frappée d'une odeur infecte ; elle chercha partout & ne découvrit rien : mais elle s'apperçut que plus elle s'approchoit du lit de la Négreſſe congo, plus l'odeur étoit forte, ce qui la décida à chercher juſques ſous la paillaſſe, où elle trouva deux rats morts depuis pluſieurs jours, pleins de vers ; elle en avoit déjà mangé un, & ſe propoſoit de manger les deux autres dans la nuit. J'ai fait redoubler de ſoins pour lui faire

---

(2). Il paroît que les Bambaras de la côte d'Or, & les Mondongues de la côte d'Angole ſont les plus carnivores.

perdre cette habitude : je ne ſais ſi j'ai réuſſi, mais elle eſt parfaitement bien rétablie & dans le meilleur état.

Il y a peu d'habitations où l'on ne trouve de ſemblables exemples, ſur-tout ſi on ſuivoit de près les Nègres qui tombent dans la maigreur & la diſſolution.

En l'année 1773, le navire le Pacifique, armé au Havre de Grace, expédié pour traiter à Juda, *côte d'Or*, faiſant ſon retour au Cap-François, île Saint-Domingue, relâcha à l'île du Prince. Deux Nègres Bambaras s'échappèrent, & au bout de trois jours furent trouvés à ſe regaler d'un vieux cheval mort depuis pluſieurs jours & à moitié pourri. De ces deux affamés carnivores, un mourut la même nuit, l'autre ſurvécut à ſon camarade ſept jours, & finit ſa carrière le huitième, après avoir mangé dans la nuit la ration, en lard ſalé, de 40 hommes d'équipage.

M. Duport-Dutertre, alors chirurgien à bord dudit navire, fit l'ouverture du cadavre; il trouva un ulcère gangreneux à l'orifice ſupérieur de l'eſtomac, de la grandeur d'un double eſcalin, & un un autre dans le fond de ce viſcère.

Extrait des Obſervations ſur l'eſclavage des Noirs à Saint-Domingue, par M. Robert-Coël, *habitant l'Azile, envoyées au Cercle le* 28 *mai* 1787.

Je voudrois peindre le caractère des Nègres de la Côte, mais leur pays eſt partagé en quantité de petites nations qui ont chacune une nuance qui les diſtingue, ce qui m'entraîneroit dans un long détail, qui ſouvent ſeroit trop minutieux:

je ferai ſeulement remarquer que chez les Nègres d'Angole un homme ſe croiroit avili s'il cultivoit la terre, & que ce ſoin eſt tout entier abandonné aux femmes, ce qui rend les Nègres de cette Côte pareſſeux, peu ſuſceptibles de devenir cultivateurs, s'ils ne ſont point amenés jeunes dans nos Colonies; qu'ils ſont très-ivrognes, & que le vol chez eux, loin d'emporter l'infamie, eſt une marque d'adreſſe pour celui qui l'exerce avec ſuccès; que le Nègre de la côte d'Or eſt auſſi ivrogne & voleur, mais plus propre à la culture; qu'en général tous les Nègres ſont indolents, ayant peu de beſoins, de la plus grande indifférence ſur les aiſances & les commodités de la vie, aimant avec voracité (principalement les Nègres Bambaras) toutes ſortes de viandes, même infectées, & ſacrifiant juſqu'à leur ſanté pour ſe ſatisfaire.

J'ai vu un de ces Nègres ſur une habitation dont j'étois chargé, attiré par l'odeur déteſtable du cadavre d'un chien qu'on avoit ſoupçonné enragé, & qu'on avoit tué le dimanche, l'aller chercher le jeudi au milieu des joncs d'un marais où on l'avoit caché, & le manger demi-grillé ſur des charbons: auſſi a-t-il payé cher ce repas; il eſt mort deux jours après, enflé à faire horreur, malgré tous les remèdes qu'on lui donna pour l'évacuer, & ce n'étoit point le beſoin qui l'avoit contraint, ayant des vivres en quantité ſur l'habitation: il y avoit déjà plus de ſix ans qu'il étoit dans le pays ſur cette même habitation.

Extrait d'une let re de M. Paulet, *maître en chirurgie au Terrier-Rouge.*

Vous desirez, Monsieur, que je vous fasse part des accidents arrivés aux Nègres qui ont mangé de la chair des animaux morts du charbon.

En 1776, j'ai été appelé chez M. de Vailly, habitant aux Fonds-Blancs, pour voir un Nègre qui avoit sur la joue gauche un point charbonneux, avec un gonflement considérable à la face, au cou & à la poitrine. Je demandai à ce Nègre s'il avoit mangé de la viande de quelques animaux morts de maladie; il hésita à m'en faire l'aveu : enfin il me dit qu'il avoit mangé un morceau de bœuf mort, mais que c'étoit un morceau de cuisse, & que le siége de la maladie étant dans le ventre, il n'avoit pas cru que cela pût l'incommoder. J'ai traité ce Nègre, & il a guéri.

Dans la même année quatre Nègres d'une sucrerie, au Terrier-Rouge, déterrèrent un mouton & le mangèrent. Un de ces Nègres fut atteint d'une humeur charbonneuse au visage, & mourut; un autre eut le ventre affecté, & périt dans quatre heures de temps, dans des convulsions horribles.

Ayant vu mourir plusieurs Nègres du charbon sur l'habitation Brethoux, je dis au gérant que l'atelier avoit infailliblement mangé des bœufs qui mouroient sur l'habitation; il fit des recherches, & trouva dans presque toutes les cases à Nègres de la viande qui étoit dans la plus grande corruption.

Un particulier de cette paroisse, qui fait le commerce des bêtes à cornes, a perdu subitement

ment un Nègre dans le mois de mai 1787. J'ai été appelé dans le même temps pour voir un Nègre qui étoit ſans connoiſſance, couvert d'une ſueur froide, & qui eſt mort deux heures après. Pluſieurs Nègres de la même habitation ſe trouvant très-incommodés, & craignant de ſubir le même ſort, nous ont avoué qu'ils avoient mangé de la viande des bœufs morts dans la ſavanne commune, & qui n'avoient pas été enterrés.

Le charbon régnoit encore à l'Artibonite en 1783. M. Gelin, élève diſtingué de l'École vétérinaire de Paris & entretenu dans la Colonie, a donné pour l'habitation *Ciber* une conſultation dont nous allons rapporter l'extrait.

Sur les renſeignements qui ont été donnés, M. Gelin a reconnu que la maladie pour laquelle on le conſultoit étoit le charbon; il établit d'abord que cette maladie ſe manifeſte de pluſieurs manières, qu'elle attaque les animaux les plus gras & les plus forts, & que les effets en ſont ſi prompts, qu'il y a peu d'animaux qui en réchappent.

Le charbon ſe diviſe en extérieur qui eſt moins dangereux, & en intérieur qui eſt preſque toujours incurable: on reconnoît le charbon extérieur à une ou pluſieurs tumeurs, plus ou moins volumineuſes, qui ſurviennent indiſtinctement ſur toutes les parties, après un mouvement fébrile, & qui parviennent à leur accroiſſement dans l'eſpace de cinq à ſix heures. Ces tumeurs ſont ſouvent œdémateuſes, douloureuſes & infiltrées d'une ſéroſité rouſſâtre très-corroſive: quelquefois la gangrenne apparoît avec la tumeur.

Le charbon intérieur ſe manifeſte par l'air triſte, la tête baſſe, le refus des aliments, le

froid des oreilles & des extrémités, l'inflammation de la bouche & de la membrane pituitaire, par des coliques : le malade se lève, se couche, regarde son flanc; il se livre quelquefois à des mouvements effrénés, & il meurt plus ou moins promptement dans les convulsions, suivant que le charbon affecte des viscères plus ou moins essentiels à la vie.

L'ouverture des cadavres montre des extravasions d'un sang noir enflammé avec des points gangreneux entre cuir & chair : les viscères du bas-ventre sont enflammés, gangrenés, & l'on y trouve des excoriations, des déchirements, des infiltrations d'un sang noir épais, d'une sérosité roussâtre, des épanchements de sang dans les intestins, des tumeurs plus ou moins considérables aux environs des reins, les viscères de la poitrine, les membranes du cerveau engorgées d'un sang noir & fortement enflammé.

M. Gelin établit un traitement préservatif & un curatif. Dans le premier, il veut que l'on interdise toute espèce de travail aux animaux exposés à l'épizootie, que l'on diminue la moitié de la nourriture, qu'on les abreuve avec une eau pure acidulée & une eau blanche nitrée, qu'on les panse à la main, qu'on les bouchonne le matin & le soir, qu'on les renferme depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures après midi pour éviter l'insolation, qu'on leur ôte les écumes (3), que l'on pratique trois ou quatre

(3). Je crois que l'habitude où l'on est de transporter à toute heure des écumes dans les bacs & chaudières destinées à mettre les têtes à cannes hachées, ou les herbes destinées pour les animaux, est dangereuse, sur-tout quand ces bacs & chaudières ne sont pas couverts. La chaleur du soleil excite une très-prompte & forte fermentation : il se

faignées à un ou deux jours d'intervalle, fuivant les indications ; que l'on applique un féton, & que l'on y entretienne la fuppuration jufqu'à ce que l'on n'ait plus à craindre l'invafion du charbon.

Dans le traitement curatif, M. Gelin veut qu'on fépare les animaux fains des malades, & que l'on tienne ceux-ci à la diette, qu'on leur donne de l'eau blanche & acidulée avec le vinaigre. Il faut pratiquer de larges incifions fur les tumeurs : on les cautérifera, on appliquera des fuppuratifs animés par les veffìcatoires. La faignée doit être profcrite à cette époque, & l'on ne doit employer des purgatifs que lorfque les plaies font prêtes à fe cicatrifer.

Si nous connoiffions bien toutes les caufes qui peuvent produire les maladies charbonneufes, nous dirions pourquoi elles fe manifeftent dans des lieux différents, pourquoi elles paroiffent fe calmer dans un temps pour reparoître dans un autre : nous pourrions faire connoître leurs rapports avec d'autres maladies, & pourquoi elles règnent fur une habitation, tandis que les animaux des habitations voifines font attaqués par d'autres maladies, comme nous l'avons obfervé au Quartier-Morin & à la Petite-Anfe.

La morve, cette maladie terrible, n'eft connue à Saint-Domingue que depuis quelques années. M. Lapolle croit qu'elle a été apportée en 1780 par des animaux étrangers, & il dit qu'il l'a obfervée pour la première fois dans les écuries du S. L. voiturier public au Cap, qu'elle

---

dégage beaucoup d'air fixe qui, par fa pefanteur, refte dans ces bacs ou chaudières, ce qui peut contribuer à occafionner des maladies, peut-être même des épidémies. *Note communiquée par M. Auvray.*

a été communiquée aux animaux des Pères de la Charité à l'hôpital du Roi ; qu'elle a passé de là sur les habitations du quartier Morin & de la Petite-Anse.

Suivant les observations du révérend père Séraphin, supérieur de la Charité du Cap-François (4), les mulets attaqués de la morve ont l'air triste, la tête basse, les oreilles tombantes, l'œil morne, le poil hérissé, les flancs leur battent ; ils maigrissent : les glandes de la ganache se gonflent, l'humeur qu'ils rendent est roussâtre & prend de jour à autre la consistance de pus ; elle sort en gros flocons avec une expiration bruyante ; ils mangent bien : il est survenu un gonflement au poitrail ou au fourreau à quelques-uns : à la dernière époque, les extrémités se gonflent, se gercent & il en sort une eau puante.

Tous les remèdes ont été inutiles, les saignées & les purgatifs ont accéléré la mort. Les fumigations, les cautères, les sétons ont paru la retarder (5). Tous les animaux que l'on a tenus enfermés sont morts plutôt : il n'y a eu que quatre chevaux attaqués, & il n'en est mort qu'un.

Les organes de la respiration étoient sains, ainsi que ceux du bas-ventre : mais la membrane pituitaire étoit gonflée, ulcérée, & les cornets détruits : la morve de Saint-Domingue, suivant le R. P. Séraphin, est plus meurtrière que celle d'Europe.

M. Gelin, qui a observé cette maladie dans

---

(4). Extrait d'une lettre, datée de l'hôpital du Roi, du 17 avril 1787.

(5). V. Méd. vét. *Classe* VI. pag. 828.

plusieurs quartiers où il a soigné un grand nombre d'animaux, a présenté à MM. les Administrateurs un mémoire dont nous allons donner l'extrait.

Extrait du mémoire de M. Gelin *sur la morve.*

La morve est une maladie très-contagieuse; elle est ordinairement sporadique en Europe: nous croyons qu'on pourroit l'envisager à Saint-Domingue comme épizootique. Cette maladie n'a commencé à paroître, dans la plaine de la dépendance du Cap, que vers le milieu de l'année 1784; elle s'est manifestée depuis cette époque sur plusieurs habitations.

Cette maladie s'est portée principalement sur les mulets: nous l'avons cependant observée sur quelques chevaux.

On sait par l'histoire des épizooties qu'il y a des maladies qui n'attaquent qu'une seule espèce d'animaux, comme il y en a qui se communiquent à toutes les espèces.

Les mulets travaillent beaucoup plus que les chevaux: les fatigues excessives qu'ils éprouvent leur occasionnent des sueurs abondantes, des déperditions considérables: le sang s'épaissit, les humeurs s'apauvrissent; ils contractent des dispositions à plusieurs maladies, & ils sont plus susceptibles à l'action des principes contagieux.

S'il est difficile de connoître les causes des maladies des animaux, il ne l'est pas moins quelquefois de prononcer sur leur caractère & sur leurs suites: c'est ce qui nous a inspiré de la réserve à l'invasion de cette maladie; & quoique nous vissions une analogie parfaite entre les symptômes qu'elle nous présentoit & ceux que nous

avions obſervés, en 1780, ſur un très-grand nombre de chevaux, à Beaumont ſur Oiſe, nous n'avons pas cru devoir prononcer ſur ſa nature & ſur ſon eſpèce, juſqu'à ce que nous ayons été inſtruits par l'obſervation & par l'ouverture des cadavres.

La morve en Europe eſt une maladie chronique; elle eſt au contraire très-aiguë à Saint-Domingue. M. Vitet dit avec raiſon que les progrès de cette maladie ſont plus prompts dans les mulets que dans les chevaux (6). Nous penſons auſſi que ces progrès ſont plus rapides dans les pays chauds que dans les pays tempérés.

Les Nègres ne s'apperçoivent que les animaux ſont malades que lorſqu'ils commencent à jeter. Le flux s'établit ordinairement par les deux nazeaux. La matière de ce flux eſt un pus bien formé, dont les qualités paroiſſent dépendre de l'état des ſujets & de leurs humeurs. Les malades tombent dans un état de maigreur conſidérable. l'intenſité des ſymptômes de cette maladie & leur rapidité nous ont fait douter pendant quelque temps de ſon véritable caractère : nous avons ſoupçonné que c'étoit une péripneumonie maligne compliquée d'ulcères chancreux, ſemblable à celle qui a régné à Paris en 1769 (1); & comme elle attaquoit des animaux très-jeunes, nous avons cru auſſi qu'elle pouvoit être regardée comme un flux critique & néceſſaire à la dépuration des humeurs, comme cela a lieu dans la gourme, la fauſſe gourme, la pleuréſie, la péripneumonie, la morfondure.

---

(6). Méd. vétér. par M. Vitet, cl. VI. mal. évac. p. 824.
(7). Mém. de la S. R. de méd. année 1779, pag. 366 & 367.

Enfin les faits ont fixé notre opinion, & lorsque nous avons été assurés que cette maladie étoit la morve, nous avons insisté sur la nécessité absolue non-seulement de séparer les animaux sains des sujets malades, mais encore de tuer ceux-ci, pour arrêter les progrès de ce fleau redoutable.

Rien n'est plus incertain que le siége de la morve. Les Auteurs qui ont écrit sur l'hyppiatrique ne sont pas d'accord : les uns l'ont placé dans le foie, les autres dans la rate, d'autres dans les reins, quelques-uns dans les poumons, d'autres dans le cerveau. M. Lafosse père, en 1749, prétendit démontrer que le siége de cette maladie étoit dans la membrane pituitaire. M. Lafosse fils adopta ce sentiment : mais M. Chabert croit que le siége de cette maladie est dans le sang.

Il est bien vrai que la membrane pituitaire est toujours plus ou moins affectée dans la morve, qu'elle paroît souvent la seule partie attaquée : mais les désordres observés dans le cerveau, dans les viscères du bas-ventre, dans la poitrine particulièrement, semblent annoncer que cette maladie dépend de la perversion des humeurs, & nos observations nous portent à adopter l'opinion de M. Chabert. Nous pensons que si la morve se caractérise toujours par l'écoulement des naseaux, c'est parce que l'étendue de la membrane pituitaire, la foiblesse de sa tissure & le nombre de ses glandes offrent à l'humeur morbifique une issue plus favorable.

Les recherches qu'on a faites pour découvrir la nature du virus morveux, obtenir des notions sur les causes qui peuvent se développer, & sur la manière dont il se transmet, ont été jusqu'à présent infructueuses. On a regardé en Europe comme une des principales causes de la morve

la mauvaise qualité des eaux & des fourrages: mais nous ne pouvons l'attribuer à cette cause dans ce pays, puisque la constitution des saisons, depuis mil sept cent quatre-vingt, ne paroît pas avoir apporté d'altération sensible aux pâturages dont les animaux se nourrissent habituellement, comme on en observe dans les longues sécheresses, ou lorsque les pluies ont été abondantes, ou dans les alternatives de pluie & de sécheresse, constitution qui paroît favoriser particulièrement le développement du charbon.

On ne panse jamais les animaux à Saint-Domingue. On lâche dans les savannes les animaux suants qui sortent du travail; ils sont exposés à recevoir des grains de pluie & à souffrir des suppressions de transpiration, par l'impression d'un air froid & humide: les aliments qui les nourrissent ne réparent pas les pertes occasionnées par des travaux excessifs, ce qui doit produire l'épaississement & l'arrêté du sang & de la limphe.

Nous avons observé au quartier Morin, sur une habitation où la morve a fait des ravages considérables (8) que cette maladie prenoit de l'intensité, se développoit davantage, & avoit un caractère plus aigu dans le temps des roulaisons, lorsque les animaux fatiguoient beaucoup, & lorsqu'ils communiquoient plus entr'eux au moulin ou au cabrouet.

Mais toutes ces causes ont existé dans tous les temps à Saint-Domingue, & si elles favorisent le développement de la morve, elles ne suffisent pas pour produire cette maladie, qui

---

(8). L'habitation de M. Lefevre. Cette habitation a perdu plus de deux cent mulets depuis trois ans, malgré tous les soins d'une administration très-attentive.

auroit été connue, ſans cela, bien long-temps avant l'époque dont nous avons parlé.

Nous penſons que la morve a été apportée dans la Colonie par des chevaux ou des mulets étrangers. Les Habitants ont été juſqu'à préſent, en achetant des animaux apportés par les Anglois ou par les Eſpagnols, dans une ſécurité dangereuſe; mais les pertes qu'ils éprouvent devroient les décider à n'introduire dans leurs ſavannes des animaux nouvellement exportés, qu'après les avoir fait viſiter.

Comme il eſt très-difficile de connoître les cauſes de la morve, & que nous ne pouvons en examiner que les effets & les ſymptômes, nous décrirons avec exactitude ceux que nous avons obſervés, & les ſignes qui peuvent la faire diſtinguer des autres maladies avec leſquelles elle a des rapports.

Tous les chevaux ou mulets qui jettent, ne ſont pas attaqués de la morve: mais ceux qui ſont atteints de cette maladie jettent néceſſairement, & dans ce cas les glandes de la ganache ſont gonflées, & l'on obſerve des chancres ſur la membrane pituitaire.

Nous avons obſervé, avec M. Chabert, trois degrés dans la morve. Dans le premier, l'animal a un air triſte, abattu, l'œil morne, la tête baſſe, le poil terne, la bouche & la membrane pituitaire très-enflammés, les urines crues: le flux s'établit ordinairement tout de ſuite par les deux naſeaux: la matière eſt blanche, viſqueuſe & s'attache à l'orifice des naſeaux: les glandes limphatiques de la ganache ſe tuméfient ordinairement; elles ſont mobiles & ſans douleur: cet engorgement précède quelquefois le flux, mais ordinairement il lui ſuccède.

Dans le second degré, tous les sympômes prennent de l'intensité ; cela arrive ordinairement du cinq au septième jour : les malades tombent dans le marasme, la membrane pituitaire se boursoufle ainsi que le cartilage transversal des naseaux ; les glandes de dessous l'auge deviennent quelquefois douloureuses, le pus qui découle des naseaux est très-abondant & plus visqueux : il est souvent grumeleux & jaunâtre, il tombe par flocons, il devient âcre & corrosif, il ronge & détruit la tissure des parties qu'il touche : on voit alors les chancres qui paroissent sur les parois du cartilage mitoyen des fosses nasales : le pus étoit si corrosif dans plusieurs sujets, que nous avons vu le cartilage percé, rongé & presque entiérement détruit : les yeux se fluxionnent, les larmes sont épaisses & purulentes ; elles coulent le long du chanffrein. Nous avons observé dans plusieurs animaux que les os angulaires & la partie supérieure des os du nez étoient, pour ainsi dire, soulevés, & qu'ils rendoient, ainsi que les zygomatiques, lorsqu'on les frappoit, un son sourd qui annonçoit la quantité du pus contenu dans l'intérieur des sinus.

Enfin, vers la fin de la maladie, que nous appelons le troisième degré, les ulcères chancreux s'agrandissent, la respiration devient laborieuse : on entend un râlement considérable, comme celui que l'on observe dans les chevaux *cornard* ou *halley* : le pus devient verdâtre, sanguinolent, très-fétide : il survient quelquefois des hémoragies considérables : la fièvre se développe du quinze au vingt : le battement de flanc a lieu, & les animaux périssent.

L'ouverture des cadavres nous a montré la membrane pituitaire ulcérée, entièrement dé-

truite dans la partie supérieure des fosses nasales & dans les sinus.

Nous avons quelquefois trouvé cette membrane enflammée & suppurée, les sinus frontaux maxillaires & zygomatiques remplis d'un pus semblable à celui qui fluoit au dehors, le cerveau molasse, le plexus choroïde engorgé, les ventricules pleins d'eau rousse, les glandes (pinéale & pituitaire) engorgées & abscédées; les glandes du dessous, la ganache & les tyroïdes plus ou moins engorgées; les poulmons remplis d'hydatides, de tubercules & de points blanchâtres répandus sur la surface de ce viscère & suppurés: les appendices sur-tout nous ont paru fortement affectés: nous avons trouvé les glandes bronchiques d'un volume considérable & suppurées: les bronches & la trachée-artère contenoient quelquefois du pus: les glandes axillaires nous ont paru souvent engorgées, ainsi que les glandes mésentériques que nous avons trouvées plusieurs fois suppurées, surtout chez les sujets farcineux.

Voilà à peu près le résultat de nos observations depuis l'année 1784 jusqu'en 1785; mais à cette époque, nous avons observé un changement notable dans le développement de la maladie.

Nous avons peu vu d'animaux qui n'aient éprouvé, avant que d'être attaqués de la morve, des claudications plus ou moins fortes & plus ou moins longues, sans aucune apparence de tumeur, d'engorgement, d'inflammation, ni d'aucune lésion extérieure; elle est survenue à d'autres à la suite d'ulcères chancreux, carcinomateux qui environnoient la bouche, particulièrement la commissure des lèvres, & s'étendoient sur les muscles maxillaires, sur les releveurs de la lèvre

antérieure, ſur les maſſeters, ſur les milohioidiens & ſur le menton. Ces ulcères commençoient par une tumeur dure, circonſcrite, indolente, renitente, ſur la ſurface de laquelle s'élevoient pluſieurs petits boutons remplis d'un pus fétide, ichoreux, & qui, par ſon extrême âcreté, rongeoit la peau & formoit des eſcarres conſidérables : nous avons vu la morve ſuccéder au farcin, & ſe compliquer avec cette maladie, ſans que la mort ſurvînt plus promptement. Quelques animaux, qui avoient le mal des eaux, ont été attaqués de la morve (9), & les ulcères répandus ſur tout le corps ſe ſont deſſechés, lorſque le flux a été établi. Nous avons obſervé ſur une habitation du quartier Morin, que le plus léger accident ſuffiſoit pour déterminer cette maladie formidable.

TRAITEMENT.

On n'a guéri en Europe qu'un très-petit nombre d'animaux attaqués de la morve, & ce n'a été encore que lorſque la maladie étoit dans ſon principe, & lorſqu'elle n'avoit aucune complication.

Nous n'avons pas vu un ſeul animal, depuis 1785, qui eût la morve, ſans complication : toutes les tentatives que nous avons pu faire ont été inutiles, & nous regardons cette maladie comme abſolument incurable.

Nous avons employé, ſuivant les indications, la ſaignée, les délayants, les tempérants, les antiphlogiſtiques, les apéritifs, les fumigations

---

(9). V. ci-après une conſultation ſur le mal des eaux par M. Gelin, p.

émolientes ou acidulées avec le vinaigre, les fumigations avec le camphre, le ſucre brut. Nous avons ajouté de l'eau de chaux (1) dans les boiſſons délayantes & ſudorifiques : nous avons adminiſtré l'alkali volatil fluor & concret à forte doſe (2) : nous avons touché les ulcères chancreux avec l'eau phagédenique : nous avons fait des injections adouciſſantes, des déterſives : nous avons appliqué des cataplaſmes émolients, des emplâtres fondants ſur les glandes engorgées : nous avons appliqué des veſſicatoires, mais nous avons obſervé, avec M. Chabert, qu'ils hâtoient la fin des malades. Nous avons tenté l'opération du trépan ſur les ſinus frontaux & maxillaires pour pouvoir déterger les ulcères de la membrane pituitaire par des injections; mais nous n'avons obtenu aucun ſuccès : nous n'avons pas voulu eſſayer les vapeurs de l'orpiment recommandées par M. Vitet (3), dans la crainte de quelques accidents ſur les Nègres. Il y a beaucoup d'autres remèdes qui ont été employés inutilement contre la morve : on peut conſulter à ce ſujet la Matière médicale de M. Bourgelat (4) & un ouvrage de M. Huzard (5), vétérinaire recommandable par ſon zèle & par ſes lumières, aſſocié nationnal du Cercle.

Les Nègres ſont pareſſeux, négligents & maladroits : on ne peut pas compter ſur l'exécution des ſoins & des précautions dont on les charge dans le traitement des animaux, & c'eſt une des

---

(1). Mém. de la S. R. de méd. année 1779, p. 361 & ſ.

(2). Mém. de la S. R. de méd. L. C.

(3). Méd. vétér. pag. 129.

(4). Pag. 135 & 136.

(5). Notice des principaux Hipiaſtres qui ont traité de la morve, inſérée dans le Journal de méd. en mai 1786.

causes qui contrarient le plus les succès que l'on pourroit obtenir.

Moyens prophylactiques.

Si la morve se déclare sur une habitation, il faut s'assujettir à visiter le troupeau trois fois par jour avec exactitude.

Dès qu'on appercevra le moindre flux chez un animal, on le séparera sur le champ, & on le tiendra enfermé jusqu'à ce que la maladie paroisse caractérisée.

On doit construire la case destinée à servir d'hôpital dans un lieu sous le vent : cette case doit être bien aérée, sablée & garnie d'une mangeoire avec un râtelier.

On ne laissera entrer aucun animal sain dans cet hôpital : les brosses, les étrilles, les cornes, les bouteilles, les licols, les éperlins, les bailles, les seringues, enfin tous les ustensiles consacrés au service des animaux attaqués de la morve, ne doivent pas être employés pour les animaux sains.

Les Nègres, destinés au service de l'hôpital, ne doivent pas approcher les animaux sains, à moins qu'ils ne se soient lavés & baignés.

Lorsque les animaux qu'on aura séparés seront reconnus morveux, on les fera tuer sur le champ sur le bord de la fosse qui doit être profonde, & sur laquelle on mettra des branches de campêche pour empêcher les animaux d'en approcher.

On aura soin d'assainir les lieux où la morve est établie : on râtissera les râteliers, les auges, s'ils sont en bois : on les lavera avec de l'eau bouillante acidulée avec le vinaigre, on grattera les bacs en maçonnerie, on les fera crépir ; &

après les avoir enduits, on les blanchira avec de la chaux.

M. Vitet recommande de frotter les naseaux de chaque animal avec l'essence de térébenthine (6), mais ce moyen ne nous a pas paru certain.

Nous n'avons obtenu de succès sur quelques habitations, & nous ne sommes parvenus à ralentir les progrès de la contagion, que lorsque nous avons été secondés par le zèle & l'exactitude des personnes chargées de la régie de ces biens.

Nous avions cru qu'il étoit de l'intérêt public que l'on visitât les bâtiments qui apportent des cargaisons de chevaux & de mulets de la Nouvelle-Angleterre & de la côte d'Espagne.

Nous avons proposé de faire gratuitement cette visite, qui pouvoit empêcher l'introduction des maladies contagieuses, & prévenir des pertes qui sont très-onéreuses à la Colonie. Nous avons fait part de nos vues, en 1785, à la Société royale de médecine; elles ont été communiquées aux Députés de la Colonie, qui ont répondu: « L'inspection des mulets & des chevaux, à leur arrivée dans l'Ile, n'est pas sans inconvénient: on peut craindre qu'à la faveur d'une loi qui l'ordonneroit, il ne se glissât des fraudes & des monopoles contraires aux avantages de la Colonie ».

Ces observations, qui font pressentir des inconvénients que l'on pourroit prévenir en ordonnant cette visite, n'attaquent pas les avantages qui pourroient en résulter: mais nous avons rempli notre tâche à cet égard, & nous ne

(6). Méd. vétér. T. 2. pag. 831.

craignons pas qu'on nous reproche d'avoir été dirigés dans nos repréſentations par notre intérêt particulier, puiſque nous croyons qu'il étoit de notre devoir de faire cette viſite ſans rétribution.

M. Vitet dit que pour détruire le virus morveux il faudroit que toutes les nations s'accordaſſent, en même-temps, à détruire tous les chevaux morveux.

Ce projet trouveroit peut-être plutôt ſon application dans la Colonie, qu'en Europe, ſi l'on vouloit empêcher l'introduction d'animaux ſuſpects, ſi l'on empêchoit la communication qui a lieu entre toutes les habitations & les différents quartiers, & ſi l'on prenoit le parti de tuer tous les animaux dans leſquels la morve eſt établie : mais cela ne pourroit s'exécuter que par des ordres ſupérieurs ; &, comme le dit M. Vitet, les particuliers uſeront toujours de tous les délais, de tous les moyens poſſibles pour éluder l'arrêt de mort de leurs animaux.

La lettre ſuivante nous a été écrite de la Grande-Rivière le 5 ſeptembre 1785, par M. Peyre, médecin du Roi, aſſocié du Cercle.

« Une maladie épidémique, mon cher Confrère, qui règne depuis quelque temps ſur l'habitation de M. Dufay, l'a déterminé à faire venir M. Lapole pour développer la cauſe d'un fléau qui ruine bien des Habitants. Après avoir examiné tous les animaux qui paroiſſoient plus ou moins affectés, il a particulièrement donné ſes ſoins à une mule qui languiſſoit depuis environ cinq à ſix jours. Cette bête ne mangeoit pas ; elle rendoit par les naſeaux une écume ſanguinolente, la reſpiration étoit très-gênée, & la chaleur du corps très-conſidérable : après bien des agitations, la mule eſt morte ce matin : l'ouverture

l'ouverture en a été faite par M. Larcle ; il a trouvé la trachée-artère toute ulcérée & noire comme de l'encre, les poumons ſphacelés & adhérents à la plèvre.

L'ouverture du bas-ventre nous a fait voir quelque choſe de plus intéreſſant : l'orifice inférieur de l'eſtomac étoit entouré de pluſieurs petits vers courts, dont le nombre augmentoit prodigieuſement, en s'avançant vers le duodénum, qui en étoit tout tapiſſé : j'en ai même retiré qui ſe trouvoient nichés entre les membranes de l'inteſtin : nous avons vu, non ſans ſurpriſe, deux ſacs anévriſmaux dans les branches des artères rénales du côté droit ; ils contenoient une prodigieuſe quantité de petits vers comme des aiguilles. Je vous envoie les deux pièces ſéparées dans deux flacons, pour que vous les examiniez à loiſir. Quelle eſt à préſent la cauſe de la mort de cet animal ? Je ſuſpens mon jugement : communiquez-moi votre façon de penſer à cet égard : cette maladie me paroiſſoit bien compliquée. Je ſuis tout à vous, PEYRÉ, médecin.

M. Gaubert, habitant au quartier Morin, nous a envoyé dans le même temps l'obſervation ſuivante, qui a été faite ſur l'habitation Ducaſſe aux galleries du Dondon.

Un mulet maigriſſoit beaucoup & avoit perdu ſon appétit : le farcin eſt ſurvenu : l'animal eſt devenu ſi foible, qu'il ne pouvoit ſe ſoutenir qu'avec peine ; ſes yeux étoient enflés, les convulſions l'ont tourmenté pendant vingt-quatre heures avant ſa mort.

On a trouvé dans les inteſtins une infinité de vers blancs, gros comme une aiguille : il y avoit dans l'eſtomac plus de ſoixante vers œſtres qui

adhéroient à ſes parois : on a mis ces vers dans du tafia ; ils y ont vécu environ dix heures : on a perdu pluſieurs mulets ſur cette habitation par la même cauſe.

M. Lapole a été appelé en 1785 chez M. Briſſar, au quartier Morin, pour voir un cheval qui n'avoit paru malade que de la veille : cet animal étoit mort, lorſque M. Lapole arriva. Le fond de l'eſtomac, la grande courbure juſqu'au duodénum étoient dépouillés de la tunique veloutée & membraneuſe : il y avoit pluſieurs éroſions & un engorgement inflammatoire, la partie ſupérieure de l'eſtomac, la petite courbure étoient moins endommagés, l'orifice cardiaque étoit rétréci : il y avoit pluſieurs œſtres dans la partie moyenne poſtérieure de l'œſophage : il y en avoit deux groupes conſidérables dans la partie moyenne & antérieure de l'eſtomac ; il y étoient implantés par leurs crochets noirs & cornés, & il y adhéroient fortement : il y avoit de ces vers dans la partie inférieure de l'eſtomac au pylore, au duodénum, & ces parties paroiſſoient rétrécies.

Ces vers étoient encore vivants, lorſque nous les avons vus avec M. Auvray, quoiqu'ils fuſſent dans le tafia depuis pluſieurs heures.

Nous avons coupé des morceaux d'eſtomac où il y avoit des vers implantés : nous les avons mis à cinq heures du ſoir,

1°, Dans l'huile de térébenthine ; ils étoient vivants le lendemain à huit heures du matin.

2°, Dans l'huile de pétrole ; ils étoient vivants.

3°, Dans le jus de citron ; ils étoient vivants.

4°, Dans l'eau acidulée fortement avec l'acide vitriolique ; ils étoient vivants.

5°, Dans une ſolution de nitre : ils étoient vivants.

6°, Dans l'alkali volatil fluor étendu dans l'eau : il n'y avoit que ceux qui étoient détachés qui fussent morts.

M. Auvray a versé sur ceux qui tenoient à l'estomac, beaucoup d'alkali volatil fluor, pur, & ils ne sont pas morts.

M. Chabert n'a rien trouvé de plus efficace pour détruire cette espèce de vers, qui est très-vivace, que l'huile empiréumatique animale (7).

Il est bien essentiel, & nous ne pouvons nous lasser de le répéter, de ne pas confondre les érosions que les vers peuvent produire, avec celles des poisons : on ne s'y trompera pas, si l'on est exercé à observer & à comparer : mais il y a malheureusement des hommes dominés par les préventions, & que le défaut d'attention & l'ignorance égareront toujours.

C'est en 1785, au mois d'octobre, que M. Odelucq, associé du Cercle, a observé la morve, pour la première fois, sur l'habitation principale de M. le marquis de Gallifet, dans le quartier de la Petite-Anse : il est mort dix-sept mulets de cette maladie jusqu'à la fin de l'année.

Il est tombé, suivant les observations de M. Odelucq, dans cette année 75 pouces un quart d'eau : le mois d'octobre a été très-pluvieux.

On a éprouvé, pendant les quatre premiers mois de 1786, une grande sécheresse. Les vents de sud-ouest, qui ont régné en février, mars & avril, ont occasionné une chaleur extraordinaire : on a vu les armoires, les tables, des vaisseaux de verre se fendre & éclatter : le soleil a été souvent obscurci par une espèce de brume, & par la fumée occasionnée par l'incendie des

(7). V. le Traité des malad. vermin. par M. Chabert.

forêts de la partie eſpagnole. Il n'eſt tombé, pendant cette année, que 29 pouces dix lignes un douzième d'eau, dont la moitié pendant les mois d'octobre & de décembre : il eſt mort onze mulets dans les trois premiers mois de l'année ; on en a perdu deux en avril, ſeize en mai, après une chûte de 12 pouces quatre lignes d'eau : il n'en eſt pas mort en octobre : on en a perdu deux en novembre, & cinq en décembre.

Lorſque cette maladie a commencé à paroître ſur cette habitation, le troupeau étoit de quatre-vingt mulets dans le meilleur état : les travaux n'avoient pas été forcés.

Il réſulte des obſervations de M. Odelucq, que les ſécherelles peuvent établir chez les animaux une diſpoſition à la morve ; mais que la pluie & l'humidité favoriſent le développement de cette maladie.

M. Odelucq nous a priés, le 25 mars 1787, de voir quelques mulets qui étoient attaqués de la morve.

On nous a montré un jeune mulet bien gras, dont le poil étoit liſſe & luiſant, dont toute l'attitude annonçoit de la ſanté ; il avoit été ſéparé du troupeau depuis la veille, parce qu'on s'étoit apperçu qu'il jetoit par le naſeau, du côté du montoir, une humeur blanche muqueuſe : cet animal eſt mort quelques jours après.

On nous a montré cinq autres mulets qui étoient malades depuis pluſieurs jours ; ils jetoient des deux naſeaux une matière muqueuſe purulente, blanche ou tirant ſur le vert.

Un de ces mulets avoit eu une enflure à l'extrêmité de l'arrière main du côté du montoir : on y avoit appliqué le feu, ce qui formoit un ulcère ſordide, qui rendoit un pus ſanieux.

Cet animal avoit une allure triste ; son œil étoit flétri, il portoit la tête basse, il respiroit avec peine, ses flancs lui battoient, il étoit maigre, son poil étoit hérissé & sec.

Un autre mulet, qui n'avoit eu ni enflure ni engorgement sensibles, jetoit des deux naseaux une humeur abondante verdâtre, sans mauvaise odeur ; il respiroit avec peine, les flancs lui battoient, son allure étoit triste, il avoit beaucoup maigri, son poil étoit hérissé & sec.

Nous avons fait tuer cet animal : les viscères du bas-ventre étoient très-sains ; ceux de la poitrine n'avoient aucune altération : la trachée artère étoit dans l'état naturel : il y avoit un peu d'humeur glaireuse dans le larinx ; mais cette partie n'étoit affectée d'aucune phlogose, ni ulcération : la langue étoit brune & un peu sèche, la membrane pituitaire qui tapisse les fosses nasales étoit gonflée, tuberculeuse, ulcérée dans presque toute son étendue : la cloison cartilagineuse des narines paroissoit affectée de carie. Il y avoit dans un sinus maxillaire une collection de pus blanc : les autres sinus n'étoient pas affectés.

Le 26 mars nous avons examiné deux mulets ; l'un avoit des glandes engorgées le long du cou, depuis la ganache jusqu'au poitrail. Les glandes de l'auge formoient une tumeur plus grosse qu'un œuf : l'extrémité de l'arrière-main, du côté du montoir, étoit engorgée : il y avoit plusieurs tumeurs qui avoient suppuré, & on les pansoit avec la fiante de vache & la chaux : on avoit appliqué un séton au poitrail.

L'animal respiroit avec peine, son cou étoit allongé, sa tête basse, ses oreilles écartées, ses flancs agités, son œil terne, son poil hérissé &

sec ; il jetoit des deux naseaux, avec bruit, une humeur d'un blanc verdâtre.

Nous avons tué cet animal, en lui ouvrant une carotide : les glandes du cou étoient abscédées & contenoient un pus blanc & séreux, les sublinguales étoient engorgées, les viscères de la tête, de la poitrine, du bas-ventre étoient dans un état sain ; la membrane pituitaire, qui recouvre les fosses nasales, étoit dans toute son étendue tuberculeuse, rougeâtre, ulcérée, & cette altération affectoit les cartilages de la cloison : il n'y avoit rien de remarquable dans les sinus.

L'autre mulet n'avoit ni enflure ni engorgement glanduleux : son poil étoit luisant & poli : il avoit de l'embonpoint, son allure étoit naturelle : il portoit la tête haute, ses yeux étoient éclatants : il jetoit avec bruit, par les deux naseaux, une humeur blanchâtre, ce qui annonçoit que la maladie étoit à sa troisième époque, & que les accidents seroient rapides : on a été obligé de le tuer quelques jours après.

On avoit vu, quelques années auparavant, les maladies charbonneuses sur les habitations de M. de Gallifet ; mais il est singulier que la morve, qui a déjà tué près de quatre-vingt mulets sur l'habitation principale, n'ait pas gagné sur les deux autres habitations qui sont voisines, & qui communiquent ensemble pour les travaux (8). Il est vrai que l'habitation d'Agout, qui est aussi voisine, n'a pas encore souffert de la morve ; &

(8). M. Gelin vient de nous dire, le 14 juin 1787, qu'il étoit mort depuis quelques jours, sur les habitations de M. de Gallifet, plusieurs animaux attaqués du charbon, & qu'il avoit vu périr la veille un mulet qui n'avoit été malade que douze heures.

ce n'est pas cette maladie qui a produit les pertes que M. Decourt de la Tonnelle, dont l'habitation tient à celle de M. de Gallifet, a éprouvées.

M. Odelucq a fait mettre les animaux malades dans une savanne de retraite, dans laquelle il avoit fait passer le feu ; il a soin que les licons, les éperlins qui ont servi aux animaux malades ne soient pas employés pour les animaux sains; il fait laver les bacs avec l'eau & le vinaigre, il y met du sel : les malades ne boivent que de l'eau blanche nitrée ; il fait enterrer les animaux dans des fosses profondes.

Extrait des observations de M. Darnaudin, *chirurgien-major des camps & armées, demeurant à Gallifet.*

Depuis que les entrepôts des boucheries du Cap sont dans les quartiers de la Petite-Anse & du Bonnet, on n'a pas fait attention qu'ils pouvoient être un foyer de maladies contagieuses.

1°, Parce que ces entrepôts ne sont pas bien entourrés, & que les animaux qui y sont peuvent passer sur les habitations voisines.

2°, Parce qu'il y a des ravines dans lesquelles il y a des eaux croupissantes.

3°, Parce qu'on laisse pourrir sur le bord des ravines des bêtes mortes de maladies charbonneuses & autres, ce qui peut infecter les eaux qui abreuvent les animaux qui sont au dessous.

4°, Parce qu'il y a beaucoup d'animaux qui meurent dans ces entrepôts, & qu'on les laisse pourrir sur le sol.

5°, Les Nègres qui gardent dans ces entrepôts & qui soignent fréquemment des animaux ma-

lades, communiquent dans les habitations voisines & peuvent y porter l'infection.

6°, Il est prouvé que les animaux s'inoculent, en brouttant les pâturages où des bêtes malsaines ont passé.

7°, Les animaux que les Bouchers mènent dans les entrepôts, ou dans les boucheries, paissent l'herbe des grands chemins, & ils se mêlent quelquefois avec les troupeaux des habitations.

8°, Il est possible, d'après cela, que les animaux s'infectent mutuellement, lorsqu'il y aura parmi eux des principes de contagion.

9°, Il faudroit purifier quelquefois le sol des pâturages, des entrepôts & des savannes, en y passant le feu.

10°, Il faudroit également brûler les entourrages des parcs & en recouvrir le sol, lorsque l'on sait qu'ils ont renfermé des animaux attaqués de maladies contagieuses.

11°, Il seroit utile qu'il y eût des Inspecteurs pour visiter ces entrepôts, & y faire exécuter sévèrement la police qui convient à l'intérêt public.

12°, Nous avons vu beaucoup de Nègres attaqués de maladies charbonneuses, pour avoir mangé de la viande des animaux morts dans ces entrepôts.

13°, Nous avons souvent fait brûler de la viande suspecte qui avoit été séchée & fumée dans les hôpitaux des Nègres, dans le temps où les maladies charbonneuses faisoient plus de ravages.

14°, Les Nègres & les garçons bouchers lèvent les cuirs des animaux morts dans les entrepôts, ce qui peut être une cause de contagion.

M. Darnaudin a été souvent consulté pour le

charbon des animaux. Sachant que les secours externes sont les plus utiles, il a employé les scarifications profondes sur les tumeurs; il en enlevoit les bords, il les faisoit laver ensuite avec du vinaigre & du sel, il appliquoit le feu dans les tumeurs emphisémateuses, il pratiquoit des mouchetures, il appliquoit des vésicatoires sur celles qui paroissoient ambulantes, qui ne répandoient qu'une eau roussâtre; il faisoit mettre des sétons lorsque la suppuration étoit terminée; il abreuvoit les animaux avec de l'eau blanche camphrée & nitrée; il leur faisoit donner des lavements émolients; il les nourrissoit avec le bois patate, ou le plan de petit-mil fané; il terminoit le traitement par quelques purgatifs dans une décoction de plantes amères: ces secours ont été infructueux, lorsque les tumeurs disparoissoient d'un instant à l'autre & se portoient dans l'intérieur: les animaux périssoient promptement.

Les saignées, les boissons nitrées, les lavements émolients ont produit de très-bons effets, lorsque les maladies avoient un caractère inflammatoire.

Il n'est pas étonnant que les animaux succombent fréquemment à des maladies putrides vermineuses; ils ne boivent, dans beaucoup de savannes, que des eaux stagnantes qui contiennent des principes vermineux; ils sont continuellement au vert & on ne leur administre que des remèdes échauffants, des drastiques, des résineux, qui portent dans tous les viscères l'irritation & le spasme.

Il vaut mieux, dans un climat où la fibre a tant de disposition à l'irritabilité, employer dans les maladies vermineuses & inflammatoires les

rafraîchiſſants acidulés, l'eau ſaturée de crême de tartre, les décoctions blanches nitrées, les lavements mucilagineux & quelquefois acidulés; & dans la claſſe des purgatifs, le tamarin, la caſſe, le ſéné, la crême de tartre dans une décoction de mauve du pays.

J'ai trouvé ſouvent, dit M. Darnaudin, des vers œſtres, que l'on nomme dans le pays vers à haricots, dans l'eſtomac, dans le pylore où ils étoient entaſſés en forme de grappes de raiſin, & dans le rectum. Lorſque je m'étois apperçu dans les dijections que les animaux avoient des vers de cette eſpèce, je leur donnois deux fois par jour une pinte de lait, dans lequel j'ajoutois une once de ſuie diſſoute dans une demi-bouteille d'huile (9): je donnois des lavements de la même eſpèce trois fois le jour: j'ordonnois enſuite quelques décoctions amères avec des purgatifs légers, & ces remèdes ont fait rendre quelquefois une très-grande quantité de vers; mais je n'ai pas toujours eu le même ſuccès.

J'ai ſouvent vu dans les voies de la digeſtion, & ſur-tout dans l'eſtomac, des vers oblongs & rougeâtres. J'ai trouvé dans les inteſtins des vers blancs, grêles & pointus par les deux extrémités: ces vers ſe répandent quelquefois dans l'abdomen; ils pénètrent dans le méſentère, dans le canal thorachique, dans le réſervoir de pecquet: j'en ai vu pluſieurs ſur la ſurface extérieure des poumons. Les animaux attaqués de ces vers périſſent quelquefois ſubitement dans un état convulſif, ſans qu'ils aient donné auparavant aucun ſigne de maladie.

---

(9). Médec. vétérin. par M. Vitet, ch. I, pag. 42, & ch. IV, pag. 666 & 667.

La gourme répercutée, ce qui est très fréquent dans la Colonie, par les intempéries du climat & les travaux forcés, prend le caractère de plusieurs autres maladies qui se compliquent avec les maladies vermineuses, de manière à embarrasser les plus habiles, & à rendre les traitements plus difficiles.

Je me suis toujours attaché, dans ce cas, à combattre les vers & à établir des égoûts, en employant les mouchetures, les scarifications, les cantharides sur les tumeurs ambulantes qui paroissent à des temps éloignés.

La gourme, qui paroît & disparoît plusieurs fois, se trouve souvent compliquée avec la morve. J'ai vu plusieurs mulets & chevaux, attaqués de la morve, qui avoient eu des tumeurs en différentes parties du corps, & notamment sous le ventre.

J'ai observé que plusieurs mulets étoient attaqués de la toux avant de jeter des naseaux, ce qui m'a fait penser que les poumons étoient attaqués avant la membrane pituitaire, & que la morve n'étoit pas une maladie essentielle de cette partie.

J'ai essayé différents traitements, principalement ceux de Mrs Malouin & la Fosse qui ont écrit sur la morve d'une manière satisfaisante, mais je n'ai pas réussi. Un cheval que j'avois traité a cessé de jeter : je le croyois guéri : il lui est survenu, quelque temps après, différentes tumeurs sur le dos, au poitrail, sous le ventre : je les ai scarifiées, j'y ai appliqué le feu : l'animal a jeté de nouveau, mais en petite quantité ; il est mort huit mois après : le poumon étoit rempli de tubercules.

Il seroit à désirer que l'on ordonnât de visi-

ter avec ſoin les animaux que l'on apporte dans la Colonie.

On ne débarque pas dans les villes les cargaiſons qui paroiſſent infectées, mais on les deſcend dans différents quartiers, & on les annonce quelque temps après dans les papiers publics, comme des animaux faits au pays.

J'ai vu ſouvent des mulets ſortant des bâtiments & qui avoient l'air triſte, les yeux larmoyants & des tumeurs ſous le ventre. J'en ai vu périr pluſieurs dans les parcs où on les dépoſe : j'ai obſervé la même choſe ſur des chevaux anglois nouvellement débarqués : on aſſure que cela n'eſt produit que par l'eau de mer que l'on eſt obligé de donner à ces animaux : mais je crois que ces tumeurs ſont ſouvent charbonneuſes, & qu'il conviendroit d'iſoler les animaux qui en ſont attaqués, pour empêcher qu'ils ne portaſſent ſur les habitations le germe de quelques maladies contagieuſes.

OBSERVATION

Qui tend à prouver que le virus de la morve, qui règne à Saint-Domingue dans la dépendance du Cap, peut occaſionner chez les hommes de maladies peſtilentielles, par M. Darnaudin.

Le Nègre, gardeur des animaux malades ſur l'habitation Gallifet, eſt entré à l'hôpital le 10 avril 1787 ; il ſouffroit beaucoup des reins : le ventre étoit très-douloureux, principalement la région hypogaſtrique : le pouls étoit irrégu-

lier, quelquefois intermittent : la transpiration étoit froide & glutineuse, & la langue paroissoit limoneuse. Le onze, les anxiétés avoient augmenté, le pouls étoit véhément & souvent inégal : le malade se plaignoit d'une douleur vive, lancinante à la racine de la verge, & il y avoit le soir une tumeur sensible qui s'étendoit sur le corps caverneux : le malade avoit d'un instant à l'autre des défaillances, & son haleine avoit une odeur putride insupportable.

Les symptômes ont augmenté du onze au douze : il a paru une tumeur aux deux régions inguinales : le scrotum étoit tuméfié, & il s'est formé sur cette partie, sur les aines & à la racine de la verge, plusieurs pustules vésiculaires gangreneuses : le treize, les défaillances étoient plus fréquentes, le pouls étoit très-petit, la transpiration exhaloit une odeur infecte : j'ai scarifié profondément les tumeurs, il en est sorti une humeur noire puante, & il s'est dégagé avec une sorte de rutilement, des scarifications faites sur le scrotum, un air si putride, que les hospitalières qui m'environnoient ont été obligées de se retirer pendant un grand moment, & que j'ai éprouvé moi-même un soulèvement d'estomac pendant toute la journée : le malade est mort le même soir.

J'ai regardé comme pestilentielle les symptômes dont ce Nègre a été attaqué, & j'ai présumé qu'il avoit contracté cette infection en soignant les animaux malades. J'ai traité dans le même temps un autre Nègre, gardeur, qui a éprouvé une fièvre maligne exanthémateuse, mais qui a guéri (1).

(1). Mal. épiz. par M. Paulet, t. II, § II, p. 86 & suiv. Moyens curat. par M. Vicq-d'Azir, pag. 162 & suiv.

L'Administration ayant été instruite que l'on perdoit beaucoup d'animaux sur plusieurs habitations, & que les maladies qui les détruisoient étoient contagieuses, sachant qu'il y avoit beaucoup d'animaux malades, & un très-grand nombre de cadavres dans les savannes qui servent d'entrepôt aux boucheries & pour les mulets de bâteaux, & craignant avec raison que ces maladies, qui sont le fléau de l'agriculture, n'occasionnassent une mortalité préjudiciable à l'exploitation des revenus & très-onéreuse à la Colonie, & qu'elles ne s'étendissent sur les hommes, ce qui produiroit un double fléau, encore plus funeste aux intérêts des Colons & à l'humanité, a ordonné (2) aux Médecins, Chirurgiens du Roi & aux Artistes vétérinaires, brevetés & entretenus par la Cour, de visiter les entrepôts & les habitations où régnoit la maladie; d'examiner la nature & de faire un rapport qui pût l'instruire & la mettre dans le cas de prendre les mesures les plus convenables pour détruire ou arrêter les progrès de la contagion.

On a constaté dans cette visite, qui a été faite le 2 avril 1787, sous l'inspection de MM. Arthaud & Roulin, médecin & chirurgien du Roi; par les sieurs Gelin, Tringlet & [illegible], vétérinaires, 1° que les Propriétaires ou les Fermiers de plusieurs habitations qui servent d'entrepôt aux animaux destinés aux boucheries & au commerce des mulets, n'ont pas soin de faire enterrer les animaux, & que leurs savanes étoient couvertes de cadavres & d'ossements; 2°. que les chiens avoient entraîné les débris de plusieurs

(2). Ordonnance de MM. de Vincent & Jauvin, commandant & ordonnateur au Cap, en date du 31 mars 1787.

cadavres dans une rivière qui arrose une partie du quartier de la Petite-Anse; 3°, que ces animaux voraces qui se sont vautrés sur les cadavres, & qui ont mangé de la chair d'animaux morts dans un état capable de produire des principes contagieux, peuvent porter l'infection sur les habitations; 4°, qu'on levoit les cuirs des animaux morts dans un état suspect; 5°, qu'il étoit probable qu'on avoit salé de la viande de ces animaux, pour la vendre aux Nègres; 6°, que le charbon & la cachexie ou pourriture existoient sur plusieurs habitations; 7°, que la morve continuoit ses ravages sur plusieurs autres.

On a joint au procès verbal les observations suivantes.

Le 2 avril 1787, on a tué sur l'habitation Gallifet un cheval âgé de 12 ans, assez maigre & jetant depuis un an une humeur purulente, plus ou moins abondante, d'abord de la narine du côté du montoir, ensuite de l'autre narine.

Nous avons trouvé à la grande courbure de l'estomac, entre la tunique externe & la musculeuse, une tumeur de 5 pouces de circonférence, contenant une matière muqueuse, séreuse & purulente, & paroissant formée par l'engorgement limphatique de quelques glandes gastriques.

Les poumons étoient tuberculeux, les glandes bronchiques paroissoient engorgées, la membrane pituitaire de la narine du côté du montoir étoit variqueuse-tuberculeuse; celle de la narine du côté du montoir étoit engorgée, tuberculeuse, ulcérée dans plusieurs endroits. La membrane, qui tapisse le sinus frontal, le zigomatique, le maxillaire, les cellules de l'ethmoïde, étoient sup-

purés, & les finus contenoient une grande quantité de pus.

La tunique extérieure du foie étoit calleuſe & obſtruée preſque dans toute ſon étendue. Il y avoit une concrétion blanche gypſeuſe dans la ſubſtance du foie. La tunique externe de la rate étoit obſtruée.

Il y avoit pluſieurs points d'engorgement dans le cerveau. Les glandes pinéales & pituitaires paroiſſoient plus groſſes que dans l'état naturel. Nous avons trouvé un peu de ſéroſité dans les ventricules. La ſubſtance du cervelet étoit molle.

Cette obſervation nous montre les déſordres d'une maladie chronique, à laquelle il auroit été difficile d'appliquer un traitement. Par quel moyen auroit-on pu attaquer les engorgements & les obſtructions des vaiſſeaux lymphatiques & des glandes? les Scolaſtiques nous propoſeront des appéritifs, des fondants : mais il faut des moyens dans la pratique, & non pas des mots; & il faut convenir que ſi l'obſervation & l'expérience ne nous éclairent pas, nous aurons long-temps plus de mots que de moyens.

Cependant il ne faut pas perdre de vue que le ſujet de cette obſervation a jeté pendant plus d'un an, & que la maladie qu'on ne reconnoît ordinairement que par le flux des naſeaux eſt plus rapide chez les mulets, qui meurent ſouvent du 6 au 15 de l'époque où ils ont commencé à jeter. D'ailleurs ce cheval a d'abord jeté de la narine du côté du montoir. Cet écoulement a ceſſé enſuite, & on le croyoit guéri lorſque l'écoulement a reparu de l'autre côté; enfin c'eſt de ce côté que l'on a trouvé des tubercules ulcérés, tandis que l'on n'a vu ſur la membrane pituitaire, de l'autre côté, que des
calloſités

callosités & des vaisseaux variqueux, ce qui permet d'inférer que si la maladie n'attaquoit que la membrane pituitaire, il seroit peut-être possible de parvenir à détruire les ulcérations qui produisent l'écoulement & à obtenir une cicatrice.

On a tué un autre mulet qui jetoit depuis dix jours; son allure étoit triste; il avoit la tête basse, l'œil terne, de la maigreur, le poil hérissé & sec; il jetoit avec bruit, des deux naseaux, une humeur muqueuse, blanche, sans odeur.

La masse alimentaire contenoit beaucoup de crinons: il y avoit une très-grande quantité de ces vers sur la tunique interne de l'estomac: un tubercule placé entre les tuniques de ce viscère en étoit rempli, les glandes mésentériques étoient engorgées: il y avoit un épanchement séreux dans le ventre: nous avons trouvé dans l'estomac au moins vingt œstres, qui étoient implantés dans les tuniques: il y avoit quelques strongles dans les intestins grêles.

Les poumons avoient quelques tubercules: les glandes bronchiques étoient fort engorgées & molasses, la membrane pituitaire des deux narines étoit tuberculeuse suppurée dans plusieurs points, les sinus ne paroissoient pas affectés: il y avoit de la sérosité dans les fosses occipitales & dans les ventricules: la substance du cerveau étoit un peu molle, ainsi que celle du cervelet; le plexus choroïde étoit engorgé, ainsi que les glandes pinéales & pituitaires.

Le 3 avril 1787, on nous a présenté sur l'habitation de M. Lefevre, au quartier Morin, une mule de six ans qui ne jetoit du naseau hors le montoir, que depuis la veille, une humeur blanche, épaisse, sans odeur: l'animal pa-

roiſſoit en chair, vigoureux, & il ne montroit aucun ſigne qui annonçât des déſordres eſſentiels.

On a tué cet animal : on a trouvé pluſieurs crinons répandus ſur le méſentère & ſur les inteſtins : la maſſe alimentaire contenoit une grande quantité de vers de la même eſpèce : il y en avoit une couche ſur les parois de l'eſtomac : nous avons trouvé un tubercule entre les tuniques de ce viſcère : ce tubercule communiquoit à l'eſtomac par un trou fiſtuleux ; il contenoit des crinons & du pus.

Les glandes du méſentère étoient engorgées, principalement celles du méſocolon. Pluſieurs de ces glandes étoient dans un état de ſuppuration, & contenoient des crinons : une branche de l'artère méſentérique poſtérieure étoit dilatée, & contenoit un paquet de crinons qui ne différoient de ceux du bas-ventre que par leur couleur rouge : les tuniques de cette artère étoient engorgées & paroiſſoient rongées intérieurement : il y avoit quelques points tuberculeux dans le foie ; les poumons paroiſſoient ſains : il y avoit un pus de ſéroſité jaune dans le péricarde.

La membrane pituitaire de la narine du côté du montoir étoit rouge, engorgée & variqueuſe; celle de la narine hors le montoir étoit plus engorgée, plus rouge & paroiſſoit avoir ſouffert de l'irritation : le ſinus zigomatique, le maxillaire contenoient une très-grande quantité d'un pus blanc, & l'écoulement du naſeau ne paroiſſoit être que le dégorgement de ce foyer qui étoit conſidérable : la membrane pituitaire de ce ſinus étoit engorgée, ulcérée & infiltrée par une humeur jaune, gélatineuſe & ſéreuſe.

MM. le Général & l'Intendant ayant pris communication de ces obſervations, MM. leurs Re-

présentants au Cap ont rendu, le 7 avril 1787, une ordonnance provisoire, ayant pour objet principal de régler la police à observer dans les entrepôts qui servent aux boucheries & au commerce des mulets.

On a observé des écoulements morveux chez plusieurs espèces d'animaux, & dans différentes espèces de maladies (3); mais la morve proprement dite n'attaque que les chevaux, l'âne, les mulets, le joumard & le zébre (4).

Les Grecs, qui désignent la morve sous le nom de *Malis*, pensoient que le siége de cette maladie étoit dans la tête.

Mrs Lafosse, père & fils, détruisant toutes les opinions qui fixoient le siége de la morve dans différents viscères, l'ont placé dans la membrane pituitaire. Cette opinion, accueillie par l'Accadémie des sciences, a eu beaucoup de partisans: M. l'Abbé Rozier l'a adoptée; mais elle est retrécie, & nous croyons que M. Bourgelat a raison de dire qu'elle est insoutenable, malgré les suffrages les plus éclatants.

On pourroit croire que les altérations observées sur les différents viscères, dans la morve, sont l'effet d'une altération successive des humeurs, & d'un dépérissement chronique; mais nos observations nous ont démontré que l'altération des humeurs, l'engorgement des glandes, la lésion de plusieurs viscères, l'ulcération de plusieurs parties existoient avant que la morve proprement dite s'établît & qu'il y eût ulcéra-

---

(3). Instruct. sur les moyens de s'assurer de l'existence de la morve & d'en prévenir les effets, art. Ier, pag 8. V. Guide du Maréchal, § III, pag. 130.

(4). Mém. de la S. R. de méd. année 1779, p. 361 & s.

tion de la membrane pituitaire, avec écoulement purulent par les naseaux.

M. l'Abbé Rozier présente toutes les inductions qui peuvent autoriser l'opinion de Mrs Lafosse. 1°, Il y a, dit-il (5), dans le cheval & dans l'homme, des plaies & des abcès qui n'ont leur siége que dans une partie; pourquoi n'en seroit-il pas de même dans la morve?

Nous observerons que la plaie est un accident qui peut intéresser toutes les parties qui auront souffert l'application des moyens qui peuvent la produire : quant aux abcès, leur siége ordinaire est le tissu cellullaire; ils peuvent se former dans toutes les parties.

2°, Il y a, dit M. Rozier, dans l'homme des chancres rongeants aux lèvres & dans le nez : ces chancres n'ont leur siége que dans les lèvres ou dans le nez; ils ne donnent aucun signe de leur existance après leur guérison locale : pourquoi n'en seroit-il pas de même de la morve dans le cheval?

Il peut se former des ulcérations & des chancres sur toutes les parties qui auront été irritées par des substances âcres & caustiques; mais ces ulcérations & ces chancres sont plus souvent symptômatiques qu'ydiopatiques : on ne les guérit pas toujours par un traitement local : il est même souvent dangereux de le tenter. D'ailleurs en admettant, comme cela est vrai, qu'une cause irritante ou rongeante pût produire une ulcération locale dans la membrane pituitaire, ce n'est pas avouer que cette ulcération soit la morve, & il faudroit bien d'autres preuves pour établir cette assertion.

(5). Cours comp. d'agr. t. VI, art. morve, p. 606 & s.

3°, La pulmonie, continue M. Rozier, ou la suppuration du poumon, n'affecte que le poumon : pourquoi la morve n'affecteroit-elle pas uniquement la membrane pituitaire ?

Il y a des pulmonies de constitution, il y en a d'accidentelles. Les causes qui peuvent les produire sont très-multipliées ; mais en examinant les causes éloignées, les prédisposantes, les déterminantes de la pulmonie, on voit qu'elle est moins souvent essentielle que sympômatique, & que la suppuration du poumon n'est, dans le plus grand nombre des cas, que la suite d'un vice humoral & organique, dont le plus grand développement s'est manifesté sur la partie la plus foible & la plus disposée à en recevoir les impressions.

4°, Si la morve n'étoit pas locale, dit M. Rozier, ou ce qui est la même chose, si elle venoit de la corruption générale des humeurs, pourquoi chaque partie du corps, du moins celles qui sont d'un même tissu que la membrane pituitaire, c'est à-dire d'un tissu mou, vasculeux & glanduleux, tel que le cerveau & le poumon, le foie, le pancréas, la rate, &c. ne seroient-elles pas affectées de même que la membrane pituitaire ? Pourquoi ces parties ne seroient-elles pas affectées plusieurs & même toutes à la fois, puisque toutes les parties sont également abreuvées & nourries de la masse des humeurs, & que la circulation du sang, qui est la source de toutes les humeurs, se fait également dans toutes les parties ? Or il est certain que dans la morve proprement dite toutes les parties du corps sont parfaitement saines, excepté la membrane pituitaire : cela a été démontré par un grand nombre de dissections.

Ces propositions renferment des erreurs de fait & d'observations. Je dirai d'abord, pour les attaquer, que l'on décide souvent trop légèrement de l'état sain ou malade des humeurs ou des organes. Il y a des altérations sensibles qui nous frappent & que nous découvrons aisément ; mais il y a bien des nuances qui nous échappent, & ce sont toutes ces nuances qu'il faudroit pouvoir saisir, pour connoître avec précision les différentes espèces, les différents degrés d'altérations, & pouvoir juger de l'état sain ou malade des humeurs ou des organes. Ces connoissances ne sont pas faciles à acquérir ; elles manquent à la médecine ; & tant qu'on ne les aura pas, il y aura toujours dans les recherches anatomiques beaucoup de jugements hasardés, & beaucoup d'observations vicieuses.

Le poumon, le cerveau, le foie, la rate, le pancréas, &c. ont chacun leur texture, & ils ont chacun des lois particulières de circulation, de sensibilité, de motivité qui les rendent propres à exercer la fonction qui leur est attribuée; mais comme toutes les humeurs & le principe vital ont une source commune, ils sont susceptibles, sous la modification particulière qu'ils reçoivent dans chaque organe, d'une altération générale qui établit les maladies de toute la substance. La morve est de ce genre, & l'on a vu assez souvent que son principe avoit agi sur toutes les humeurs & sur tous les viscères, pour qu'il ne soit pas permis de douter que cette maladie n'est pas simplement locale, mais qu'elle porte son impression sur toutes les parties.

Nous croyons, avec M. Chabert, que le sang est vicié dans la morve : nous en avons vu des preuves incontestables dans nos observations ;

mais elles nous ont montré aussi que cette humeur n'étoit pas la seule qui fût affectée : toutes les glandes nous ont paru entreprises, toute la lymphe nous a paru viciée, & nous pensons que c'est avec raison que M. Bourgelat a dit qu'il falloit chercher la source de la morve dans la dyscrase ou dans la corruption du sang & des humeurs

1°, Si dans la morve, continue M. Rosier, la masse totale des humeurs étoit viciée, chaque humeur particulière qui en émane le seroit aussi, & produiroit des accidents dans chaque partie. La morve seroit dans le cheval, ainsi que la vérole dans l'homme, un composé de toutes sortes de maladies; le cheval maigriroit, souffriroit, languiroit & périroit bientôt; des humeurs viciées ne peuvent pas entretenir le corps en santé. Or on sait que dans la morve le cheval ne souffre point, qu'il n'a ni fièvre ni aucun autre mal, excepté dans la membrane pituitaire : qu'il boit & mange comme à l'ordinaire, qu'il fait toutes ses fonctions avec facilité, qu'il fait le même service comme s'il n'avoit point de mal, qu'il est gai & gras, qu'il a le poil lisse & tous les signes de la plus parfaite santé (6).

La vérole n'est pas un composé de toutes sortes de maladies; son principe est un : il n'y a que ses effets qui varient. Comme l'on voit des hommes qui conservent de l'embonpoint & dont les fonctions s'exécutent avec régularité, quoiqu'ils aient la vérole, de même on voit des chevaux & des

---

(6). Il est certain que ces signes sont la marque d'une bonne santé; mais il s'en faut bien que le cheval morveux les donne. Au contraire, on reconnoît son état à son regard triste, à son poil hérissé & à l'amaigrissement de tout son corps, L'art du manège, chap. 18, pag. 226.

mulets qui ne paroissent pas souffrir, quoiqu'ils soient attaqués de la morve : l'action des principes contagieux n'est pas la même chez tous les individus, leur développement ne garde pas la même mesure chez tous les sujets ; ils ne portent pas leurs impressions constamment sur les mêmes parties, & l'on observe toujours de la variation dans la marche & dans les symptômes : mais gardons-nous d'établir nos erreurs en principes ; ne présentons pas nos illusions pour des vérités, & ne réglons pas nos opinions sur des exceptions. Il y a des animaux qui ont la morve & qui ne paroissent pas souffrants : cela est vrai ; nous en avons vu des exemples. Mais à quelle époque de la maladie cet état de santé peut-il en imposer ? ce ne peut-être qu'à celle de la rémission des symptômes inflammatoires & de la fièvre, lorsque la suppuration qui est formée dans les glandes n'a pas encore infecté les humeurs par une diathèse irritante & septique, ni porté dans les organes une altération qui puisse en dénaturer la texture & troubler les fonctions.

Comment M. Rosier, qui dit que la morve est un écoulement de mucosité par le nez avec inflammation ou ulcération de la membrane pituitaire, peut-il dire qu'il n'y a pas de fièvre dans la morve ni aucun autre mal. La morve seroit la seule maladie inflammatoire qui ne seroit pas accompagnée de fièvre ; mais la nature ne se dément pas, la fièvre existe dans la morve, dans son principe ou dans son développement, à l'époque inflammatoire : mais elle n'existe plus lorsque la suppuration est établie ; & il paroît que le premier période de la maladie n'a pas été observé, & que l'on n'a examiné que le second & le dernier,

Après avoir avancé des assertions qui tendent à prouver que la morve est une maladie locale qui n'attaque que la membrane pituitaire, M. Rosier établit des faits qui, suivant lui, ne laissent guère de lieu au doute & à la dispute.

Premier fait. Souvent la morve n'affecte la membrane pituitaire que d'un côté du nez, donc elle est locale. Si elle étoit dans la masse des humeurs, elle devroit au moins attaquer la membrane pituitaire des deux côtés.

Il y a toujours un côté qui paroît plus affecté dans les animaux morveux; mais l'autre côté n'est pas pour cela exempt de toute altération. Le virus morveux, comme tous les principes des maladies contagieuses, agit non-seulement sur toute la substance, mais il se porte par des révolutions très-promptes & avec un mouvement très-rapide, d'une partie sur l'autre; & sa plus forte impression sur telle ou telle partie paroît déterminée par les rapports qu'il a avec les humeurs qui l'abreuvent, sa constitution, sa sensibilité & son irritabilité.

Deuxième fait. Les coups violents sur le nez produisent la morve; dira-t-on qu'un coup porté sur le nez a vicié la masse des humeurs?

Est-il bien prouvé que les coups portés sur le nez aient produit la morve proprement dite?

Troisième fait. La lésion de la membrane pituitaire produit la morve. En 1779, au mois de novembre, après avoir trépané & guéri du trépan un cheval, il devint morveux, parce que l'inflammation se continua jusqu'à la membrane pituitaire. L'inflammation d'une partie ne met pas la corruption dans toutes les humeurs.

Cette troisième proposition ressemble à la seconde. Le principe qu'elle contient est destitué

de preuves ; & il eſt permis de douter, ſans vouloir diſputer, mais arrêté par la néceſſité d'exiger de l'exactitude dans les obſervations phyſiques, que la morve qui eſt ſurvenue au cheval qui avoit été trépané fût de l'eſpèce contagieuſe.

Qui eſt-ce qui ne ſait pas, qui eſt ce qui n'a pas obſervé que la plus petite inflammation, accompagnée d'un mouvement fébrile, produit d'abord de l'orgaſme dans les humeurs, de l'éréthiſme dans les ſolides, & enſuite une certaine nuance de décoloration qui annonce que les humeurs pénétrées par une ſurabondance de feu ont été atténuées, ou qu'il s'eſt formé des ſtaſes, des embarras dans les voies de la circulation, & que les humeurs ſurchargées peut-être par des principes hétérogènes ont beſoin pour corriger l'altération qu'elles ont ſubie, de ſe dépurer par les voies d'excrétion qui ſont les mieux diſpoſées pour s'y prêter.

C'eſt en examinant toutes les nuances de la ſanté & des maladies que l'on peut juger avec exactitude des révolutions de l'économie animale dans l'un & dans l'autre état ; mais où ſont les ſignes qui peuvent nous faire connoître, principalement chez les animaux, ces altérations preſque imperceptibles ; & combien ce défaut de ſagacité, d'attention ou d'obſervation ne nous fait il pas porter de faux jugements ?

Quatrième fait. Un cheval ſain devient morveux preſque ſur le champ, ſi on lui fait dans le nez des injections âcres & corroſives. Or, ces injections ne vicient pas la maſſe des humeurs.

Cette propoſition eſt auſſi vicieuſe que les deux précédentes. Le tabac excite le larmoiement chez l'homme & la ſécrétion de la morve, mais il ne

produit pas l'ozène ni le coriza. Il n'est pas douteux que des injections âcres & corrosives ne puissent enflammer, ulcérer la membrane pituitaire & produire un écoulement morveux : mais cet écoulement est-il la morve essentielle & contagieuse ? Nous ne nous lasserons pas de répéter cette question, qui peut se résoudre sans dispute, par de bonnes expériences.

Cinquième fait. On guérit de la morve par des remèdes topiques.

Il est certain que l'on a cité des faits ; mais ils prouvent peut-être, s'ils sont exacts & bien observés, que l'ulcération morveuse de la membrane pituitaire peut être guérie quelquefois sans qu'il se manifeste dans la suite un nouveau développement de la maladie sur d'autres parties. C'est ainsi que l'on voit guérir quelquefois par un traitement plus heureux que sage des symptômes de vérole ou des maladies cutanées, par des remèdes externes sans qu'il arrive accident ; mais combien n'a-t-on pas de preuves des suites fâcheuses de ces traitements inconsidérés qui détruisent la sécurité qui avoit séduit & trompé les malades : n'a-t-on pas même des exemples que la guérison des animaux morveux par l'usage du traitement local n'est qu'illusoire ; & n'a-t-on pas vu des animaux qui avoient cessé de jeter & que l'on croyoit guéris redevenir morveux, & éprouver tous les ravages de la maladie ?

Nous n'aurions pas examiné les propositions de M. l'abbé Rosier, qui sont celles de Messieurs Lafosse, si elles ne se trouvoient pas dans un ouvrage qui mérite à bien des égards de faire autorité, & si nous n'étions pas persuadés que M. Rosier seroit fâché que la juste réputation dont il jouit servît à perpétuer des erreurs qui

ont peut-être déjà pendant trop long-temps donné des entraves aux recherches & aux obſervations que l'on auroit pu faire pour perfectionner l'hiſtoire d'une maladie qui eſt à peine connue.

L'origine des maladies contagieuſes eſt toujours très-obſcure, & l'on peut dire qu'il y a beaucoup d'erreurs dans tous les raiſonnements que l'on fait à ce ſujet,

On a préſumé que la morve avoit été apportée dans la Colonie par des mulets ou par des chevaux étrangers : on a vu pluſieurs fois des chevaux qui arrivoient de la Nouvelle-Angleterre, & qui avoient des écoulements par les naſeaux ; mais on n'a jamais conſtaté par des obſervations exactes, ſi ces écoulements étoient produits par la gourme, par la morve ou par d'autres maladies ; en ſorte que cette allégation ſur l'introduction de la morve dans la Colonie n'eſt qu'une conjecture probable, & qui eſt deſtituée de preuves (1). On porte des mulets eſpagnols & des chevaux anglois dans la partie de l'oueſt & dans celle du ſud, comme dans la partie du nord; cependant la morve ne s'eſt encore manifeſtée que dans celle-ci, & ſon principe n'a pas encore été tranſporté dans les autres parties de la Colonie, ou il n'y a pas encore pris de développement.

Mais en attendant que la morve ait pu ſe former dans la Colonie, nous ne pouvons pas faire connoître les cauſes qui ont pu produire le premier germe de la maladie; ni celles qui peuvent favoriſer ſon développement. Nous avons vu régner la morve ſur des habitations dont le ſol eſt bas, humide, argilleux, où il y a peu de ſavannes, où les animaux ſont nourris en par-

(7). V. notre huitième obſervation,

tie avec des aliments échauffants fermentescibles, où ils boivent & se baignent dans des marres chaudes & dont les eaux sont altérées, où ils sont employés à des travaux continuels & fatigants, où ils sont fréquemment réunis, où ils sont exposés à contracter du froid, de l'humidité après un exercice violent. Cependant toutes ces causes, qui sont à peu près les mêmes que celles qui ont été indiquées par M. Chabert, existent sur presque toutes les habitations de Saint-Domingue, & l'on n'y voit pas paroître la morve (8).

On regarde la morve en Europe comme une maladie chronique qui ne parcourt ses périodes qu'avec une extrême lenteur (9). L'été est la saison où le virus morveux est le plus contagieux, où il agit avec beaucoup plus d'activité ; c'est pourquoi dans les pays chauds la morve se communique si facilement & prend un accroissement si prompt (1).

Il faut distinguer plusieurs époques dans la morve. Celle de l'incubation qui est celle pendant laquelle le virus se propage, & agit sur les humeurs & sur les organes d'une manière qui les dispose à subir l'altération relative au mode de cette maladie, & à prendre le ton d'action qui convient à son caractère.

On ne connoît pas l'étendue de cette époque, & souvent elle échappe à l'observateur.

Il y a une seconde époque dans laquelle l'animal est inquiet, triste ; il a des attitudes gênées, il se couche plus fréquemment : il y a de la fièvre : il se forme des gonflements, des ulcé-

(8). Instruct. sur les moyens de s'assurer de l'existence de la morve. Art. 2, causes de la morve, p. 13 & 14.

(9). V. C. p. 16, cours d'hippiatrique, p. 255.

(1). V. Méd. vétér. classe VI, p. 284.

rations psoriques farcineuses, des épilations, des tumeurs sur différentes articulations, des claudications : les narines ne jettent qu'une humeur claire, muqueuse & peu abondante : la membrane pituitaire paroît plus ou moins rouge, les glandes commencent à s'engorger. Cette seconde époque qui n'a pas une étendue déterminée, échappe souvent encore sur les habitations, parce que l'on n'examine pas avec assez d'attention les animaux, parce que l'on ne saisit pas toutes les indispositions qu'ils éprouvent, parce que l'on se trompe sur le caractère de celles que l'on apperçoit & que l'on ne sait pas qu'il y a dans la morve une variation d'accidents, & une progression de symptômes qui en imposent, lorsqu'on n'en a pas observé les rapports successifs.

Enfin la troisième époque est l'état purulent de la maladie : c'est celle que l'on connoit le mieux, c'est elle qui a fixé le nom de la maladie ; ses progrès & les symptômes de dégradation qu'elle présente sont plus rapides dans les pays chauds que dans les pays froids ; & c'est parce qu'on l'a examinée abstractivement que l'on a dit que la morve dans la Colonie paroissoit être une maladie aiguë. C'est à cette époque que les glandes s'engorgent & s'abcèdent, que les tubercules du poumon suparent, que le tissu cellulaire s'infiltre, que la membrane pituitaire se charge de tous les désordres décrits par tous les Auteurs & que l'on retrouve dans nos observations, que la gêne de la respiration s'établit, que l'on voit toutes les forces vitales combinées, toutes les oscillations se réunir pour déplacer des portions du virus, pour les porter sur diverses parties & faire des efforts inutiles pour éteindre une cause de destruction qui est indomptable.

Il eſt prouvé que la morve eſt une maladie contagieuſe (2). M. Chabert dit, en parlant de la gourme, de la morfondure, que ces maladies ne deviennent contagieuſes que par le flux qu'elles occaſionnent. Tout cheval ſain, dit il, ne ſauroit en effet lécher, avaler ou recevoir, de quelque manière que ce ſoit, l'humeur morbifique qui s'échappe par les naſeaux d'un animal malade, ſans contracter une maladie dont les ſymtômes ſont un flux plus ou moins copieux (3).

La contagion de la morve agit avec une activité relative à la diſpoſition des ſujets, à la maſſe & à la force des principes contagieux, à la conſtitution des ſaiſons & aux parties ſur leſquelles elle eſt appliquée. M. Elein de Villeneuve, habitant au Limbé, qui doit ſes talents à ſon génie & ſa conſidération à ſon mérite, a eu la morve ſur les mulets de ſon habitation : la contagion faiſoit des progrès & avoit un développement rapide; il a fait tuer ceux chez leſquels la morve étoit confirmée; il a iſolé ceux qui paroiſſoient légèrement affectés, & chez leſquels la maladie étoit à la première & à la ſeconde époque. M. Blein a éteint, par cette conduite, le foyer de la contagion; il a diſperſé & affoibli ce qui reſtoit : la diſpoſition individuelle a peut-être changé avec la conſtitution : les circonſtances n'ont plus été les mêmes : des influences trop foibles n'ont pas porté des impreſſions ſuffiſantes pour exciter le développement des principes contagieux, & la maladie a paru ceſſer.

M. Chabert, que nous citons toujours avec plaiſir, dit que tous les chevaux qui habitent,

---

(2). V. Mém. de la ſoc. de méd. L. C.
(3). V. Inſtruct. p. 21.

travaillent, boivent & mangent avec des chevaux morveux, n'ont pas toujours contracté la morve : il en eſt de la morve, ſuivant lui, comme de toutes les maladies contagieuſes; ſa malignité eſt relative à la diſpoſition des ſujets, & elle a d'autant plus d'activité que les chevaux ſont plus jeunes, que leurs humeurs de gourme ſont plus en mouvement, que leur tempérament ſera plus altéré, que leur nombre ſera plus conſidérable, que leur ſervice exigera qu'ils ſoient plus raſſemblés, plus mêlés les uns avec les autres (4).

Lorſque le virus morveux attaque les mulets, dit M. Vitet, il fait des ravages conſidérables & ſe communique avec promptitude (5).

Pourquoi la morve attaque-t-elle plus communément les mulets, à Saint-Domingue, que les chevaux ? les chevaux ne ſont pas mieux nourris ni mieux ſoignés que les mulets : on les fatigue également par des courſes forcées : l'habitude d'aller très-vîte fait qu'on ne les ménage pas; ils paſſent les rivières étant couverts de ſueurs : on ne prend aucun ſoin d'eux lorſqu'ils arrivent : on les lâche ſouvent dans les ſavannes où ils ſont expoſés à toute l'intempérie des ſaiſons; ils mangent dans les mêmes bacs, dans les mêmes chaudières; ils s'abreuvent dans les mêmes mares, & cependant on n'a pas encore obſervé que toutes ces cauſes aient produit chez aucun le développement ſpontané de la morve

Tous les animaux qui jettent ne ſont pas attaqués de la morve. Il y a des écoulements pro-

(4). V. Inſtruct. p. 21.
(5). V. Méd. vétér. claſſe VI, p. 824.

duits

duits par la gourme, par la pulmonie, par des maladies du sinus maxillaire, comme celle que nous avons vue sur un cheval dont nous rapportons l'observation ; mais dans ces cas, la membrane pituitaire n'est pas enflammée, tuberculeuse, ulcérée, les glandes ne sont pas engorgées, tuméfiées & suppurées.

L'art vétérinaire, comme la médecine, a ses difficultés & ses écueils. On n'a pas encore découvert le spécifique de la morve, & le traitement de cette maladie, abandonné trop souvent à l'empirisme hardi ou au charlatanisme trompeur, n'a pas encore fait les progrès que l'on peut desirer.

Mrs Lafosse & Servier ont prétendu avoir guéri des chevaux morveux par l'application du trépan. M. Malouin dit avoir guéri avec l'éthiops minéral & la pervenche : l'eau de chaux, l'alkali volatil fluor, le concret ont réussi quelquefois à M. Chabert. On ne peut donc plus dire que la morve est une maladie incurable (6), & il faut s'occuper à perfectionner le traitement qui a été indiqué par ceux qui ont obtenu quelques succès.

La morve n'est pas incurable, dit M. Chabert, mais son traitement a été jusqu'à présent long & dispendieux. Il est encore très-incertain dans les chevaux, chez lesquels elle a fait des progrès : mais ce qu'il y a de sûr, c'est la perte énorme qu'elle peut occasionner, en se propageant d'un individu à l'autre. Ce seroit donc mal entendre ses intérêts que de chercher à la guérir, surtout lorsqu'elle est ancienne ; & si elle ne l'est pas, lorsque le virus a fait en peu de temps des progrès rapides : ainsi la cure de cette

(6). V. Méd. vétér. class. VI, p. 830.

maladie ne doit être entreprise qu'autant qu'elle sera dans son principe, ou tout au plus dans son second période, & il faut encore que les animaux que l'on se propose de traiter soient en bon état, d'un bon tempérament & exempts de tous autres vices (7).

On peut, en isolant les animaux, faire des essais aux différentes époques de la maladie; mais il faut, avant que de faire des expériences sur les moyens curatifs, bien examiner l'ordre naturel des symptômes; & c'est pour n'y avoir pas fait assez d'attention, & parce que l'on n'a eu jusqu'à présent qu'un diagnostique incomplet, que l'on a proposé des méthodes confuses, ou des traitements insuffisants.

Il n'y a rien de si aisé en général que d'ordonner des remèdes, & il n'y a rien de si difficile que de les bien appliquer. La méthode nous séduit quelquefois, mais la règle nous manque; & nous obtenons souvent avec regret des résultats différents de ceux que nous attendions, parce que nous n'avons pas su choisir les circonstances les plus favorables pour leur application, & parce que nous n'avons pas su prévoir les effets qu'ils pourroient produire.

Ne pourroit-on pas, dit M. Paulet (8), du moment qu'une bête malade est condamnée & censée morte, au lieu de la tuer tout de suite, l'enfermer dans un endroit particulier à l'abri de toute communication, & faire sur elle l'essai de différentes méthodes que l'on propose jusqu'à ce que les symptômes, décidément mortels,

---

(7). V. Instr. p. 15 & 16, méd. vétér. class. VI, p. 829.

(8). Rech. hist. & phil. sur les mal. épiz. t. II, p. 236 & 237.

tel que la dissenterie, parussent. De cette manière, l'état & les particuliers ne perdroient que ce qu'il est impossible de sauver, & l'on auroit au moins la facilité de faire des tentatives qui pourroient avoir quelque succès; car il faut l'avouer, la conduite qu'on tient est à la vérité le triomphe des moyens politiques de l'Administration, mais fait la honte de l'Art & ne donne aucune espérance.

Il seroit à desirer qu'il y eût des Artistes consacrés à ces expériences. Nous convenons, avec M. Rozier, que les dépenses en seroient fort considérables; mais on ne doit pas être retenu par cette considération, puisqu'il n'est pas possible qu'en faisant tous les sacrifices qui seroient nécessaires pour suivre toutes les vues qui se présenteroient, en ne négligeant aucun détail, les dépenses soient jamais à comparer aux bénéfices qui pourroient en résulter pour les particuliers & pour l'état, si l'on étoit assez heureux pour parvenir à fixer une méthode curative, après avoir reconnu la nature, le caractère, la marche, les symptômes de chaque maladie : d'ailleurs le peu d'importance des victimes favorise les progrès de l'Art vétérinaire, & chaque Nation doit ambitionner la gloire de faire des découvertes dans cette partie, qui ne peuvent qu'améliorer le commerce & l'agriculture.

M. Vicq-d'Azir propose de pratiquer l'inoculation pour s'assurer de l'activité de la contagion d'une maladie épizootique (9) : ce moyen seroit excellent sans doute, s'il n'y avoit pas des circonstances qui peuvent faire varier les résultats; il a été employé en 1748 par M. Decourtivron;

(9). V. Exposit. des moyens cur. & préserv. pag. 97.

il vouloit s'aſſurer de quelle manière la maladie épizootique qu'il obſervoit ſe communiquoit : un ſeul inoculé avec la bile l'a contractée, & en eſt mort. Layar a tenté le même moyen en Angleterre en 1758 : on l'a pratiqué en Hollande en 1770 : enfin on s'en eſt ſervi à Sélan, dans les îles de Fimen, de Falſter, de Laland, d'Arroé en 1779, & on eſt parvenu à faire ceſſer l'épizootie qui ravageoit ces pays (1).

M. Mauduyt a propoſé de faire ſur des animaux l'inoculation de la peſte, pour chercher les moyens d'affoiblir le virus loymique (2). M. Samoïlowitz croit que l'inoculation de la peſte peut être utile aux perſonnes qui, par état, ſont obligées d'être auprès des malades ; mais il eſt probable que l'on aimera mieux attendre les événements de cette maladie terrible, que de chercher à s'y expoſer.

Les belles expériences de M. Vicq-d'Azir, dans l'épizootie de 1775, ont prouvé que la maladie ne ſe communiquoit pas aux chevaux, mulets, ânes, chiens, chats, cochons, moutons & chèvres. Le principe de cette maladie étoit ſans doute ſous une modification qui n'avoit aucun rapport avec le principe de vitalité de ces différentes eſpèces d'animaux : mais cela n'arrive pas toujours dans toutes les épizooties, car il y en a qui paſſent d'une eſpèce à l'autre ; & on n'en a vu qui étoient répandus en même-temps ſur différentes eſpèces d'animaux.

Les expériences de M. Vitet ſur l'humeur muqueuſe des animaux morveux prouvent, 1°, que

(1). Eſſai ſur l'action de l'air dans les maladies contag. pag. 111 & 112.

(2). L. C. p. 69.

la morve d'une brebis, introduite dans les naſeaux d'un cheval ſain, ne le rend pas morveux, de même que celle d'un cheval morveux n'agit pas ſur la membrane pituitaire d'une brebis ſaine : 2°, que ſi on inocule la morve d'un cheval à un autre dans une plaie faite aux téguments, celui-ci ne devient pas morveux; mais que s'il mange des herbes infectées de morve, il la prend par cette voie : 3°, qu'un cheval ſain qui habite avec un cheval morveux au dernier degré, en eſt plutôt infecté que dans tout autre cas, & plus facilement encore s'il eſt jeune & dans une ſaiſon chaude (3).

Il réſulte des expériences que nous avons faites au Cercle, par l'invitation de MM. de la Luzerne & de Marbois, en préſence de MM. de Vincent, de la Plaigne & Jauvin, commandants & ordonnateur au Cap, que la morve eſt contagieuſe; que l'activité de la contagion eſt relative à ſa maſſe, à ſon énergie, à l'époque de ſon développement, à la conſtitution de la ſaiſon, à la diſpoſition des ſujets & à quelques complications dont les nuances n'ont pas été bien obſervées; qu'il faut que les animaux habitent enſemble pour contracter la maladie, ou qu'ils ſoient ſoumis immédiatement à l'action des principes contagieux; qu'il eſt douteux que cette infection puiſſe ſe tranſmettre par le moyen de l'air, comme l'a avancé M. le Baron de Sind (4); que les ſujets âgés & domptés par le travail ſont plus ſuſceptibles de contracter la maladie que les jeunes animaux chez leſquels le principe

(3). V. Rech. ſur les maladies épizoot. par M. Paulet, part. II, t. II, pag. 355.

(4). L'Art du manège, chap. XVIII de la morve, p. 222.

vital eſt énergique & fougueux ; que tous les écoulements des narines ne caractériſent pas la morve, & qu'outre ceux qui ont été indiqués par les Auteurs, il peut y en avoir qui ſoient produits par une altération particulière des ſinus ; que le virus morveux n'agit pas excluſivement & abſolument ſur la membrane pituitaire ; qu'il porte ſon impreſſion ſur toutes les humeurs, ſur tous les viſcères ; que ce virus qui coagule la lymphe eſt d'une nature ſubtile & très cauſtique ; que l'écoulement des naſeaux n'en eſt que le véhicule ; que les différentes tumeurs qui ſe manifeſtent dans le développement de la maladie ne paroiſſent être que les effets inutiles des efforts que la nature fait pour l'engouer, l'abſorber, l'adoucir ou le rejeter ; que la morve admet, comme toutes les autres maladies, des complications qu'il ne faut pas confondre ; que le développement de la morve & l'époque de la ſuppuration ſont annoncés par un mouvement fébrile ; que l'altération de la membrane pituitaire eſt ſouvent le dernier ſymptôme qui ſe manifeſte ; que ſouvent, comme le dit M. le Baron de Sind, cet état eſt précédé par la corruption de la maſſe des humeurs & leur altération corroſive (5).

Il eſt prouvé en outre que les ouvrages ſur la morve contiennent des opinions fauſſes, contradictoires & problématiques ; que les Auteurs qui ont propoſé des remèdes topiques pour la morve ne connoiſſoient pas bien ſon caractère (6), qu'il reſte encore beaucoup de recherches à faire ſur cette maladie dont les ſignes

(5). L'Art du manège, L. C. page 224.
(6). Id. page 226.

ſont incertains, & dont la nature & les vrais principes ne ſont pas encore bien connus (7); que l'on doit multiplier les expériences & les faire à toutes les époques de la maladie; que l'on ne doit pas être arrêté par les difficultés ni par les mauvais ſuccès, parce que l'on ne peut pas prévoir les réſultats que l'on peut obtenir en conſultant la nature plus que les livres.

Les Habitants qui liront notre travail ſentiront combien il eſt eſſentiel qu'ils obſervent leurs troupeaux avec plus d'attention qu'ils ne le font ordinairement, & qu'ils ſéparent les animaux qui montrent des ſymptômes équivoques, des altérations obſcures.

Notre ſixième obſervation & la huitième principalement doivent les empêcher d'acheter des animaux qui ont des écoulements ſuſpects, & elles démontrent, ſans doute plus que tous les raiſonnements que l'on a pu faire juſques à préſent, combien il eſt néceſſaire que les cargaiſons ſoient viſitées par des Experts, pour pouvoir ſéparer ou tuer les animaux qui auroient de pareils écoulements & empêcher qu'ils ſoient vendus, juſqu'à ce que leur état ait été bien caractériſé, reconnu & conſtaté.

Les maladies des beſtiaux ſont ſouvent indomptables, & ſouvent elles éludent tous les remèdes. On peut ſouvent attribuer les pertes que l'on fait, les mauvais ſuccès que l'on éprouve à la confiance mal dirigée à laquelle on ſe livre, aux préventions que l'on a adoptées, aux moyens irréfléchis que l'on emploie. Nos connoiſſances ont ſans doute un terme : nous ne pouvons redreſſer tous les écarts de la Nature; nous n'avons

---

(7). Id. page 217.

pas le pouvoir d'arrêter tous les moyens qu'elle emploie pour détruire. Notre précipitation nous égare souvent. Nous établissons nos faux jugements en règles & nos préventions en principes? Nous agissons sans rien faire de bien ; le hasard nous sert quelquefois, mais il nous trompe & nous carressons nos erreurs.

L'attention est la mère des sciences ; c'est elle qui dirige le jugement ; elle forme le Médecin & le Vétérinaire. Nous devons révérer son culte, & c'est à elle qu'il faut nous attacher pour rectifier nos connoissances, nous dépouiller de nos préjugés & prendre dans le sanctuaire de la Nature les notions justes qui nous manquent sur le caractère des maladies, & sur les moyens dont nous pouvons disposer pour les guérir.

OBSERVATIONS

Et expériences sur la Morve par M. *Arthaud*, assisté par M. *Roulin*.

Première Observation.

Le 9 août 1787, M. Lompagieu-Lapole nous a prié de visiter un mulet qui appartenoit à M. Roger, négociant en Ville.

Cet animal, âgé de sept ans, paroissoit malade depuis un mois ; s'étant apperçu qu'il ne mangeoit pas à son ordinaire, que son poil étoit luisant, qu'il portoit la tête basse, que ses yeux étoient engorgés, qu'il avoit de la chaleur, on lui fit trois saignées qui fournirent un sang très-couenneux, & on établit un régime rafraîchis-

ſant : quelques jours après on vit que les glandes ſublinguales étoient engorgées, & qu'il y avoit pluſieurs tumeurs roulantes plus ou moins groſſes à la partie ſupérieure interne & poſtérieure de la cuiſſe hors du montoir. Il en parut bientôt d'autres le long du cou, à la cuiſſe du côté du montoir & ſur d'autres parties. M. Lapole, ſentant de la moleſſe dans une de ces tumeurs, y donna un coup de flamme, & il en ſortit un pus blanc épais; il appliqua un bouton de feu ſur une de ces tumeurs qui étoit de la groſſeur d'un œuf de pigeon : pluſieurs de ces tumeurs s'ouvrirent ſpontanément, & il en réſulta des ulcères profonds & ronds qui rendoient une humeur rouſſe & ſanieuſe. Les jambes enflèrent; l'animal jeta bientôt une humeur muqueuſe, qui devint blanche, enſuite jaune, & après cela ſanguinolente, brune & fétide : l'animal, qui dans le principe de ſa maladie étoit gras, avoit maigri; ſon poil étoit ſec, hériſſé; il portoit la tête baſſe, il avoit les oreilles pendantes, l'épine du dos paroiſſoit arquée, les naſeaux étoient écartés, la reſpiration difficile & bruyante, & il jetoit une grande quantité d'humeur rouſſe, ſanguinolante & très-fétide.

M. Lapole a tué cet animal en notre préſence, les tumeurs formoient un kiſte rempli d'un pus épais, quelques-unes étoient ſkirreuſes, le tiſſu cellulaire des extrêmités étoit rempli d'une humeur lymphatique ſéreuſe rouſſe. Il n'y avoit rien de remarquable dans le ventre : le poumon droit étoit engorgé par un ſang noir, ce qui le rendoit compact : il y avoit dans ce viſcère pluſieurs tubercules : le poumon gauche avoit une couleur plus naturelle, il étoit moins engorgé & moins denſe : les glandes bronchiques étoient engor-

gées, molaſſes : le tiſſu cellulaire qui eſt à la partie ſupérieure du médiaſtin, & qui ſoutient la trachée artère & les premières diviſions des bronches, contenoit une humeur rouſſe lymphatique, comme celle que nous avions trouvée dans les extrémités.

Les naſeaux étoient chancrés, ulcérés : il y avoit ſur la membrane pituitaire des tubercules rouges ulcérées conſidérables. Le cartilage de la cloiſon, le vomer étoient altérés par la carie, les cornets étoient ulcérés & recouverts d'une matière glaireuſe & purulente. Nous avons trouvé la même humeur dans les ſinus. La partie droite de l'éthmoïde étoit noire, engorgée de ſang.

Deuxième Obſervation.

Le 4 décembre nous avons ouvert une mule qui nous avoit été abandonnée par M. la Faucherie, négociant au Cap-François.

Cet animal étoit malade depuis ſix ſemaines; il avoit d'abord paru triſte & ſans appétit : il lui étoit ſurvenu des enflures aux extrémités de l'arrière-main : il s'eſt formé des engorgements dans les glandes lymphatiques, principalement ſous la peau des extrémités de l'arrière-main. Pluſieurs de ces tumeurs ont ſuppuré, & ont formé des ulcères ronds : il s'eſt établi un écoulement par les naſeaux. M. Lapole qui a été conſulté, a déclaré que l'animal avoit la morve & qu'il falloit le tuer. On a voulu tenter quelques remèdes : l'écoulement eſt devenu plus conſidérable ; il étoit épais, jaune, gluant : il y a eu une hémoragie du côté droit trois jours avant la mort : cette mule étoit maigre; elle avoit le poil ſec, les oreilles baſſes, le cou allongé : la

respiration étoit difficile, bruyante, les flancs étoient agités, le dos étoit arqué : il n'y avoit pas de fièvre & point d'appétit.

La tunique externe des poumons étoit tuberculeuse : il y avoit plusieurs tubercules qui étoient suppurés : les glandes sublinguales, les thyroïdiennes, les bronchiques étoient molles, engorgées & infiltrées de sérosités : le péricarde contenoit un épanchement jaune séreux : l'épiploon étoit fondu, le mésentère étoit infiltré, les reins mous ; le foie, la rate contenoient un sang noir dissous : il y avoit plusieurs œstres au pylore, l'estomac étoit vide, racorni.

La membrane pituitaire qui recouvre les sinus maxillaires & zigomatiques, principalement celle qui tapisse les cornets, le vomer, la cloison cartilagineuse étoit gonflée, ulcérée, purulente, sanieuse : les os mêmes & les cartilages étoient attaqués par la carie, les chairs & le cerveau étoient mous.

Troisième Observation.

Le 3 décembre nous avons ouvert une mule qui nous avoit été envoyée de l'habitation Desglaireaux, par M. Blanq : nous fumes étonnés que cette bête qui étoit au dernier degré du marasme, & qui se soutenoit à peine, eût pu faire deux lieues ; elle jetoit depuis plusieurs semaines des deux naseaux une humeur d'un blanc jaune, les glandes de la ganache étoient engorgées.

Le tissu cellulaire du mésentère du médiastin du cœur étoit infiltré de sérosités. les glandes salivaires & lymphatiques étoient molles, infiltrées & engorgées : le sang étoit noir & dissous,

les poumons étoient noirs, denſes, tuberculeux & engorgés par une matière muqueuſe, purulente & ſanieuſe.

Les ſinus frontaux étoient ulcérés, les maxillaires & les zigomatiques contenoient une grande quantité de matière purulente, grumeleuſe : la cloiſon des narines, les cornets du nez étoient altérés par la carie, & la membrane pituitaire étoit tuberculeuſe, ulcérée & purulente : l'eſtomac étoit racorni ; il contenoit, ainſi que le duodénum, plus de cinquante vers ſtrongles, fort longs.

Il y avoit un anévriſme aſſez conſidérable au tronc de la méſentérique antérieure : les tuniques internes étoient filandreuſes & celluleuſes.

Quatrième Obſervation.

Le 4 décembre, M. Lafaucherie nous a envoyé une jeune mule qui avoit paru malade depuis trois ſemaines, & qui ne jetoit que depuis quatre jours par les deux naſeaux une humeur d'un blanc jaune, purulente & viſqueuſe. Cette bête avoit eue des enflures, & ſon poil étoit ſec ; elle reſpiroit avec bruit & lentement ; elle étoit maigre & ſe ſoutenoit avec peine. Nous l'avons tuée, en lui ouvrant une jugulaire & une carotide qui n'ont donné qu'une petite quantité d'un ſang diſſous : la membrane pituitaire de la cloiſon des narines étoit variqueuſe, tuberculeuſe, ulcérée : il y avoit du pus dans les ſinus maxillaires & zigomatiques.

Les poumons étoient tuberculeux : il y avoit un épanchement ſéreux dans le péricarde : l'eſtomac étoit fort racorni.

Nous avons trouvé pluſieurs crinons dans le

ventre. Il y en avoit plusieurs dans un anévrisme du tronc de la mésentérique antérieure : il y avoit au dessous de cet anévrisme, dans le tissu cellulaire du mésentère, une tumeur grosse comme une orange, qui étoit formée par un sang concret, noir & terreux. Cette tumeur étoit traversée par une branche de l'artère & de la veine mésentérique, qui étoient dilatées au double de leur diamètre naturel.

Les glandes lymphatiques de la ganache, du cou, des bronches, du mésentère étoient engorgées, molles, infiltrées : le tissu cellulaire étoit infiltré dans plusieurs endroits.

Cinquième Observation.

Le 5 décembre, M. le chevalier de Pont, habitant au Limbé, consultoit M. Lapole pour une mule de quatre ans qui avoit un écoulement par les naseaux, principalement du côté gauche, lorsque j'arrivai. M. de Pont, étant bien convaincu par ce que lui avoit dit M. Lapole que cette bête avoit la morve, voulut bien me l'abandonner pour servir aux expériences proposées par le Cercle.

Les narines jetoient une humeur blanche, muqueuse, claire : la narine gauche paroissoit chancrée ; elle jetoit plus que la droite. Il y avoit sur les grassets des extrémités de l'avant-main une épilation avec une petite érosion farcineuse ; & sur la partie interne du genou du côté du montoir, il y avoit une petite pustule rougeâtre & sanïeuse.

Le 7, l'écoulement étoit plus considérable : il étoit sorti un peu de sang, & la matière étoit plus jaune & plus épaisse : l'animal avoit de l'ap-

pétit, il étoit en bon état; son poil étoit sec, il portoit de temps en temps la tête basse : la respiration étoit assez aisée.

L'écoulement est devenu plus abondant, l'engorgement des glandes de l'auge a augmenté. Le quatorze, le quinze & le seize, il y avoit des stries sanguinolentes : les os du nez & le chanfrin étoient gonflés & sensibles : les narines ont jeté plusieurs lambeaux de membrane pituitaire, & il y a eu plusieurs hémorragies : il s'est formé des engorgements dans diverses parties, mais principalement dans l'extrémité de l'arrière-main du côté du montoir : il est survenu sur la queue & sur le dos des excoriations qui suintoient une humeur rousse, muqueuse. L'animal a maigri, la sécheresse de son poil a augmenté; il avoit le cou alongé, la tête basse, les yeux ternes, la contenance triste. Nous n'avons pas observé des fièvres : l'appétit a diminué le onze janvier : l'animal inspiroit par la bouche, l'expiration étoit bruyante; il s'est abattu, & il est mort quelques heures après.

Les glandes de la ganache, du cou, des bronches, du mésentère avoient une texture molle, macérée & infiltrée : la rate étoit même blanche à sa surface, plus large que dans l'état naturel, & les vaisseaux lymphatiques obstrués par une lymphe blanche & concrète : le foie avoit quelques adhérences avec le péritoine : les reins n'avoient rien de remarquable, la vessie contenoit beaucoup d'urine, l'estomac étoit vide, retréci : il y avoit quelques œstres attachés au pylore : le tronc de la mésentérique antérieure étoit de la grosseur d'un œuf, & il y avoit plusieurs crinons : le ventre, la poitrine, le péricarde contenoient un peu de sérosité citrine : les pou-

mons étoient denses, remplis d'écumes : le cœur contenoit un sang noir coagulé & des concrétions lymphatiques jaunes : la membrane pituitaire étoit gonflée, ulcérée, détruite : la cloison cartilagineuse & le vomer étoient rongés par la carie : les cornets, les sinus étoient abreuvés par un pus blanc & jaune, très-abondant : il y avoit une nuance sensible entre le pus du sinus & celui des fosses nasalles.

Sixième Observation.

Le 4 janvier 1788, le révérend père Merdier, supérieur de la Charité, nous a abandonné une cavale angloise, âgée de huit à neuf ans, qui avoit depuis trois ans un écoulement par le naseau gauche.

On avoit cru que cet écoulement étoit produit par la gourme ; il a cessé pendant quelque temps ; & alors l'animal qui avoit maigri a repris de l'embonpoint & de l'appétit.

Nous avons fait des injections dans la narine malade avec une décoction de dentelaire & de karatas : cela n'a produit aucun effet.

M. Lapole a tué cet animal le 19, en lui ouvrant une carotide.

Il y avoit un épanchement séreux assez considérable dans le ventre ; il contenoit plusieurs crinons. Deux tubercules gros comme des noix étoient placés à la face antérieure de l'extrémité du côté gauche de l'estomac ; ils contenoient du pus, des crinons : ces tubercules avoient une ouverture fistuleuse dans l'estomac : il y avoit plusieurs œstres autour du pylore.

La tunique extérieure du foie & de la rate étoit laiteuse & obstruée : le foie avoit plusieurs adhérences ; sa substance étoit altérée.

Les ovaires étoient engorgés & contenoient plusieurs hydathides.

Les poumons paroissoient engorgés, tuberculeux : il y avoit dans le poumon gauche deux tubercules gros comme des œufs : ils étoient durs & contenoient une matière purulente, couleur de lie de vin.

La cavité de l'os maxillaire du côté gauche n'existoit plus ; elle étoit remplie par une substance osseuse, lamelleuse, enduite d'un humeur jaune, glutineuse qui s'étendoit dans le tissu alvéolaire jusqu'aux collets des dents molaires.

A la partie supérieure du sinus maxillaire, au-dessous du sinus frontal & de l'os ethmoïde, il y avoit un point fistuleux qui contenoit une matière purulente & d'un blanc jaune : la membrane pituitaire de la cloison, du côté gauche, étoit granuleuse & engorgée : les glandes sublinguales, les maxillaires, les bronchiques n'avoient rien de remarquable.

La maigreur de l'animal, son appétit vorace pouvoient bien faire soupçonner des vers : la respiration n'étoit point gênée, les glandes n'étoient pas engorgées, le poil étoit bien fourni : l'animal n'étoit pas triste ; il n'avoit aucune ulcération sur la peau. L'écoulement de la narine gauche étoit continuel, mais peu considérable : la membrane pituitaire étoit granulée & phlogosée par l'irritation de la matière purulente, mais elle n'étoit pas ulcérée : donc cette maladie étoit particulière au sinus maxillaire, & elle ne présentoit pas la réunion des symptômes qui caractérisent la morve.

Le 23 janvier, M. Lapole a envoyé au Cercle assemblé la tête d'un mulet qu'il venoit de tuer. La membrane pituitaire étoit tuberculeuse, épaisse &

& chancrée : le ſinus maxillaire gauche contenoit une matière albumineuſe jaune, mêlée à quelques flocons de matière blanche épaiſſe, purulente.

A la partie ſupérieure, moyenne & poſtérieure de la mâchoire inférieure, il y avoit un exoſtoze : les deux dents molaires qui y répondoient étoient écartées, & l'on voyoit qu'il y avoit une ulcération alvéolaire : ce dépôt dans les alvéoles pouvoit être une complication indépendante de la morve. Nous établiſſons notre préſomption ſur l'analogie de ce dépôt avec ceux qui ſe forment chez l'homme, & qui produiſent ſouvent des exoſtoſes, des caries & des ulcérations fiſtuleuſes.

Septième Obſervation.

M. Dorſon, maître en chirurgie au quartier Morin, dans la dépendance du Cap-François, fait ſa réſidence ſur l'habitation des héritiers Lefebvre; il nous a dit qu'il avoit perdu pour quatorze mille livres d'animaux attaqués de la morve, depuis l'invaſion de cette maladie qui exerce encore ſes ravages dans ce moment ſur cette habitation ; il nous a envoyé deux chevaux le 13 février : l'un, âgé de neuf ans, étoit très-maigre, ſon poil ſec, les glandes de la ganache groſſes, dures, douloureuſes : le mouvement de l'artère étoit lent & foible, la reſpiration gênée & bruyante : il ſortoit des deux naſeaux une humeur abondante, fétide, épaiſſe, d'un blanc jaune : l'animal avoit encore de l'appétit, quoiqu'il parût triſte & foible.

Le 16, M. Lapole lui a ouvert la jugulaire : nous y avons introduit de l'air avec un chalu-

meau : la respiration a été fréquente dans l'instant, l'animal a eu de l'inquiétude, il a vacillé, les yeux ont paru fixes & inclinés, il s'est abattu & renversé sur le dos, il a eu quelques mouvements convulsifs qui ont précédé la mort.

Le foie avoit des adhérences très-fortes avec le diaphragme & le péritoine : la tunique extérieure du foie étoit blanche : il y avoit des points tuberculeux remplis d'une humeur épaisse granulée. Plusieurs vaisseaux lymphatiques blancs convergeoient à ces tumeurs : la tunique extérieure de la rate étoit blanche & obstruée : il y avoit à la partie antérieure de l'estomac un tubercule gros comme une noix, composé de l'épaississement & de l'obstruction des vaisseaux lymphatiques. Le tubercule contenoit du pus, des crinons & une matière grumeleuse, blanche, épaisse. La mésentérique antérieure formoit un anévrisme rempli de crinons. Le péricarde contenoit une sérosité jaune. Les glandes bronchiques étoient fort engorgées & molles. Les sinus du cerveau contenoient de l'air, ainsi que les ventricules du cœur. Les sinus des narines, l'os ethmoïde étoient sains. Le vomer, la cloison cartilagineuse étoient rongés par la carie, & la tunique pituitaire étoit gonflée, tuberculeuse, ulcérée & couverte de pus.

Le second cheval, âgé de dix ans, étoit moins maigre que le premier ; il jetoit des deux naseaux une humeur fétide, jaune, puante & abondante. Les glandes étoient engorgées, mais on avoit fait une incision sur la ganache qui avoit produit un ulcère vermineux. La respiration étoit gênée : il y avoit de la toux. L'animal mangeoit bien & paroissoit vigoureux. La tunique extérieure du foie étoit obstruée, ainsi que celle

de la rate : il y avoit un tubercule vermineux à l'estomac : la mésentérique dilatée contenoit des crinons. Les sinus des narines & les cornets étoient assez sains, mais la membrane pituitaire qui recouvre le vomer & la cloison cartilagineuse des narines étoit épaisse, tuberculeuse, ulcérée, couverte de suppuration avec carie des os & des cartilages.

Huitième Observation.

Le 10 avril 1787, le R. P. Chérubin, procureur de la maison de Charité du Cap, a acheté, dans une cargaison de chevaux anglois, une cavale âgée de huit ans. On s'apperçut que la narine gauche jetoit du pus : mais on crut, sur ce que dit le vendeur, que c'étoit un reste de gourme.

Il survint un petit ulcère rond, en dehors du boulet de l'extrémité de l'avant-main au montoir. L'écoulement persista. M. Lapole fut consulté, & il fut d'avis que l'animal avoit la morve, & qu'il falloit le tuer : nous jugeâmes la même chose au mois d'octobre dernier, & nous le demandâmes pour être employé à nos expériences. L'ulcère du boulet a paru se dessécher, mais il s'est formé des excoriations sur les cuisses. L'écoulement a augmenté, ainsi que l'engorgement des glandes de la ganache, la maigreur, la tristesse & la sécheresse du poil.

Le 23 février, cette jument nous a été abannée ; elle jetoit des deux naseaux, mais plus abondamment du côté du montoir, & les glandes de ce côté étoient plus gonflées. Nous avons découvert une jugulaire de la longueur de trois pouces, nous avons fait un nœud coulant aux

deux extrémités : nous avons introduit un ſiphon dans une couverture faite dans le milieu ; & après avoir lâché les nœuds coulants, nous avons ſoufflé de l'air dans la veine. L'animal a vacillé & a tombé tout de ſuite : les yeux ſe ſont renverſés ; il a été agité par des convulſions, & il eſt mort en moins de trois minutes.

Il y avoit un épanchement d'une ſéroſité jaune dans le ventre: entre le foie & la petite extrémité de l'eſtomac, il y avoit une hydatide longue de plus de ſix pouces, du diamètre de cinq à ſix lignes, flottante & contenant de la ſéroſité jaune. L'épiploon formoit un rézeau entrelacé par des vaiſſeaux blancs qui paroiſſoient contenir une lymphe concrète. L'eſtomac étoit rempli d'herbe ſèche ; il étoit dur, il paroiſſoit phlogoſé dans ſa petite extrémité. Il y avoit dans ſon fond & au pylore des ruches de vers œſtres, & l'on voyoit ſur le pylore des calloſités ſur leſquelles étoient imprimées les morſures des vers qui y avoient été attachés. Entre le pancréas & la veine ſplénique, nous avons trouvé pluſieurs vers crinons dans un tiſſu cellulaire, abreuvé par une ſéroſité jaune. Il y avoit ſur l'eſtomac un petit tubercule qui contenoit des crinons. La tunique du foie & de la rate étoient d'un blanc laiteux, & il y avoit ſur le foie pluſieurs grains très-blancs & fort durs : le tronc de la méſentérique contenoit des crinons.

Les poumons avoient des tubercules en quantité : pluſieurs étoient en ſuppuration : les glandes inguinales, les méſentériques & les bronchiques étoient engorgées, molles & infiltrées.

Le ſinus frontal, le zigomatique, le maxillaire du côté du montoir étoient preſque effacés : les os étoient gonflés & formoient une ſubſtance

ſpongieuſe, réticulaire, qui étoit tapiſſée par une membrane pituitaire engorgée & imbibée d'un pus blanc & épais, excepté dans le bas du ſinus maxillaire, où il y avoit une très-petite cavité applatie qui contenoit une matière jaune, glutineuſe. L'os ethmoïde étoit également gonflé & abreuvé d'un pus blanc. Les cornets, la cloiſon du même côté étoient abreuvés de pus. La membrane pituitaire de la cloiſon & de la partie moyenne des cornets étoit couvert de cicatrices étoilées blanches, calleuſes. Les ſinus du côté hors du montoir, & l'os ethmoïde étoient dans l'état naturel : les cornets & la cloiſon étoient couverts de pus, & la membrane pituitaire qui étoit gonflée préſentoit auſſi quelques cicatrices étoilées & calleuſes.

En détachant une épaule, après avoir coupé une artère axillaire, le ſang eſt ſorti en arcade. Nous en avons reçu à peu près deux livres dans un vaſe : lorſqu'il a été refroidi, nous avons trouvé au-deſſus d'un coagulum, d'un rouge noir conſiſtant, une couenne de ſix lignes d'épaiſſeur d'un jaune terne, tenace & glutineuſe : nous en avons mis un morceau dans du jus de citron qui ne l'a point diſſous.

Neuvième Obſervation ſur la Morve.

Le 12 février 1788, M. Lapole a ouvert, en notre préſence & celle de M. Roulin, un mulet qui ſortoit d'une écurie d'un Entrepreneur de cabrouets dans la ville du Cap.

Cet animal jetoit depuis deux jours beaucoup de matière jaune, liée, épaiſſe ; ſa reſpiration étoit difficile ; il avoit le cou alongé, la tête baſſe, les oreilles écartées, le poil ſec ; il man-

geoit encore avec appétit : le fourreau étoit œdématré : il y avoit sous le ventre, le long de la ligne blanche, une tumeur œdémateuse considérable : les narines paroissoient chancrées.

Nous avons reçu du sang dans un vase : il s'est formé à la partie supérieure du coagulum une couenne jaune, épaisse, tenace, qui ne s'est pas dissoute dans le jus de citron.

Il y avoit un peu de sérosité jaune dans le ventre : le mésentère étoit infiltré par une sérosité jaune : les bassinets des reins avoient un tissu cellulaire engorgé de sérosité jaune, muqueuse. Plusieurs glandes mésentériques étoient engorgées : il y avoit plusieurs tumeurs anévrismales sur les divisions mésentériques ; elles contenoient des crinons. La tunique extérieure du foie avoit plusieurs taches d'un blanc laiteux : la tunique extérieure de la rate étoit blanche, racornie, skireuse.

La masse alimentaire de l'estomac contenoit une prodigieuse quantité de crinons : il y avoit beaucoup de vers œstres dans le duodenum près du pilore. Deux petits tubercules, placés dans la grande courbure de l'estomac, contenoient du pus & des crinons.

Les sinus zigomatiques & les maxillaires, principalement du côté du montoir, étoient remplis d'une matière jaune, muqueuse, qui infiltroit même le tissu réticulaire des alvéoles. La membrane pituitaire de la cloison étoit tuberculeuse, rougeâtre, ulcérée : le vomer & la cloison cartilagineuse étoient gonflés & abreuvés d'une sanie qui les avoit corrodés en plusieurs points : les glandes de la ganache étoient gonflées.

Il y a quatre ans que l'on avoit perdu, dans la même écurie, quinze mulets qui avoient été

affectés par le charbon & par les vers : nous y avons vu depuis ce temps un mulet qui faisoit son service, quoiqu'il fût couvert de tumeurs farcineuses qui rendoient une sanie qui infectoit tout ce qu'elle touchoit. Deux mulets depuis un mois ont péri par le charbon.

EXTRAIT de deux Procès-verbaux de M. Gelin, *qui nous ont été remis par MM.* de la Plaigne & Jauvin.

Le 22 mars Mrs de la Plaigne & Jauvin ont fait passer un ordre à M. Gelin, pour qu'il se transportât chez madame D**, habitante au quartier de la Petite-Anse, pour y visiter des animaux suspects. M. Gelin a constaté le 23, qu'il avoit trouvé une jument qui étoit glandée, chancrée, qui avoit de la toux, & jetoit par les naseaux depuis trois mois une matière purulente, épaisse; il établissoit que cet animal avoit la morve au second degré, & il concluoit que la guildive de madame D**, mettant ses animaux dans le cas de communiquer sur toutes les habitations du Quartier, il convenoit de tuer tout de suite la jument morveuse; ce qui a dû être exécuté d'après les ordres de MM. de la Plaigne & Jauvin.

M. François Millot, habitant au Bonnet, dans le voisinage de madame D**, avoit un mulet dont il ne connoissoit pas la maladie; il le tenoit dans une écurie particulière depuis treize jours qu'il jetoit du naseau gauche une petite quantité d'humeur glaireuse : on s'étoit apperçu depuis long-temps que cet animal avoit la respiration difficile lorsqu'il travailloit.

Le 2 avril, M. Gelin a été requis par M.

Millot; il a constaté, en présence de Mrs Arthaud, Odelucq, Barré, d'Heilcour, Sigogne, Prat & Ducatel qui ont signé le procès-verbal, que cet animal avoit la morve & qu'on ne devoit pas hésiter de le tuer. Cela a été exécuté tout de suite, par l'insufflation de l'air dans la jugulaire. M. Gelin a dressé un procès-verbal que M. Millot a fait passer à MM. de la Plaigne & Jauvin.

Il disoit que le mulet, poil alezan brûlé, avoit dix ans; qu'il avoit les jambes de derrière œdematiées, qu'il jetoit du côté gauche une petite quantité d'humeur albumineuse, que la membrane pituitaire paroissoit tuberculeuse & chancrée, que les glandes sublingales étoient engorgées, sur-tout du côté gauche; & que d'ailleurs l'animal avoit la respiration aisée, qu'il avoit bon appétit, qu'il étoit fort gras.

Il disoit encore que les glandes inguinales étoient engorgées, infiltrées de sérosités, & le tissu cellulaire qui les environnoit abreuvé; qu'il y avoit un épanchement séreux dans le ventre, que la couleur des viscères étoit altérée, que la tunique extérieure du foie & de la rate avoit une couleur blanche laiteuse & plusieurs points calleux, que la substance du foie étoit ramollie & fort altérée, que l'épiploon adhéroit au diaphragme, que les poumons avoient plusieurs tubercules, que les glandes bronchiques étoient engorgées, mollasses & infiltrées.

M. Gelin n'a rien trouvé d'extraordinaire dans les sinus, mais il rapportoit que la membrane pituitaire, qui recouvre la cloison cartilagineuse des narines, étoit gonflée & ulcérée principalement du côté gauche, & que cette membrane étoit engorgée dans toute son étendue.

Dixième Observation.

Le 3 avril, madame M**, tenant des cabrouets au Cap, nous a envoyé une mule qui jetoit depuis quatre jours une matière purulente, principalement par le naseau droit. Cette bête a été ouverte en notre présence, celle de Mrs Roulin & Mouzin ; elle étoit maigre, elle avoit des ulcères sur le dos, le poil étoit sec, les extrémités de l'arrière-main étoient œdématiées, les naseaux paroissoient chancrés, la respiration étoit difficile & bruyante : toutes les glandes lymphatiques étoient engorgées, molles, infiltrées. Il y avoit sur les intestins plusieurs petites tumeurs stéatomateuses : une branche de la mézo-colique étoit dilatée & contenoit des crinons. Il y avoit un épanchement d'une sérosité jaune dans le ventre, dans laquelle nous avons trouvé plusieurs crinons. La partie gauche de l'estomac étoit affectée intérieurement d'une phlogose, & la tunique veloutée paroissoit engorgée. Nous avons trouvé dans cette partie un tubercule gros comme un œuf, s'ouvrant par un trou fistuleux dans l'estomac, & contenant des crinons, du pus & un épaississement calleux & ulcéré entre les tuniques de l'estomac. La tunique extérieure de la rate étoit laiteuse & parsemée de tubercules rouges : la tunique extérieure du foie étoit laiteuse & obstruée. Les poumons avoient deux points d'adhérence sous lesquels il y avoit deux tumeurs formées par une congestion lymphatique & sanguine. Les sinus du côté droit contenoient beaucoup de pus d'un blanc verd fluide : la membrane pituitaire des cornets & de la cloison étoit rouge, engorgée, épaisse, ulcérée : cette altération étoit moins

forte dans la narine du côté du montoir. Il y avoit plusieurs petites tumeurs sanguines sous la tunique interne du cœur, à la base de colonnes charnues qui servent à soutenir & à faire mouvoir les valvules.

Nous avions tiré du sang dans un vase : le coagulum, qui étoit très-noir, étoit surmonté par une couenne fibreuse, tenace, d'un blanc jaune.

EXTRAIT d'une Observation envoyée au Cercle par M. Ferrié, *docteur en médecine, ancien médecin du Roi à Saint-Domingue, associé colonial, sur une maladie charbonneuse qui attaque les mulets & les bœufs de l'habitation* Beot, *à Maribaroux.*

Cette maladie règne sur cette habitation depuis plusieurs mois ; elle a d'abord attaqué les mulets ; elle s'est ensuite portée sur les bœufs. On n'a pas observé ses phénomènes ; ils étoient si rapides, que les animaux paroissoient mourir subitement ; ils rejetoient par l'anus une grande quantité de sang noir & fétide : l'anus faisoit saillie au dehors & paroissoit ulcéré

On a trouvé les estomacs parsemés de placards gangreneux & livides : les intestins étoient d'un roux brun : le tissu cellulaire du mésentère étoit boursouflé & noir.

M. Gelin a été appelé pour visiter les animaux de cette habitation ; il a prescrit le traitement que nous avons rapporté ci-dessus.

M. Ferrié avoit déjà conseillé la saignée, les boissons acidulées, les lavements émollients, des visites fréquentes du troupeau, de séparer les animaux suspects.

EXTRAIT d'un rapport fait au quartier Morin le 24 avril 1788, par M. Gelin, *ſur l'habitation* Menard.

M. Gelin conſtate que la maladie qui attaque les animaux de cette habitation eſt le charbon; il a trouvé des épanchements de ſéroſités ſanguinolantes dans le ventre, les inteſtins & le méſentère enflammés, des taches gangreneuſes ſur le colon, des tumeurs charbonneuſes entre la deuxième & la troiſième corbure du colon, le foie mou, blafard, la rate également noire & décompoſée, le tiſſu cellulaire des reins infiltré, d'une ſéroſité jaune, la veſſie & l'eſtomac enflammés, la tunique veloutée, corrodée par les œſtres qui ſe trouvoient en grande quantité à l'orifice du pylore, le ſang noir, diſſous & putride : la plèvre, les poumons, le médiaſtin enflammés.

EXPÉRIENCES

SUR la Morve, faites par M. *Arthaud*, aſſiſté par M. *Roulin*, au Cercle des Philadelphes.

Première Expérience.

M. Millot nous a envoyé une jeune mule bien portante le 28 mars 1787. M. Odelucq nous ayant procuré une mèche de coton imbibée de l'humeur purulente que jetoit un mulet, nous avons coupé cette mèche en deux morceaux : nous en

avons formé des tampons que nous avons tenus dans les narines pendant deux heures.

Le 25 avril, l'animal paroiſſoit ſe bien porter : nous avons roulé ſur un morceau de bois une mêche de coton qui avoit été imbibée de la morve d'un mulet : nous avons tenu ce morceau de bois dans la bouche de l'animal juſqu'à ce que le coton ait été mâché entièrement, nous ne lui avons fait donner du fourrage qu'une heure après.

Le 7 juin M. Roulin s'eſt apperçu qu'il y avoit un gonflement œdémateux dans toute l'extrémité de l'avant-main du côté du montoir, avec un petit ulcère au boulet, dans lequel il y avoit des vers.

L'animal a été conduit chez M. Lapole, qui lui a appliqué le feu ſur toute l'extrémité. Pour ſeconder les vues de la Société, il a bien voulu ſe charger de ſon entretien & de ſes penſements. L'ulcère s'eſt détergé, les vers ont péri, la cicatrice s'eſt faite, & il ne reſtoit aucune apparence de gonflement, lorſqu'on a cru devoir examiner s'il n'y auroit pas dans l'intérieur des déſordres qui auroient des rapports avec le gonflement & l'ulcération que l'on venoit de guérir.

Le 30 juillet M. Gelin a tué ce mulet en lui ouvrant une carotide, en notre préſence, celle de MM. Barré, Odelucq, Auvray & de pluſieurs Habitants.

La trachée artère étoit pleine d'écume blanche : les appendices antérieurs des poumons étoient tuberculeuſes, principalement celles du côté gauche. Le poumon de ce côté étoit plus denſe, plus engorgé, les véſicules pulmonaires contenoient une humeur glaireuſe & purulente, les glandes bronchiques étoient engorgées & abreuvées par une humeur ſéreuſe.

Il y avoit un épanchement séreux dans le ventre ; les glandes du mésentère étoient engorgées considérablement.

La membrane pituitaire qui recouvre la cloison paroissoit avoir été injectée. Les sinus & les cornets n'avoient rien de remarquable.

Le tissu cellulaire de l'extrémité sur lequel on avoit appliqué le fer ne différoit pas de celui des autres parties.

L'œdème de la jambe, l'ulcération du boulet présentoient des symptômes équivoques dont la cause étoit obscure. Il falloit détruire les vers, mais ne pas faire d'autre traitement, pour ne pas gêner le développement d'une maladie qui s'annonçoit peut-être par ces phénomènes. Le feu peut avoir agi comme répercussif ; il peut avoir réprimé les mouvements de la nature, le courant des humeurs, & changé absolument l'aspect sous lequel la maladie se préparoit à se montrer.

Cette expérience a été manquée ; elle présente des désordres intérieurs qui ont quelque analogie avec ceux que la morve produit ; mais nos inductions n'ont aucune base probable, & nous ne pouvons les présenter que comme des conjectures très-hasardées.

Deuxième Expérience.

Le 27 novembre, M. Jauvin nous a fait délivrer, d'après les ordres de MM. le Général & l'Intendant, deux mules qui étoient très-saines, ainsi que la cargaison dans laquelle elles avoient été choisies.

Le même jour, le Cercle étant assemblé en présence de MM. de la Plaigne & Jauvin, nous

avons mis en clôture une de ces mules, âgée de 7 ans, avec le sujet de la seconde observation; elle a communiqué successivement avec ceux de la troisième & de la cinquième observation.

Ces animaux étoient nourris & abreuvés dans une mangeoire & dans un abreuvoir communs. On faisoit sortir matin & soir la mule saine, pour la promener & lui laisser paître l'herbe de la savanne; sa nourriture ordinaire étoit de l'herbe de mil & des graminées.

Les mulets avec lesquels le sujet à inoculer a communiqué jetoient une si grande quantité de morve infecte & sanglante, que l'écurie, le parc, les planches d'entourage, la mangeoire, l'abreuvoir en étoient salis : le sujet à inoculer en étoit lui-même couvert quelquefois, en sorte qu'il étoit impossible qu'il ne reçût pas l'infection par toutes les voies & par tous les pores.

Le 5 décembre l'animal a pris un bain de mer. Le 6, les naseaux paroissoient légérement humectés par une humeur muqueuse & lympide. Le 7, cette humeur étoit un peu plus abondante : l'animal a été baigné à la mer. Le 9, toute l'extrémité de l'arrière-main au montoir étoit engorgée : l'animal a pris un bain de mer. Le 10, l'enflure avoit augmenté. Le boulet étoit cerné par une tumeur molle & sensible : on a fait baigner l'animal à la mer. Le 12, nous avons vu une petite ulcération à la partie inférieure externe du grasset, près le boulet : nous avons découvert cet ulcère en coupant le poil tout autour, & nous l'avons pansé avec de l'aloës frais pilé. Le 13, l'animal qui avoit été jusque-là d'un accès difficile, se laissoit approcher plus aisément. Le 14, il étoit triste; il s'étoit couché plusieurs fois : nous l'avons fait bouchonner

pour le nettoyer & entretenir la transpiration. Le 15, la tristesse étoit la même, l'animal s'étoit couché, & on l'a bouchonné. Le 16, il y avoit de la fièvre, de la chaleur. L'artère avoit 84 pulsations dans une minute. L'ulcère & l'inflammation étoient les mêmes : le poil étoit sec, hérissé : l'animal avoit moins d'appétit, il commençoit à maigrir. Nous avons observé dans les naseaux une rougeur inflammatoire : la narine droite rendoit une petite quantité de mucosité épaisse. On a bouchonné l'animal, & on l'a laissé libre dans la savanne pendant toute la journée. Le soir la fièvre continuoit : il y avoit claudication à l'extrémité droite de l'avant-main: nous avons observé un gonflement à la partie postérieure & inférieure du canon, & beaucoup de tubercules sous la peau.

Le 17, il n'y avoit plus de claudication : l'enflure du canon avoit diminué. Il y avoit entre la vulve & la fesse une tumeur dure, grosse comme un œuf, & douloureuse : la fièvre existoit toujours : les narines étoient phlogosées & humectées, sur-tout celle du côté hors du montoir, par une mucosité aqueuse & plus abondante que les jours précédents.

Le 18, l'écoulement étoit plus abondant, les narines jetoient une humeur épaisse & jaune. Nous avons observé une petite ulcération sur la cloison de la narine au montoir : le gonflement de l'extrémité avoit diminué, l'ulcère s'étoit agrandi, il y avoit toujours de la fièvre : le soir, la respiration étoit difficile & bruyante : l'animal étoit triste; il avoit le cou allongé, la tête basse; il mangeoit encore : ses excréments étoient humides, son urine jaune & trouble, ses yeux étoient larmoyants.

Le 19, la fièvre avoit diminué : les narines avoient jeté le matin beaucoup de matière d'un jaune verd : la respiration étoit bruyante. Le soir l'animal étoit couché dans la savanne ; sa respiration étoit bruyante, difficile, fréquente. Le 20, l'animal ne mangeoit plus ; il avoit les jambes écartées, il marchoit avec peine, la tête étoit basse, le cou allongé, il ouvroit la bouche dans l'inspiration qui étoit plaintive, il la fermoit dans l'expiration qui étoit bruyante ; toutes les glandes du cou avoient plus de saillie. Le tissu cellulaire de l'auge, & celui du cou dans la longueur de la trachée artère jusqu'au poitrail, étoient crépitants & emphisématiques. La langue étoit brune & sèche, les yeux paroissoient ternes. Comme les mouvements de la respiration étoient forcés & fréquents, l'anus avoit des mouvements de dehors en dedans : il y avoit quelques jets d'urine : les naseaux jetoient une humeur jaune, écumeuse, striée de sang : il s'étoit formé sur la tumeur de la vulve plusieurs excoriations sordides.

Le 20 décembre, en présence de MM. de la Plaigne & Jauvin, Blein de Villeneuve, Mouzin, maître en chirurgie, & Lapole, nous avons tué cet animal, en lui ouvrant la carotide & la jugulaire gauche.

Tout le tissu cellulaire, depuis le larynx jusqu'au poitrail, le long de la trachée artère étoit rempli d'air. Les glandes du cou étoient dures, engorgées & plusieurs contenoient du pus : les glandes sublinguales étoient tuberculeuses & suppurées, sur-tout du côté gauche : le tissu cellulaire de l'extrémité gauche de l'arrière-main étoit infiltré par une sérosité jaune.

Les sinus frontaux maxillaires & zigomatiques

ques contenoient beaucoup de matière verdâtre. La membrane pituitaire qui recouvre les cornets des narines & la cloiſon étoit gonflée, granulée, tuberculeuſe, ulcérée & couverte d'un pus ycoreux & ſanglant. Le cerveau paroiſſoit ſain.

Le tiſſu cellulaire qui eſt à la baſe du péricarde & du cœur, celui qui accompagne & fixe l'aorte, le médiaſtin étoient remplis d'air & d'une humeur jaune, ſéreuſe & muqueuſe. Le péricarde contenoit un peu de ſéroſité: cette même humeur jaune, ſéreuſe & muqueuſe ſe retrouvoit dans le tiſſu cellulaire des reins & du méſentère. Les poumons étoient remplis de tubercules, dont pluſieurs étoient ſuppurés, principalement du côté gauche.

Le foie étoit altéré dans ſa couleur & dans ſa conſiſtance; ſa tunique extérieure étoit blanche, & il y avoit à ſa ſurface, ſur la partie convexe du grand lobe, une zone blanche, calleuſe.

L'eſtomac contenoit une maſſe alimentaire denſe, ſèche, qui avoit ſubi une fermentation putride d'une odeur inſoutenable.

Le ſang ne ſe coaguloit pas : les chairs étoient pâles.

Troiſième Expérience.

Le 17 décembre nous avons mis en communication avec les animaux de la cinquième obſervation & de la ſeconde expérience la ſeconde mule qui nous avoit été donnée par le Gouvernement.

Cet animal avoit 4 ans, ſes yeux étinceloient; il avoit le port altier & noble, la démarche fière, les mouvements fougueux & d'un accès difficile. Nous l'avons laiſſé dans la ſavanne pen-

dant le jour, & nous ne le tenions en clôture avec les autres animaux que pendant la nuit. Le premier ſymptôme qui a paru a été un ulcère rond de quelques lignes de diamètre ſur le boulet du píed du montoir à l'avant-main. Cet ulcère a perſiſté ſans s'accroître.

Le 11 janvier, cette mule a mangé des herbes que nous avions imbibées du pus trouvé dans les ſinus & dans les foſſes naſales de l'animal de la cinquième obſervation.

Le 12, nous avons vu que le poil du dos étoit hériſſé & ſec. Le 15, il y avoit pluſieurs points d'épilation : nous avons trouvé l'animal couché dans la ſavanne; il paroiſſoit un peu triſte : il n'y avoit pas de fièvre : il y avoit ſur le dos pluſieurs excoriations, qui paroiſſoient humides & couvertes d'une humeur jaune & muqueuſe.

Le 19, nous avons tenu cette mule dans le parc, & nous avons mis avec elle la mule de la quatrième expérience.

Le 20, cet animal juſque-là ſi fier, ſi farouche, avoit le cou allongé & l'air triſte : le mouvement de l'artère étoit accéléré, la reſpiration plus fréquente : il y avoit un peu de chaleur, & on l'approchoit plus aiſément. Les narines paroiſſoient humectées légèrement par une humeur blanche glaireuſe.

Le 21, l'animal étoit dans le même état : nous l'avons envoyé à la mer pour le baigner. Le 23, le 24, le 25, même état & un bain de mer. Le 26, l'excoriation & l'épilation étoient plus conſidérables; elles s'étendoient ſur la poitrine: il y avoit un ſuintement d'une humeur jaune & muqueuſe, qui en ſe deſſéchant formoit ſur la peau une écaille blanche farineuſe : le pouls étoit toujours fébrile. Le ſuintement de la narine

droite étoit un peu plus fort que celui de la narine gauche, & d'une nature muqueuſe & lympide. Il y avoit de la roideur & de la gêne dans les mouvements de la cuiſſe du côté du montoir.

Le 28, l'artère avoit cinquante-cinq pulſations dans une minute. Le 29, il y en avoit ſoixante-quatre; le ſuintement étoit plus conſidérable : il n'y a rien eu de remarquable juſqu'au 10 février. Il y eut un nord & de la pluie : les narines étoient plus humides le 11 : la membrane pituitaire paroiſſoit plus rouge, l'artère avoit ſoixante-quatre pulſations.

Nous avons reçu, le 13, les deux chevaux de la ſeptième obſervation. Le 14, notre mule avoit une claudication dans l'extrémité de l'avant-main du côté du montoir : il n'y paroiſſoit pas de gonflements, le pouls avoit la même vîteſſe. Le 16, il y avoit un gonflement conſidérable à l'avant-cœur ſur l'articulation de l'omoplate avec l'humerus du côté du montoir. Le 17, l'animal étoit dans le même état : il y avoit un petit écoulement muqueux tranſparent par les narines. Le 18, la claudication & la tumeur avoient diminué, les glandes de la ganache n'avoient aucun gonflement : les excoriations du dos, du ventre, des extrémités étoient plus ſèches : il n'y avoit que quelques points de ſuintements ſous la crinière, & la peau de cette partie étoit froncée. Les narines paroiſſoient humectées par une humeur blanche, légère comme du blanc d'œuf battu. Le 19, la tumeur étoit à peine ſenſible : il n'y avoit plus de claudication ; mais cette métaſtaſe rapide avoit produit un écoulement purulent & ſanguinolent par la narine, avec un commencement de gêne dans la reſpiration. Les glandes de l'auge, ſur-tout celle du côté du

montoir étoient très-groſſes. L'artère avoit toujours ſoixante-quatre pulſations.

Le 20, l'écoulement des narines étoit abondant, l'extrémité de l'arrière-main au montoir étoit engorgée, & l'animal appuyoit avec peine ſur cette partie. L'artère avoit ſoixante-dix pulſations. Nous avons apperçu une tumeur à la mamelle gauche, & il eſt ſorti quelques gouttes de ſang par la vulve.

M. Lapole a tué cet animal en lui ouvrant une carotide & une jugulaire en notre préſence, celle de Mrs Auvray & Mouzin. Le ſang veineux étoit d'un rouge noir, le ſang artériel étoit d'un rouge clair : la peau étoit excoriée, écailleuſe : le cuir, examiné avec une forte loupe, nous a paru plus denſe. Les bulbes des poils étoient détruits : il y avoit ſur la peau beaucoup de petits poux blancs dont les pates étoient noires. Le tiſſu cellulaire de l'extrémité de l'avant-main, ſur-tout celui de l'extrémité de l'arrière-main au montoir, étoient infiltrés d'une humeur jaune, muqueuſe & ſéreuſe.

Les articulations des cuiſſes, principalement celle du montoir, étoient abreuvées par une humeur jaune, muqueuſe & purulente. Les glandes inguinales étoient engorgées, celles du côté gauche paroiſſoient abreuvées de pus. La mamelle du même côté formoit une tumeur oblongue qui rendoit par l'expreſſion, par le mamelon, une matière purulente, blanche comme du lait. Le corps de cette mamelle étoit engorgé & abreuvé par la même humeur. La veſſie contenoit une humeur bourbeuſe d'un blanc jaune. Les glandes méſentériques étoient engorgées & abreuvées : la tunique extérieure du foie, celle de la rate, avoient pluſieurs taches blanches produites par

l'engorgement des vaiſſeaux lymphatiques. La ſubſtance de ces viſcères étoit brune & ramolie. Le tronc de la méſentérique antérieure étoit dilaté & contenoit des crinons.

Les poumons étoient chargés de tubercules, dont pluſieurs contenoient une matière purulente, & quelques autres une matière graſſe, concrète : les glandes bronchiques étoient abreuvées ; celles du cou de la ganache étoient engorgées & infiltrées. Le ſinus maxillaire du côté du montoir contenoit une matière ſéreuſe & purulente, d'un blanc verd. La membrane pituitaire du vomer & de la cloiſon étoit granulée, engorgée & avoit pluſieurs points d'ulcération : nous ne parlerons pas de la moleſſe du cerveau & du cervelet, parce que nous n'avons pas un tableau précis de comparaiſon des différents degrés de denſité de ce viſcère dans l'état ſain & dans l'état malade, & que toute allégation ſur ce ſujet, à moins qu'elle ne ſoit fondée ſur des extrêmes, nous paroît fort indéterminée.

Quatrième Expérience.

Le 29 décembre, M. Auvray nous a envoyé une mule de ſept ans, d'une petite taille.

Nous avons mis cet animal dans une écurie ſéparée, & elle ne communiquoit que dans la ſavanne, pendant le jour, avec le ſujet de la cinquième obſervation, & avec celui de la précédente expérience.

Nous avons frotté les narines & les lèvres de cette mule avec l'eſſence de térébenthine, parce qu'elle avoit été écorchée par une embouchure vicieuſe.

Elle couchoit avec le cheval de la ſixième

obſervation, & ils avoient une mangeoire & un abreuvoir communs.

Le 8 février, nous avons compté quarante pulſations. L'animal paroiſſoit très-bien portant, cependant il paroiſſoit ſur le dos quelques taches d'excoriations qui s'épiloient. Le 20, il n'y avoit qu'un peu d'augmentation des excoriations; elles commençoient à rendre une petite quantité d'humeur muqueuſe & rouſſe : l'artère avoit quarante-cinq pulſations dans une minute.

Regardant que la morve étoit à ſon premier degré de développement, nous avons cru devoir examiner ſi nous trouverions dans l'intérieur quelque altération, & ſi la membrane pituitaire auroit déjà éprouvé quelque impreſſion.

M. Lapole a introduit dans une jugulaire de l'air avec un ſiphon. Les yeux ſe ſont inclinés : il y a eu quelques agitations convulſives : le relâchement de la mort s'eſt établi, & l'animal a expiré après quelques minutes.

Le bulbe des poils paroiſſoit détruit dans les endroits excoriés. Il y avoit ſur l'eſtomac un gros tubercule rempli de crinons & de pus qui ſe vidoit en dedans par une ouverture fiſtuleuſe. La méſentérique, qui étoit dilatée, contenoit auſſi des crinons. La rate étoit racornie, ſa tunique extérieure étoit calleuſe dans pluſieurs endroits. La tunique extérieure du foie avoit pluſieurs taches blanches produites par une lymphe concrète; elle ſe détachoit aiſément de la ſubſtance du foie qui étoit macérée d'un noir brun. Les poumons avoient des tubercules; pluſieurs contenoient une matière concrète blanche : un de ces tubercules étoit abreuvé d'une matière purulo-ſanguinolente. Sur l'appendice antérieure du poumon hors du montoir, nous avons vu

une petite tumeur lenticulaire de la couleur du poumon, large de ſix lignes, tenant par un petit pédicule blanc, & contenant une humeur jaune, graiſſeuſe, granulée : le tiſſu cellulaire qui recouvre l'aorte & les vaiſſeaux intercoſtaux ſous la plèvre, le long de la colonne épinière, étoit abreuvé d'une humeur jaune, ſéreuſe & muqueuſe : nous avons trouvé une humeur ſemblable dans les cavités cotiloïdes des deux cuiſſes : les narines n'avoient encore reçu aucune altération.

EXTRAIT

DU JOURNAL MÉTÉOROLOGIQUE

Tenu pendant le temps des Obſervations & des Expériences ſur la Morve, par M. Arthaud.

1787.

Le thermomètre a été en janvier, le matin de 16, 17 & 18 degrés ; à midi de 18, 20 & 21 ; le ſoir de 18, 19 & 20. Les vents ont dominé du ſud-oueſt à l'eſt, nord-eſt & au nord-nord-oueſt. Le ciel a été nébuleux fréquemment : il eſt tombé en douze jours deux pouces ſix lignes de pluie. Le 3, il y eu une éclipſe de lune, & le 14 un orage.

En février, le thermomètre a été le matin de 18 à 19 degrés ; à midi de 21 à 22 ; & le ſoir de 20 à 21. Les vents de nord-eſt ont été très-forts : le ciel étoit banqué au nord le matin, &

à l'oueſt le ſoir. Il n'eſt tombé, en trois jours, que trois lignes & demie de pluie.

En mars, le thermomètre a été le matin de 17, 18, 19 & 20 degrés; à midi de 19, 20, 21 & 22; de 19, 20 & 21 le ſoir. Les vents ont dominé au nord, au ſud & à l'oueſt. Il eſt tombé ſept pouces ſix lignes d'eau.

Le thermomètre en avril a été de 18 & 19 degrés le matin; de 21 & 22 à midi, & de 19 & 20 le ſoir. Les vents ont dominé au ſud-oueſt, au nord-oueſt & au nord. La terre a tremblé le 23 à huit heures quarante-huit minutes du matin. Le ciel étoit nébuleux, il tomboit une petite pluie, les vents étoient au ſud-oueſt & à l'oueſt nord-oueſt. Il y a eu des nords orageux, & en douze jours il eſt tombé douze pouces une ligne d'eau.

En mai, le thermomètre a été de 18, 19 & 20 degrés le matin; de 22 & 23 à midi; de 20, 21 & 22 le ſoir. Les vents ont dominé du ſud-oueſt au nord-oueſt: il y a eu trois orages; & en neuf jours il eſt tombé huit pouces une ligne d'eau.

En juin, le thermomètre a été de 20 à 21 degrés le matin; de 23 à 24 à midi, & de 21 & 22 le ſoir. Les vents ont été de l'eſt-ſud-eſt au nord-eſt: ces derniers ont ſoufflé avec force. Les vents du ſud-eſt ont été frais par la chûte des pluies dans les montagnes. Le ciel a été nébuleux fréquemment: il y a eu trois orages, & il eſt tombé un pouce neuf lignes d'eau par des vents de ſud-oueſt.

En juillet, le thermomètre a été de 20 & 21 degrés le matin; de 23, 24 & 25 à midi, & de 22 & 23 le soir. Les vents ont été du sud-est à l'est & au nord-est; ils ont quelquefois passé au nord-ouest & à l'ouest. Le ciel a été nébuleux & banqué au sud & à l'ouest. Le tonnerre s'est fait entendre, & il y a eu des orages dans les montagnes: la pluie a tombé deux fois par petits grains. La terre a tremblé dans la nuit du 25.

En août, le thermomètre a été le mati nde 21 & 22 degrés; de 23 & 24 à midi, & le soir de 20, 22 & 23. Les vents ont varié du sud-est à l'est, au sud, au sud-ouest & au nord: ces derniers ont soufflé avec force: il y a eu plusieurs orages. Il est tombé en dix jours deux pouces huit lignes d'eau.

En septembre, le thermomètre a été le matin de 20 à 21 degrés; de 23 à 24 à midi; de 22 à 23 le soir. Les vents ont soufflé du sud-est au nord-est. Il y a eu quelques orages qui ont produit onze lignes d'eau.

En octobre, le thermomètre a été de 19, 20 & 21 degrés le matin, de 22, 23 & 24 à midi; de 20, 21 & 22 le soir. Les vents ont dominé au sud-ouest à l'ouest, nord-ouest & au nord. Il y a eu plusieurs nords mêlés d'orages. Il est tombé en douze jours dix-sept pouces & six lignes d'eau.

En novembre le thermomètre a marqué le matin 19 & 20 degrés; à midi 20, 21, 22 & 23; & le soir 19, 20 & 21. Les vents ont soufflé

du ſud-oueſt à l'oueſt & au nord : il y a eu quelques orages. Il eſt tombé en ſeize jours trois pouces neuf lignes d'eau.

En décembre, le thermomètre a été le matin de 18, 19 & 20 degrés ; à midi de 19, 20 & 21, & de 17, 18 & 20 degrés le ſoir. Les vents ont dominé du ſud-oueſt à l'oueſt & au nord. Il eſt tombé douze pouces & une ligne d'eau en treize jours.

1788.

Le thermomètre a été en janvier de 18, 19 & 20 degrés le matin ; de 21 & 22 à midi ; & le ſoir de 20 à 21. Les vents ont ſoufflé du ſud-oueſt à l'oueſt, à l'eſt & au nord. Il eſt tombé en cinq jours deux pouces quatre lignes d'eau.

En février, le thermomètre a été le matin de 15, 16, 17, 18, 19 & 20 degrés ; à midi de 17, 18, 19, 20 & 21 ; & de 15, 18, 19, 20 & 21 le ſoir. Les vents ont paſſé alternativement du ſud-oueſt à l'eſt, nord-eſt, au nord & à l'oueſt. Le ciel a été fréquemment nébuleux : il eſt tombé en huit jours de pluie cinq pouces ſept lignes d'eau.

En mars, le thermomètre a été le matin de 15, 16, 18, 19 & 20 degrés ; à midi de 18, 19, 20 & 21 ; & le ſoir de 15, 17, 18, 19, 20 & 21. Les vents ont été du ſud-oueſt à l'oueſt, au oueſt-nord-oueſt, au nord au nord-eſt & à l'eſt : il n'eſt tombé que deux pouces d'eau.

En avril, le thermomètre a été le matin à 18, 19 & 20 degrés ; de 21 & 22 à midi ; &

de 20 & 21 le soir. Les brises ont soufflé de l'ouest sud-ouest à l'est & au nord-est : il n'est tombé que deux lignes de pluie.

Les chevaux, les mulets & les bœufs ne sont pas les seuls animaux qui éprouvent des maladies épizootiques à Saint-Domingue : les moutons ne peuvent pas s'élever dans tous les cantons de l'Ile ; ils réussissent mal dans les mornes, & ils éprouvent dans les plaines non-seulement le charbon, mais la clavelée & la pourriture. Il seroit à desirer que l'on recherchât dans la Colonie quels sont les soins qui conviennent à ces animaux, tant en santé qu'en maladie.

Nous n'avons pas vu des maladies épizootiques sur les chèvres : il nous a paru que ces animaux étoient sujets au vertige, à l'épilepsie, au tétanos, aux rumatismes avec des gonflements dans les articulations ; ils sont si sensibles au froid & à l'humidité, que nous en avons vu plusieurs fois qui avoient des claudications, après avoir reçu un grain de pluie.

Les moutons & les chèvres sont quelquefois empoisonnés par plusieurs espèces de plantes, telles que deux apocins que l'on appelle vulgairement *Lianne à cabrit*, & qui sont le *Cynanchum*, *Suberosum* (1). M. de Morancy, habitant au Morne-Rouge, vient de nous envoyer une plante que M. Dubourg, directeur du jardin du Cercle, a reconnue pour être *la Marcgravia umbellata* (2). M. de Morancy nous a marqué

(1). Méfiez-vous, dit Desportes, de la famille des Apocins, des Periploca, des Tithimales, des Convolvulus & des Figuiers. Tr. abr. des pl. us. t. III, p. 214.

(2). Polyand. monogyn. n° 507 du gen. plant. Voy. la descript. de cette plante par M. Dubourg. V. nos Expériences.

avoir perdu, en moins de quinze minutes, des moutons & des chèvres qui avoient mangé quelques feuilles de cette plante ; mais M. de Morancy s'eſt trompé. Voyez nos Expériences.

Les cochons éprouvent auſſi les maladies charbonneuſes ; ils ont ſouvent des vers ; ils ſont expoſés à s'empoiſonner avec le manioque.

M. Gelin nous a rapporté qu'il avoit vu le charbon détruire les dindes & les poules ſur une habitation.

La volaille eſt d'une très-grande reſſource à Saint-Domingue, mais on ne peut la préſerver des maladies qui la font périr fréquemment, même ſur les habitations où l'on prend le plus de ſoins pour l'élever.

Si la volaille eſt généralement mauvaiſe à St-Domingue, ſuivant M. Decourt, on doit en accuſer l'inſouciance de ceux qui l'élèvent, & non le climat. J'ai enfermé, dit-il, douze jeunes chapons très-maigres : on leur donnoit avec profuſion de l'eau & du grain de bonne qualité, on avoit ſoin de bien nettoyer la cage où ils étoient, précaution néceſſaire pour détruire une eſpèce de vermine qui s'attache à la volaille & la tue : trois mois après ces chapons étoient auſſi bons que ceux que l'on mange à Barbezieux. J'ai fait le même eſſai ſur ſix poules dindes ; elles ont acquis trop de graiſſe : une ſeule en rendit une livre & demie. Le canard de Saint-Domingue vaut celui de France, & le pigeon y eſt généralement meilleur.

Nous avons vu pluſieurs fois ſur les dindes une maladie charbonneuſe qui en a tué un grand nombre ; leur ſang étoit noir : le géſier étoit ſec & leur foie pourri : la ſaiſon étoit ſèche, & le peu de grains que l'on avoit étoit mauvais.

Les poules ſont ſujettes à une eſpèce de vermine qui les tourmente & les fait périr dans le maraſme (3).

La maladie épizootique la plus fâcheuſe & la plus commune, c'eſt les pians; comme la clavelée des dindes, elle affecte particulièrement la tête, le cou & les pattes; elle attaque ſur-tout la jeune volaille : il paroît qu'elle eſt contagieuſe.

Nous attribuons les maladies de la volaille, comme celles des autres animaux, aux vices de la conſtitution de l'air, à l'altération des eaux & de la nourriture.

C'eſt dans les ſaiſons ſèches, lorſque les eaux ſont mauvaiſes, lorſqu'il y a diſette de grain; lorſqu'ils ſont piqués par les vers ou rongés par les mittes, que la volaille éprouve des maladies charbonneuſes: c'eſt au contraire dans les ſaiſons froides & humides que la maladie des pians s'établit. Il paroît ſur la tête, ſur le cou, un ou pluſieurs boutons élevés d'un jaune rouge : la tête ſe gonfle, les yeux rendent une humeur purulente, les volailles perdent la vue: il ſort de leur bec une humeur glaireuſe, elles reſpirent avec peine, elles ont une eſpèce de hoquet, elles ſont triſtes ; leur tête eſt baſſe, leur cou alongé, leurs ailes & leurs queues pendantes, leurs plumes hériſſées, & elles mangent avec peine: quelquefois cette maladie ſe guérit, les pians noirciſſent, ſe flétriſſent, ſe deſſèchent; quelquefois auſſi elle ſe termine par la diarrhée.

M. Rocquette de Kerguiden, habitant au Trou, nous a écrit en juin 1787 ce qui ſuit ſur cette

(3). C'eſt un pou large & plat comme une lentille, d'un gris noir. Il paroît que c'eſt le *Pediculus gallinæ, thorace capite utrinque mucronatis* de Linné. V. ſiſt. nat. n° 1166.

maladie, en invitant le Cercle à faire des recherches ſur les moyens de la guérir.

Depuis deux ans je m'occupe à élever de la volaille, à faire des expériences ſur les différentes eſpèces & ſur leur population : il y a ſix mois que j'avois ſeize cents pouſſins, éclos preſque dans le même temps. Je les ai preſque tous perdus par la maladie des pians; elle règne principalement depuis décembre juſqu'en juin; elle eſt contagieuſe : lorſque les poulets ont deux ou trois mois, ils réſiſtent à la maladie; la grande volaille en périt rarement : elle ſe déclare par des boutons qui paroiſſent ſur la tête & ſur les pattes; leur accroiſſement eſt rapide; elle produit l'aveuglement en altérant les membranes & les humeurs des yeux; elle déforme le bec, & elle tue dans l'eſpace de trois ſemaines. Les malades conſervent de l'appétit; ils ſont fort altérés. Quelques perſonnes attribuent cette maladie aux fleurs de pommier d'Acajou, mais c'eſt une erreur : j'ai tenté inutilement le ſoufre, l'antimoine, d'autres drogues miſes dans les abreuvoirs : les plus anciens Habitants que j'ai conſultés ſur ce ſujet m'ont dit qu'ils n'avoient jamais connu de remèdes. Les Nègres portent ſouvent dans les marchés des volailles atteintes de cette maladie; ils la font diſparoître extérieurement avec des deſſicatifs : mais l'humeur reflue dans le ſang, & cette nourriture eſſentielle pour les hommes en ſanté & pour les convaleſcents, ne peut être que mal-ſaine.

Le préjugé établi par Ariſtote (4) que les poiſ-

---

(4). V. Mal. épizoot. p. 1re, pag. 155. M. Paulet ſe trompe, en attribuant cette erreur à Ariſtote, s'il eſt vrai qu'il ait dit, l. 8, Hiſt. des animaux, comme le rapporte

ſons n'éprouvent pas de maladies épizootiques, a été détruit par le docteur Scheuzer, qui a obſervé en 1722 une mortalité générale ſur les poiſſons du lac de *Conſtance.*

Nous ne penſons pas avec M. Paulet que cette obſervation détruit l'opinion de ceux qui ont cru que toutes les maladies épidémiques venoient de l'air, parce que les poiſſons peuvent éprouver des influences de ſon action, parce qu'il peut s'exhaler même du fond des eaux des principes qui entrent dans la conſtitution de l'air, parce que l'eau peut s'imprégner de quelques-unes de ces exhalaiſons nuiſibles, & parce que l'on ne ſent pas bien juſqu'où peut aller l'influence de la température de l'air & de ſa conſtitution ſur la qualité des eaux, & ſur la ſanté des poiſſons.

Nous avons pêché en pleine mer une très-grande quantité de bonites, qui toutes avoient dans les inteſtins & dans les chairs beaucoup de vers de l'eſpèce des douves.

M. Deſportes nous dit que pluſieurs perſonnes ont été empoiſonnées en 1741, pour avoir mangé de petites ſardines qu'aux îles on appelle *Cayeux.* La ſaiſon étoit très-ſèche & la mortalité des beſtiaux avoit été grande.

Nous avons vu au Cap-François pluſieurs perſonnes empoiſonnées par les cayeux en 1778, & on a vu, comme en 1741, des chats qui ſont morts pour avoir mangé des entrailles de ces poiſſons : la ſaiſon étoit également ſèche & maladive pour les animaux.

M. Menuret, l. c. pag. 55, qu'il n'eſt pas juſqu'aux poiſſons qui n'aient participé quelquefois aux fléaux peſtilentiels, ſur-tout ceux qui habitoient les eaux douces & dormantes.

Nous avons ouvert en 1779, à Léogane, une Négresse qui étoit morte après avoir mangé quelques sardines dorées. La sarde, la becune, l'orphie, le brochet, la carangue produisent quelquefois des effets semblables.

On dit que ces accidents viennent de ce que ces poissons mangent des graines vénéneuses. Desportes le pensoit, mais nous ne le croyons pas; on prétend aussi que ces poissons contractent une qualité vénéneuse sur les bancs cuivreux, mais cette opinion mériteroit d'être examinée. Il n'est pas prouvé que les cayeux mangent des graines vénéneuses; il n'est pas démontré que l'eau de la mer puisse se charger d'une solution cuivreuse qui puisse donner aux poissons une qualité vénéneuse sans les faire mourir: on pêche les sardines le long des côtes dans une certaine saison; elles quittent des plages où la température & peut-être les qualités de l'eau ne sont pas les mêmes que sur les côtes; elles contractent peut-être des maladies qui leur donnent une qualité vénéneuse, principalement dans les saisons sèches: on sait que M. Wallis, dans son voyage autour du monde, ne permettoit à son équipage de garder que vingt-quatre heures le poisson qu'il prenoit; il avoit observé que celui que l'on conservoit plus long-temps occasionnoit des maladies & corrompoit l'air du bâtiment: d'ailleurs qui est-ce qui ne sait pas que la qualité du poisson, sa saveur même, quelques caractères extérieurs, varient suivant la nature des lieux & la qualité des eaux où il a été pêché? Geoffroy rapporte qu'un homme ayant mangé des poissons qu'on avoit trouvés morts dans des lacs furent attaqués d'une maladie pestilentielle qui en firent périr un très-grand nombre,

bre, & que tous les chiens qui en mangèrent furent attaqués de la rage. *V. Gotho. Fréd. Chronic. ann.* 1655, *mal. épiz. par Paulet* : on ſait combien la qualité du poiſſon que l'on nomme Triti ou Piſquet eſt différente, lorſqu'il eſt à l'embouchure des rivières, où lorſqu'il les a remontées; ſa couleur change alors, & il incommode fréquemment ceux qui en mangent.

Précautions à prendre ſur les habitations pour éviter la maladie des beſtiaux.

Si on ſoignoit les animaux, ſi on les panſoit à la main, ſi on les viſitoit avec plus d'attention, ſi on les abritoit ſur-tout dans les ſaiſons pluvieuſes, lorſqu'ils ſortent du travail, ſi on avoit des ſavannes plus étendues, & que l'on eût des fourrages pour les temps de diſette, on préviendroit ſans doute bien des maladies.

Nous ſavons que la conſtitution de la Colonie, l'éloignement des grands propriétaires, un certain intérêt de commerce, ne permettent guère de ſuivre un autre ſyſtême que celui qui eſt adopté, & qui vraiment eſt deſtructeur; mais il ſeroit ſans doute de l'intérêt de l'Etat autant que de celui des propriétaires, de faire connoître dans le régime actuel les vices qui gênent ſon exécution & qui peuvent être réformés, & d'indiquer les moyens de diriger les forces d'une habitation de manière à pouvoir les employer pendant un plus long eſpace de temps, avec la même activité.

On a déjà demandé bien des fois s'il étoit plus avantageux dans les épizooties de ne point prendre de précaution, que de n'en prendre qu'à demi?

On a peut-être exagéré les recommandations pour arrêter le cours des maladies épizootiques; mais nous sommes obligés, par ignorance, de nous attacher à tout ce qui peut avoir de l'influence sur les animaux & sur l'homme, car si nous connoissions les causes qui produisent ces maladies, une seule précaution suffiroit peut-être: nous ne serions pas réduits à suivre des routes si longues, si difficiles pour chercher la vérité; & la méthode curative seroit plus simple, plus convenable que celle que nous suivons.

La police des habitations qui est si sévère, n'est peut-être pas assez exacte pour que les moyens préservatifs ne soient pas souvent vicieux, & pour que l'on ne se trompe pas quelquefois sur les précautions que l'on prend pour arrêter la contagion.

Il est très-difficile d'assujetir les Nègres à suivre avec ponctualité la méthode préservative qui est si nécessaire, & qui est souvent la plus utile.

Nous voudrions que les mares des habitations fussent écurées plus souvent.

Il sera avantageux d'établir des puits, des pompes & des bassins sur toutes les habitations où on peut le faire.

Il faut, lorsqu'on est forcé d'avoir des mares, les entourer avec des arbres: les mombins, les mapoux & les ciroueliers sont très-propres à cela.

Si on établissoit des bassins correspondants aux mares, comme M. Chabert l'a fait pratiquer en Europe, on auroit la commodité de les nettoyer à volonté, & on pourroit les faire couvrir, ce qui seroit très-avantageux.

Nous croyons qu'il est dangereux de faire baigner & boire les animaux dans les mares dans le temps des épizooties, dans le moment où les

pluies ſuccèdent à la ſécheresse, & lorſque l'eau eſt chaude & altérée.

On devroit planter des ormes, des orangers, des citroniers, des goyaviers, des différentes eſpèces de cachimens, des mombins, des ciroüéliers, des tamarins, des caneficiers, dans les hayes & dans les ſavannes : cela auroit peut-être quelques inconvénients, mais cela préſente de ſi grands avantages, pour la conſervation des animaux, que nous croyons ne pouvoir mieux faire pour fixer l'attention des Habitants ſur cet objet, que de leur repréſenter que Layar & M. de Courtivron ont obſervé que les animaux malades, livrés à la nature, avoient un goût décidé pour les acides, pour les fruits aigres & acerbes, le petit lait, la pomme ſauvage. On ſait avec quel ſoin les animaux recherchent l'ombre ſous les arbres dans les grandes chaleurs du jour, & l'on ſait auſſi par les expériences de M. Yngenhouz qu'ils y reſpirent un air plus doux & plus pur.

Pourquoi, dans un pays dévoré ſi ſouvent par les ſécheresses, ou noyé par des pluies qui inondent & altérent l'herbe des ſavannes, n'a-t on pas des magaſins de fourrages ? C'eſt encore une choſe qui eſt jugée impoſſible par la routine indocile, qui regarde avec dédain les difficultés qui contrarient l'exécution de ce qui pourroit être utile.

Nous ne doutons pas qu'avec des recherches, des expériences, l'on ne parvienne à connoître des plantes propres à être enmagaſinées & à nourrir les animaux. M. Dingrande, habitant au Fond des Nègres, aſſocié du Cercle, avoit fait des eſſais heureux à ce ſujet. Ce digne citoyen eſt mort, mais il ne doit pas manquer

dans la Colonie d'hommes bien intentionnés & aſſez éclairés pour répéter ces eſſais avec attention & découvrir les moyens les plus ſûrs, les plus faciles & les moins diſpendieux, pour que les Habitants puiſſent cultiver & en magaſiner des fourrages propres à nourrir les animaux dans les ſaiſons où les pacages ſont brûlés ou noyés par l'abondance des eaux.

Le nombre des Nègres qui ſoignent les animaux n'eſt jamais aſſez grand. On voit ſouvent en Europe de jeunes garçons conduire les animaux dans les pacages : ce ſont ici de jeunes Nègres que l'on charge ordinairement de ce ſoin, & ils en ont la garde pendant tout le jour, après les avoir réunis le matin ſous l'inſpection des Commandeurs. On ne peut avoir des Nègres trop intelligents, non-ſeulement pour garder les animaux & empêcher qu'ils ne s'écartent, mais pour les ſoigner & pour les panſer.

Il y a des ordonnances qui règlent le temps des charrois pour empêcher la dégradation des chemins ; mais l'intérêt particulier doit aſſurer l'exécution de ces ordonnances, & l'on ne peut avoir trop d'attention pour ne faire ces charrois que dans des temps convenables, & pour donner des ſoins particuliers aux animaux dont on ſe ſert.

Les animaux employés aux moulins y reſtent ordinairement deux heures dans toutes les ſaiſons : il faudroit, ſur-tout dans les ſaiſons ſèches, qu'ils n'y reſtaſſent que pendant une heure, & l'on devroit les bouchonner lorſqu'ils en ſortent, les tenir à couvert, leur donner des fourrages particuliers & les abreuver lorſqu'ils ſeroient repoſés (1).

---

(1). M. Auvray nous a dit qu'il s'étoit très-bien trouvé d'avoir adopté cet uſage, & que les maladies lui paroiſſoient moins fréquentes depuis qu'il le ſuivoit.

Il eſt reconnu qu'un Maréchal dans les campagnes fait plus de mal que de bien, lorſqu'il va d'une étable à l'autre viſiter, ſans attention, les animaux ſains & les malades : il porte la contagion par-tout (2). Cette obſervation doit faire ſentir la néceſſité d'empêcher les communications dans les temps d'épizooties, & doit faire craindre que les Pacotilleurs, les perſonnes commiſes pour traiter les maladies ſur les habitations, ne tranſportent l'infection d'un lieu à un autre.

Les Nègres ne devroient pas avoir de chiens, & on ne devroit permettre qu'aux commandeurs, aux gardiens d'animaux & des places à vivres d'en avoir quelques-uns, & ils devroient être obligés de les tenir à l'attache (3).

On ne devroit pas ſouffrir que les Nègres eſclaves euſſent des chevaux en propriété : on ne peut trop veiller que les Nègres ne faſſent pas à cheval des courſes de nuit; elles peuvent contribuer à répandre la contagion d'un lieu à un autre, & quelquefois dans des lieux fort éloignés.

LETTRE de M. Auvray *à M.* Arthaud, *datée du Terrier-Rouge, du 7 ſeptembre* 1787.

Monſieur & cher confrère,

Je vous ai promis, auſſitôt que je ſerois en état

(2). Mal. épizoot. par M. Paulet, T. II, p. 61.

(3). Il n'y a pas d'année qu'il n'y ait des accidents produits par la rage. Nous ſavons que le Nègre regarde le chien comme le compagnon de ſon eſclavage, & que c'eſt une jouiſſance pour lui de dominer ſur un être ſenſible; mais il vaut mieux diriger ſon plaiſir vers un autre objet, & en tuant ſon chien on peut lui donner une poule, un cochon, & il ſera content, parce qu'il n'y aura ni violence ni privation.

de le faire, l'hiſtorique de ma maladie : je vais tâcher d'y ſatisfaire.

Le 9 août dernier, un de mes gardiens d'animaux m'amena une mule malade : je l'examinai ; elle ſe regardoit les flancs & vouloit ſe coucher, ce qui ſembloit indiquer des tranchées : j'y fus trompé, je lui fis donner des lavements & lui fis avaler deux pintes de leſſive de cendres coulée, dans laquelle j'avois exprimé du jus de citron (4). L'animal paſſa la nuit aſſez tranquillement ; il eſſaya de manger à pluſieurs repriſes.

Le lendemain matin il avoit de la fièvre & paroiſſoit ſouffrir beaucoup : je le ſaignai & lui fis donner encore quelques lavements ; il mourut ſur les dix heures : je le fis porter dans la ſavanne où il devoit être enterré, & j'en fis l'ouverture ſur le champ.

Je viſitai les naſeaux, que je trouvai propres & ſans apparence d'aucun écoulement.

Je trouvai ſur le poulmon quelques taches noires, & auſſi quelques tubercules contenant une ſéroſité jaunâtre. Je remarquai que cette partie affectée avoit beaucoup moins de conſiſtance que le reſte du poumon qui étoit ſain.

Le méſentère étoit en général dans l'état de la plus grande inflammation, mais ſur-tout vers le milieu ; il étoit de couleur noire & violette très-foncée, parſemé de taches gangreneuſes. Cette portion cédoit au plus léger effort des doigts, & ſe déchiroit facilement.

---

(4). Cette eſpèce de ſel neutre, purgatif & diurétique, eſt un excellent remède pour les tranchées des chevaux & mulets. Depuis près de quatre ans que je ſuis dans la Colonie, j'ai eu ſouvent occaſion de l'employer & toujours avec le plus heureux ſuccès.

Les gros inteſtins étoient parſemés de petites veſſies pleines d'une liqueur jaunâtre.

Les inteſtins grêles légèrement enflammés.

Les muſcles pſoas étoient d'un rouge très-foncé, & parſemés vers le milieu de taches noires.

Toujours intérieurement, & ſur les fauſſes côtes du côté droit, je trouvai une tumeur, ou plutôt un gros bouton charbonneux d'environ trois pouces de diamètre, ſe terminant en pointe comme un teton. La couleur extérieure étoit d'un violet très-foncé, & le bout jaunâtre : j'y donnai pluſieurs coups de ſcapel. Il découla une liqueur ſanguinolente. L'intérieur étoit de conſiſtance couenneuſe & de couleur rouge brun.

Comme il y en avoit aſſez pour reconnoître la maladie, je ne pouſſai pas plus loin mes recherches. Je fis enterrer le cadavre avec les précautions requiſes en pareil cas (5).

Actuellement voici ce qui me regarde.

De retour à ma caſe, ſur le midi (10 août) je me lavai les mains & les frotai avec des citrons. Je ne m'étois pas apperçu de m'être bleſſé. En effet, cela ne pouvoit pas même s'appeler une égratignure. J'avois à peine l'épiderme effleuré, comme par ricochet, à trois endroits fort près les uns des autres.

Le ſoir je ſentis une légère démangeaiſon : je me gratai ſans y faire attention, je ſentis de la chaleur. Il ſe forma ſur le champ trois petits boutons.

Le lendemain 11, les démangeaiſons augmentèrent, les boutons groſſirent un peu, & commencèrent à prendre une couleur rougeâtre. Dès

(5). La mule étoit en très-bon état, très-vigoureuſe, âgée de ſept à huit ans; elle avoit eu, il y a un an ou dix-huit mois, le mal des eaux, dont elle étoit bien guérie.

ce moment je fus perſuadé que je m'étois inoculé le charbon. Je fis voir ma main au docteur Charet, qui m'aſſura que ce ne ſeroit rien, que pareille choſe arrivoit ſouvent lorſqu'on ſe bleſſoit à l'ouverture de quelque cadavre.

Le 12, les boutons me causèrent une légère douleur, & en les preſſant il ſortoit une liqueur ſéreuſe. Je fus à ma forge : je fis rougir un morceau de fer, & je brûlai les boutons auſſi profondément que je pus réſiſter à la douleur. Précaution bien inutile !

Le 13, la brûlure avoit fait une trace que les boutons ſurmontèrent des deux côtés, à peu près dans la forme d'un grain de café, mais plus gros ; ils me causèrent une démangeaiſon inſupportable, & bientôt après de la douleur.

Le 14, le mal reſta dans le même état.

Le 15 dans la matinée, je fus pris d'un léger mal de tête, qui augmenta l'après-midi, & ſur le ſoir je me trouvai très-mal à mon aiſe. Mes idées ſe préſentoient en foule, & ſe ſuccédoient ſi rapidement qu'il m'étoit impoſſible d'en fixer aucune. Je me promenai, dans cet état, dans ma ſavanne juſqu'à neuf heures que je fus me coucher. A peine dans mon lit, le mal de tête devint violent, & la fièvre ſurvint. Il me fut impoſſible de fermer l'œil. Je paſſai la nuit dans une agitation continuelle, juſqu'à ſix heures du matin que je fis appeler mon Médecin.

Le 16, il me trouva beaucoup de fièvre : le mal de tête étoit inſupportable ; j'avois mal aux reins, je ſentois une laſſitude générale ; il me preſcrivit la diette, la limonade d'acide vitriolique, & la végétale alternativement & le bain. Je paſſai une très-mauvaiſe journée.

Le 17, les boutons groſſirent & la main enfla ;

le mal de tête toujours violent, & la fièvre ne diminuoit pas. Je fus ſaigné l'après-midi : il n'y eut point de diminution dans les ſymptômes : le ſang étoit un peu plus ſec qu'à l'ordinaire, mais il n'étoit pas couenneux.

Le 18, la fièvre me quitta, & le mal de tête diminua. J'obſervai le même régime : les boutons augmentèrent; ils étoient livides dans leur centre & noirs dans leur circonférence. Ma main enfla conſidérablement, ainſi que le bras & l'avant-bras, & le gonflement s'étendoit juſque ſur le muſcle pectoral du même côté. J'avois des inquiétudes, & tombois dans des défaillances fréquentes; M. Charet fit des ſcarifications ſur les endroits charbonneux; il les laiſſa ſaigner, & les lava avec de l'eau & de l'eau de vie camphrée.

Le 19, les mêmes ſymptômes : cependant les foibleſſes étoient plus fréquentes, & ſe ſuccédoient de quart-d'heure en quart-d'heure. Je prenois toujours de la limonade à l'acide vitriolique & le quinquina en décoction, un peu de vin pour me ſoutenir. L'après-midi, M. Charet extirpa ce qui étoit charbonneux : cette opération fut très-douloureuſe; il laiſſa ſaigner la plaie, la lava avec l'eau & l'eau de vie camphrée; il penſa avec le digeſtif composé, animé d'eau de vie camphrée, de décoction de quinquina, des fomentations d'eau de vie camphrée ſur les parties enflammées. Le ſoir, il ſe manifeſta un gonflement aſſez conſidérable à l'hypocondre droit.

Le 20, aux ſymptômes précédents ſe joignirent des vomiſſements peu fréquents. J'obſervai le même régime que les jours précédents : M. Charet y joignit une portion cordiale par cuillerée, l'eau de canelle orgée étendue dans une ſuffiſante quantité d'eau édulcorée convenablement.

Du 20 au 21, je paſſai une très-mauvaiſe nuit, les vomiſſements devinrent plus fréquents, je rendois des matières bilieuſes & glaireuſes. Il parut une quantité de phlictènes ſur différents points des doigts & de la main : M. Charet les ſcarifia pour laiſſer échapper la ſéroſité quelles contenoient ; il ajouta la décoction de quinquina aux lavements, qui dans les premiers jours avoient été émolients.

Le 21 au matin, j'eus quelques envies de vomir ; mais elles diſparurent, & l'après-midi je fus aſſez tranquille. M. Charet ſupprima la limonade minérale ; il continua les mêmes panſements. Le gonflement diminuoit beaucoup, & cependant il n'y avoit point encore de ſuppuration établie autour des eſcarres. Je commençai à prendre un peu de crème de ris pour nourriture.

La nuit du 21 au 22 fut tranquille, peu de ſommeil, il parut un peu de ſuppuration aux eſcarres. Même régime & même panſement.

La nuit du 22 au 23 fut aſſez bonne, un peu plus de ſommeil que la précédente. Le matin la ſuppuration étoit augmentée & le gonflement beaucoup diminué.

Le 23, même ſituation.

Du 23 au 24 un peu de ſommeil. Je me ſentis beaucoup mieux.

Le 24, la ſuppuration étoit bien établie autour des eſcarres. Je ſentis une attaque de goutte au pied gauche. Cet accès diminua ſenſiblement la ſuppuration des 23, 24, 25 & 26. M. Charet ſupprima les limonades, & n'inſiſta que ſur les lavements de quinquina, & la décoction de quinquina priſe intérieurement.

Le 27, la ſuppuration ſe manifeſta : quoique j'euſſe paſſé une très-mauvaiſe nuit, elle conti-

nua jusqu'au 30 où elle parut diminuer. J'avois eu la nuit une transpiration considérable : j'avois pris huit gouttes anodines de Sydenham. Les accès de goutte ont été violents jusqu'au 2 septembre qu'ils ont commencé à diminuer.

L'insomnie continuant, & étant fortement agité par les douleurs de la goutte, je pris le 3 au soir des gouttes anodines, & je passai une nuit assez tranquile.

Le 4, la suppuration avoit détaché une partie de l'escarre, que M. Charet enleva. Depuis, les pansements ont été de charpie sèche.

L'escarre étoit à peu près de la longueur, largeur & épaisseur d'une fiche à jouer. La plaie a senti très-mauvais, jusqu'à ce qu'elle ait entièrement tombé.

La goutte ayant cessé, je profitai de ce moment pour me purger le 10. J'ai été repurgé le 22, & aujourd'hui 27 la plaie est presqu'entièrement cicatrisée.

Notre confrère Dubourg vint me voir il y a deux mois. En causant agriculture il me dit que les Pères de la Charité venoient de faire une découverte précieuse pour la Colonie, qu'ils avoient cultivé avec succès de la luzerne, qu'ils venoient d'en récolter de la graine qu'ils avoient fait passer à M. le Général. Je lui en fis voir une pièce bien réussie, & il fut convaincu que ces RR. PP. n'avoient pas le mérite d'avoir les premiers cultivé cette plante à Saint-Domingue; il me gronda de n'en avoir pas fait part au Cercle dans ce temps; il pouvoit avoir raison, mais il n'y avoit plus de remède. Je crois cependant en avoir fait mention dans des notes que je vous ai remises.

Voici une observation à cet égard, qui peut n'être pas inutile & que je vous soumets.

Les Pères de la Charité, dont je ne prétends pas diminuer le mérite, étant le premier à rendre justice à leur zèle, ont planté de la graine de la Luzerne dans un fort bon terrain, & arrosé à volonté. La réussite n'est pas miraculeuse, & ne peut pas garantir le succès de cette culture à la Colonie, parce que tous les Habitants n'ont pas de bons terrains à y sacrifier, & sur-tout n'ont pas l'avantage d'arroser.

Ma culture, comme vous allez le voir, est tout-à-fait différente, & présente un plus grand degré de certitude à ceux qui voudront l'entreprendre.

J'avois demandé en Europe des graines de luzerne, de treffle & de sainfoin. Ces graines m'arrivèrent en juin 1776 : je les semai de suite dans un mauvais terrain, sec & rocailleux, sans prendre même la précaution de faire labourer la terre. Je me contentai de faire faire des espèces de sillons à la houe. On se souvient encore de l'extrême séchèresse que nous éprouvâmes. Le treffle & le sainfoin périrent. La graine de luzerne leva, mais à fur & mesure qu'il poussoit une feuille elle étoit brûlée par l'ardeur du soleil, de sorte qu'il ne restoit plus que les rameaux : j'en désespérois, lorsqu'aux premières pluies en septembre suivant, j'ai vu avec plaisir reverdir ma pièce de luzerne, à l'exception de quelques petites places par-ci par-là qui avoient péri. J'ai récolté de la graine qui ma servi à les recourir, & qui a très-bien levé depuis ce temps : je peux faire une coupe tous les mois, les mulets & les chevaux sur-tout en sont fort friands.

Je peux donc raisonnablement assurer qu'on pourroit faire à Saint-Domingue des prairies artificielles d'autant, plus avantageuses qu'on pourroit

en granger comme en France la luzerne en botte, & conserver ce fourrage pour le temps de disette.

J'ai demandé de la graine en France : je veux faire un nouvel essai du treffle & du sainfoin, dont je vous rendrai compte en temps.

Voici un autre moyen, bien peu dispendieux, de se procurer de très-bon fourrage.

L'année dernière j'ai fait couper dans mes divisions des herbes fines, je les ai fait fanner à la mode d'Europe, j'en ai fait faire des bottes, & les ai fait mettre en grenier sur de grandes perches, de manière à procurer de l'air en-dessous.

Depuis un an que je garde ce fourrage il est encore excellent, & les animaux le mangent très-bien. Les feuilles de petit mil que l'on brûle se conserveroient également très-bien, & feroient une excellente nourriture dans les temps de disette.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Du mal des eaux, par M. Gelin.

Le mal des eaux, le mal de lagon, le mal de l'étang sont les noms par lesquels on désigne une maladie très-commune à Saint-Domingue.

Elle affecte les mulets & les chevaux, les bœufs n'en sont jamais atteints ; elle a beaucoup d'analogie avec celle que nous appelons en France le farcin.

On la reconnoît à des boutons plus ou moins saillants, durs & circonscrits, accompagnés de chaleur, de douleur & d'inflammation ; ils sont plus ou moins multipliés & situés indistinctement sur toutes les parties du corps, principalement sur les membres, & même on pourroit dire que ces parties sont celles qui se trouvent

le plus ſouvent affectées : quelquefois l'engorgement & la tuméfaction s'étendent dans toute leur longueur, ſur-tout ſi les boutons avoiſinent les articulations; alors il y a claudication.

Ces boutons ſe terminent de deux façons, ou par la réſolution ou par la ſuppuration : la première de ces terminaiſons eſt aſſez rare & toujours dangereuſe, car les boutons reparoiſſent ſouvent ſur une autre partie : quelquefois l'humeur ſe porte ſur la poitrine; nous l'avons vue ſe jeter ſur la membrane pituitaire, & produire cette maladie formidable appelée la morve.

Lorſque la ſuppuration s'établit, il ſe forme le plus ſouvent des apoſtêmes ou abcès très-étendus & très profonds, preſque toujours il y a déperdition de ſubſtance dans la peau, ce qui rend leur guériſon très-longue : on obſerve aſſez ſouvent que, quoique ces boutons ſuppurent long-temps, ils reparoiſſent encore au bout d'un certain temps, ce qui dépend du peu de ſoin qu'on apporte dans le traitement de cette maladie, que l'on ne doit pas traiter ſeulement par de topiques, mais par des remèdes internes appropriés.

La chûte des eſcarres qui recouvrent ces abcès laiſſe appercevoir le plus ſouvent des ulcères profonds, ſinueux & à clapiers remplis d'un pus ichoreux, ſanguinolent, & quelquefois infect : les chairs ſont baveuſes, fongueuſes & mollaſſes : il arrive que leurs bords ſe renverſent, deviennent durs & calleux; enfin dans de vieux ſujets en qui la maſſe eſt infectée & le mal très-ancien, ils dégénèrent en ulcères cacoëtes : dans ce cas, ils ſont regardés comme incurables.

Les cauſes de cette maladie ſont internes ou externes. Le ſéjour des animaux dans des ſavan-

nes aquatiques & marécageuses, quoique nous l'ayons observé dans des savannes sèches, la malpropreté des bacs, les coups, les chûtes, les fortes contusions & quelquefois de simples escoriations dégénérées par un mauvais traitement, les déperditions excessives, l'acrimonie du sang & de la lymphe, ainsi que leur épaississement, la suppression de la transpiration, la gourme mal jetée, &c. sont les causes que nous croyons les plus communes.

Les différents traitements mis en usage dans cette Colonie n'ont pas produit l'effet desiré, parce que l'on n'a jamais saisi les véritables indications à remplir.

Les frictions d'oranges sûres boucannées & de suif chaud, un onguent composé d'huile, de suif & de noir de fumée, la chaux éteinte à l'air libre, dont on soupoudre les ulcères, sont les moyens que les Nègres emploient journellement sans aucun succès.

La méthode qui nous a le plus souvent réussi a toujours eu pour base deux principes, desquels il est dangereux de s'écarter : il nous paroît important, dans le traitement de cette maladie, de faciliter l'excrétion de l'humeur pespirable, au moyen du pansement de la main, d'assainir les lieux où résident les animaux, & d'y entretenir la propreté.

Lorsque les boutons sont accompagnés d'engorgement & d'inflammation, nous avons employé les cataplasmes émollients ou les lotions émollientes répétées très-souvent ; lorsque la fluctuation s'est manifestée, nous avons ouvert & scarifié pour faciliter la sortie & l'évacuation du pus : nos ouvertures ont été proportionnées au volume des boutons, & toujours nous avons

ſuivi la direction des parties ſur leſquelles nous avions à opérer.

Si la ſuppuration étoit louable, nous détergions l'ulcère avec une forte infuſion aromatique que nous animions avec le tafia, ſelon le beſoin.

Si les bords des ulcères étoient durs, renverſés, les parties environnantes gorgées, nous mettions en uſage l'onguent digeſtif ou le baſilicum: ſi les chairs étoient fongueuſes, baveuſes, &c. nous panſions avec l'onguent œgiptiac: enfin nous employions tous les moyens que nous ſuggéroient les différentes circonſtances pour rappeller les ulcères à l'état d'une plaie ſimple, alors nous nous conduiſions ainſi que nous l'avons dit plus haut, nous avons employé intérieurement les fondants & les dépuratifs.

Prenez racine de patience, ſalſeparcille ou tout autre bois ſudorifique, de chaque quatre onces: faites bouillir dans quatre bouteilles d'eau juſqu'à réduction de trois: retirez du feu: paſſez & ajoutez-y antimoine diaphorétique, ou ſafran de mars apéritif, ou gomme ammoniac, quatre gros.

Après avoir continué l'adminiſtration de ce breuvage pendant dix ou quinze jours, ainſi que celle des lavements émolients répétés ſoir & matin, & avoir eu l'attention de mettre l'animal à moitié nourriture, nous lui avons fait prendre la médecine ſuivante que nous avons donnée pluſieurs fois, ſelon l'ancienneté du mal, ſes progrès, la diſpoſition du ſujet, &c.

Prenez ſéné deux onces; faites infuſer pendant toute la nuit ſur des cendres chaudes dans l'eau commune bouillante, deux livres. Paſſez & ajoutez jalap en poudre, aloës ſuccotrin en poudre, de chaque quatre gros: faites prendre au

au malade, le matin à jeun, avec une corne où une bouteille.

Il eſt eſſentiel que le ſujet n'ait pas eu à ſouper la veille, & de ne lui donner à manger que ſix heures après la médecine priſe.

On peut, ſi la choſe ſemble plus commode, faire prendre l'aloës & le jalap en opiate, en les incorporant dans du ſirop : on en fait de petites boules qu'on porte ſur la baſe de la langue avec un bâton pointu, & on fait prendre par deſſus l'infuſion de ſéné.

Nous remarquerons que l'inſtant le plus propice pour faire prendre la médecine eſt celui où la ſuppuration commence à ceſſer.

Nous avons ſouvent guéri par cette méthode : ſi quelquefois elle a été infructueuſe, on peut être aſſuré que les cauſes réſident & dans la vieilleſſe du ſujet & dans celle des ulcères.



MÉMOIRE

SUR la Maladie épizootique pestilentielle de l'île Saint-Domingue, par M. Worlock, *médecin-inoculateur, associé du Cercle.*

PREMIÈRE PARTIE.

Du principe & de la nature de cette maladie, avec ses différents symptômes.

CETTE maladie a pris naissance en l'année 1773, dans la plaine du Cap-François. On a attribué son principe à un parti de chevaux anglois, qui fut apporté du nord de l'Amérique septentrionale, vendu au Cap, & ensuite distribué dans la plaine.

L'ignorance & la prévention supposèrent une cause plus prochaine à cette épizootie, en la rejetant sur le maléfice des Nègres esclaves : cette opinion absurde a trouvé des partisans qui l'on accréditée, & elle a donné lieu à des poursuites criminelles & à des châtiments odieux.

Quelle que soit l'origine de cette maladie épidémique, elle a trouvé par la suite, dans le climat & dans le sol de Saint-Domingue, des dispositions particulières qui l'ont favorisée, & ont servi à la propager.

Les saisons, pendant lesquelles l'épizootie a

été dans sa force, ont été très-sèches; elle fut ralentie à l'approche des pluies des années 1773, 1774 & 1775; elle se renouvelloit avec vigueur au retour de la sécheresse; & ce fut en 1776, précisément la plus aride, qu'elle exerça les plus grands ravages: il y eut alors plusieurs secousses de tremblement de terre: il régnoit journellement des vents d'est, quelques degrés nord: la température de l'air étoit excessivement chaude: le termomètre de Réaumur a monté communément, cette année, de trois & même de six degrés plus qu'à l'ordinaire, dans l'intervale du mois de juin à celui de septembre, jusqu'à 32 & 33 degrés au-dessus de celui de la congellation, tandis que la température ordinaire de l'été varie de 24 à 26 degrés. Le sol étoit ardent, les pâturages étoient brûlés, les animaux gratoient la terre avec le pied pour en arracher les racines & les manger: presque toutes les sources étoient taries, & il n'y avoit dans les marres où ils s'abreuvoient qu'une eau bourbeuse, corrompue & échauffée, qui répandoit dans l'air des miasmes putrides. Il y a eu des habitants qui ont été dans la nécessité de faire conduire leurs troupeaux aux rivières voisines pour les abreuver, ce qui aura sans doute beaucoup contribué à propager la contagion.

Cette épidémie a toujours été plus violente après de grandes sécheresses; elle reparoît de nouveau, sous un aspect menaçant, en 1779; elle suit la marche ordinaire des maladies pestilentielles qui naissent au printemps, s'accroissent en été, s'affoiblissent à la fin de l'automne & disparoissent en hiver, sur-tout dans les pays du Nord.

Cette épizootie s'est presque toujours bornée

à la plaine qui avoiſine la mer ; cette plaine n'a communément que trois ou quatre lieues de profondeur : à peine cette maladie a-t-elle gagné les montagnes, même les plus rapprochées des lieux infectés ; ce qui vient ſans doute de la différence de la température de l'air, de ſa conſtitution, des pâturages qui ſont plus abondants, des eaux plus pures : il y a eu des habitations intermédiaires entre celles où régnoit l'épizootie, qui ont été préſervées ; ce qui prouve que la première cauſe de la maladie n'exiſte pas dans l'air, & qu'il faut un contact immédiat entre les animaux malades & ſains pour communiquer la maladie.

Ces faits ont frappé différemment les gens prévenus, & n'ont ſervi qu'à renforcer les préventions que l'on avoit contre la méchanceté des Nègres : il y a eu des animaux d'un même troupeau qui ont été exceptés, ſans doute parce que le principe morbifique n'opère que ſur ceux qui ſont dans une diſpoſition propre à recevoir l'impreſſion des miaſmes contagieux, à concourir à ſon action & à ſon développement.

Cette maladie attaque également les chevaux, mulets & bêtes à cornes ; elle paroît avoir exercé plus particulièrement ſes ravages ſur les mulets, probablement parce que c'eſt l'eſpèce d'animaux la plus commune à Saint-Domingue, & celle qui fatique le plus. A nombre égal, les bêtes à cornes ont été moins attaquées, & il en a péri moins : on a cru même obſerver quelque différence entre la maladie des bêtes cavalines & celles des bêtes à cornes ; mais cela ne doit-il pas être attribué à la différence de conſtitution de ces animaux ?

Les animaux atteints de cette maladie per-

dent leurs forces & leur appétit ; ils ont la tête basse, les oreilles pendantes ; ils paroissent tristes, abattus & quelquefois tremblants ; ils se tiennent le plus souvent couchés, leurs yeux sont larmoyants & rougeâtres, d'autres fois secs, étincelants & égarés, la peau est sèche & brûlante, la respiration fréquente & pénible, la pulsation des artères très-répétée, dure & d'autres fois petite, resserrée & irrégulière : à mesure que le mal fait des progrès, les symptômes s'aggravent, les flancs de l'animal battent plus fréquemment ; il tousse & quelquefois l'haleine est piquante, la langue & le palais sont arides & deviennent noirâtres ; les urines sont rares, difficiles & rougeâtres : d'autres fois il y a rétention complette, les excréments sont durs & noirâtres, dès le commencement ; alors il y a constipation : quelquefois aussi l'animal a une diarrhée qui dégénère en dissenterie : il se manifeste sur différentes parties du corps des enflures qui se changent en tumeurs ; elles se portent principalement sur la ganache, le cou, l'avant-main, aux parties inférieures de la poitrine & du bas-ventre, sur les parties naturelles & en dedans des cuisses : ces tumeurs sont d'une nature indolente & œdémateuse, & dégénèrent facilement en gangrène ; elles viennent rarement à suppuration, à moins qu'elles n'y soient décidées par les secours de l'Art. Lorsqu'on ouvre ces tumeurs, il en sort une sérosité roussâtre & sanieuse, très-chaude & corrosive, dont le contact avec un corps sain qui vient à être blessé cause souvent à ce dernier des tumeurs de la nature de l'authrax, la fièvre de l'espèce maligne & la mort. Il y en a cependant quelquefois qui sont dures & enflammées, & qui se

terminent par la ſuppuration ; alors la maladie eſt bénigne. En général, la nature de ces tumeurs & leur ſiége décident du danger de la maladie.

On ne doit regarder les tumeurs qui ſe manifeſtent dans cette maladie, ſur l'habitude du corps, que comme des dépôts critiques, quand elles viennent à ſuppuration ſpontanément, ou par les ſecours de l'art. L'expérience a démontré qu'elles n'étoient ſalutaires que dans ce cas, & que les tumeurs œdémateuſes terminées par la gangrène étoient le plus ſouvent mortelles.

Les bœufs ceſſent de ruminer, & on a ſouvent extrait de leur anus & de leur rectum une eſpèce de furoncle de la nature du charbon : les vaches ceſſent de donner du lait, après les deux ou trois premiers jours de leur maladie, & ont les mêmes ſymptômes que les bœufs.

La durée de cette maladie eſt indéterminée, rarement on la voit paſſer le ſeptième jour, lorſqu'elle eſt mortelle : on a vu des animaux tomber morts dans les pâturages, d'autres fois ſous les harnois atelés au moulin, au cabrouet, &c. ou arrivant de voyage ; lorſque le mal eſt dans ſa plus grande force, il cauſe la mort dès le premier, ou le deuxiéme, ou le troiſième jour, & plus particulièrement ſur les animaux les plus vigoureux & les plus gras.

Les ſymptômes de cette maladie les plus dangereux ſont les tumeurs qui ſe manifeſtent au ventre & à l'avant-main, qui étant d'une nature œdémateuſe dégénèrent en gangrène, ou qui diſparoiſſent ſubitement : l'abattement exceſſif, les défaillances, les tremblements, les convulſions, les rétentions d'urine, les diarrhées qui dégénèrent en dyſſenterie dans les trois premiers jours

de la maladie, & ſur-tout quand ces ſymptômes ſont accompagnés de fièvre avec un battement petit, reſſerré & irrégulier des artères, parce qu'ils dénotent ordinairement les engorgements, les infiltrations & les métaſtaſes internes ou ſur les viſcères.

Les ſymptômes favorables ſont au contraire l'abondance des urines troubles, des excréments mous & copieux ſans beaucoup d'odeur, la moiteur & la moleſſe de la peau, les tumeurs acompagnées d'inflammation & de tention qui viennent à ſuppuration dans les lieux éloignés des viſcères eſſentiels à la vie, la ceſſation de la ſoif; le retour de l'appétit ainſi que celui du ruminement dans les bœufs.

L'ouverture des cadavres a démontré que la trachée artère, les poumons, la plèvre, le péricarde, la diaphragme, n'étoient jamais ſains, qu'ils étoient plus ou moins rouges, livides, créſipelateux, couverts de taches noires, quelquefois gangrenés: le cœur étoit gorgé ſouvent d'un ſang noir, les viſcères du bas-ventre étoient à peu près affectés de la même manière: on trouvoit ſouvent le foie & la rate d'une couleur noirâtre & engorgés, couverts de taches gangréneuſes. La bile contenue dans la véſicule du fiel étoit cauſtique & d'une couleur verdâtre foncée, le méſentère plus ou moins enflammé & tacheté, l'eſtomac & les inteſtins preſque toujours enflammés & ſouvent ſphacelés, & le mucus quelquefois détruit: on a trouvé ſouvent dans le canal inteſtinal des mulets des vers vivants implantés dans les parois de l'eſtomac & des inteſtins, qu'ils ont quelquefois percés. On trouvoit ſouvent des engorgements & des infiltrations d'une liqueur rouſſâtre, analogue à celle qui ſortoit

des tumeurs, ce qui paroiſſoit produit par la métaſtaſe de ces dernières, puiſqu'elles s'offroient preſque toujours aux parties intérieures correſpondantes de celles où les tumeurs s'étoient d'abord montrées extérieurement.

Les cadavres des bœufs ont offert à peu près les mêmes phénomènes que ceux des mulets : on a remarqué généralement que les eſtomacs étoient diſtendus & pleins d'herbes. La pance, le recticulum, le liber & l'abomaſus étoient ſouvent dépouillés de leur membrane interne & quelquefois ſphacelés, ainſi que le canal inteſtinal : on trouvoit communément dans l'anus & le rectum des furoncles de la nature du charbon, & les tumeurs qui ſe déclaroient à l'extérieur du corps avoient ordinairement plus de tendance à la gangrène que ſur les mulets.

En rapprochant les différents ſignes diagnoſtiques que cette maladie préſente dans ſon cours, on pourroit la conſidérer comme une fiévre maligne peſtilentielle.

En effet, ce fléau s'eſt toujours montré comme exanthémateux, contagieux & épizootique, avec les ſymptômes les plus graves; le mal triomphe de l'art, l'animal périt dès le premier & le ſecond jour, la terminaiſon des tumeurs internes & externes par la gangrène prouve la malignité de la maladie & paroît établir ſon caractère peſtilentiel. On pourroit enviſager comme la cauſe prochaine de cette maladie la perverſion totale des fluides, le relâchement, la ſtupeur & l'inertie des ſolides, & en conſidérant les circonſtances des ſaiſons du ſol, de la température de l'air, & les autres événements pendant leſquels cette épizootie a régné dans ſa force, on pourroit les conſidérer comme ſes cauſes éloignées.

On peut, d'après les différents ſymptômes de la maladie, la diviſer en trois degrés, comme l'a fait M. *de Chaigne-Brun*, à l'égard de l'épizootie qui régna dans la Brie en 1757, & qui a beaucoup de rapport avec celle-ci.

Au premier degré les animaux ſont ſeulement attaqués à l'extérieur par des enflures ou tumeurs : à ce période la maladie eſt peu dangereuſe quand on amène les tumeurs à ſuppuration, les ſymptômes qui l'accompagnent ſont benins. Les animaux conſervent à peu près le même appétit qu'en ſanté ; ils ont rarement de la fièvre, & il en meurt fort peu. La maladie n'eſt ordinairement mortelle que quand les tumeurs diſparoiſſent ſubitement, ou qu'il ſe fait des métaſtaſes dans la poitrine ou le bas-ventre : cependant elle eſt plus ou moins grave ſelon la poſition de ces mêmes tumeurs comme nous l'avons déjà remarqué.

Au ſecond degré les parties internes & externes ſont plus ou moins affectées : la maladie devient alors beaucoup plus à redouter, & ſes ſymptômes diffèrent peu de ceux du troiſième degré : on perd environ la moitié des animaux, l'on ne réchappe que ceux chez leſquels on parvient à dégager la nature par les différents émonctoires, & ſur-tout par la ſuppuration des tumeurs : c'eſt vers ce but que tous les ſecours de l'art doivent être dirigés.

Au troiſième degré tous les ſymptômes ont plus d'intenſité : les parties internes ſont les ſeules attaquées, il n'y a plus de tumeurs au-dehors, le mal eſt alors beaucoup plus dangereux que dans les deux premiers états : il meurt au moins les trois quarts des animaux, & ſouvent la deſtruction eſt générale : la durée de la maladie ne s'é-

tend jamais au-delà du troisième jour, & quelquefois elle est terminée dans l'espace de douze, dix-huit, ou vingt-quatre heures.

SECONDE PARTIE.

Des moyens préservatifs & curatifs de cette maladie.

Quoique les secours qu'on met en usage pour prévenir les progrès de cette maladie contagieuse soient souvent inéficaces, on doit toujours les employer; ils consistent,

1°, A empêcher toutes communications des animaux sains avec les animaux malades, tant directes qu'indirectes par le concours des hommes, des chiens, &c.

2°, A ne donner aux animaux qu'on veut préserver de cette maladie qu'environ la moitié de leur nourriture ordinaire, & à ne les abreuver qu'avec une eau saine & courante, & non avec une eau stagnante & corrompue.

3°, A tenir libre le ventre de ces animaux par le moyen des lavements simples ou laxatifs, s'ils sont constipés.

4°, A saigner les animaux pléthoriques & gras, & non les animaux foibles, vieux ou maigres: on répétera la saignée lorsque le sang est couenneux, sec & enflammé.

5°, A faire prendre au troupeau qu'on veut garantir de la contagion des bains de mer, une ou deux fois le jour, & à son défaut, des bains de rivière: c'est peut-être le secours le plus puissant qu'on puisse employer.

6°, A faire mettre dans la nourriture de ce-

animaux environ une once de ſel marin par jour, & cela pendant huit à dix jours de ſuite, & à leur faire boire une pinte d'eau de goudron par deſſus.

7°, A obſerver la plus grande propreté dans les bacs ou auges, qu'on fera laver une ou deux fois par jour, ainſi que les rateliers, & ne pas permettre aux animaux ſuſpects de manger avec les animaux ſains.

8°, A laiſſer à l'air libre tous les animaux qu'on tentera de préſerver, & à parfumer les lieux où on les renferme, en y faiſant brûler des branches de citroniers ou d'orangers enduites de goudron.

9°, A changer les harnois, les traits, les brides, les licous qui auroient pu ſervir aux animaux infectés, & à ne pas permettre aux gardiens des animaux malades d'approcher les animaux ſains, qu'après s'être lavés & avoir changé de linge) il ſeroit même plus à propos qu'ils fuſſent nuds ou couverts ſeulement d'une chemiſe de toile), enfin que les uſtenſiles qui auroient ſervi aux panſements des animaux malades y fuſſent entiérement deſtinés, ayant la précaution de les changer après chaque panſement.

10°, A faire des ſétons au bas du poitrail des chevaux & mulets, & au bout du fanon des bœufs qu'on fera ſuppurer le plus long-temps poſſible avec les onguents ſuppuratifs, dans leſquels on incorporera des mouches cantharides pulvériſées, de l'euphorbe, &c.

A employer des maſtigadours pendant toute la durée de la contagion, mais on obſervera ſoigneuſement de ne pas faire ſervir le même pour deux animaux : prenez gouſſe d'ail trois racines, de gingembre deux gros, ſel de nitre & ſel ammoniac de chaque un gros, de camphre un

gros ; pilez la racine & les sels, & broyez le tout dans égale partie de vinaigre & de gros sirop ; enveloppez ensuite dans un morceau de grosse toile pour en faire un masticadour, & le suspendre dans la bouche de l'animal en le fixant à sa tête, de manière qu'il soit obligé de le mâcher pendant une heure, matin & soir. On doit éviter tous les autres remèdes, comme sudorifiques, purgatifs ; ils n'ont presque jamais été utiles, comme préservatifs de cette maladie, & sont souvent devenus nuisibles par leur mauvaise application.

Voilà à peu près les secours qu'on doit employer pour prévenir les progrès de la contagion, dont le plus puissant sans doute est indiqué dans le premier article.

On ne peut donner que des préceptes généraux sur les moyens curatifs, par rapport à la diversité des symptômes & des degrés de la maladie, & la différence essentielle qu'il y a entre chaque animal.

On remédiera à chacun des symptômes de la maladie, selon l'exigence des cas ; c'est-à-dire qu'on emploiera la saignée autant qu'elle sera nécessaire dans les cas des inflammations, les diurétiques, les lavements avec les relâchants, les lotions d'eau chaude ou les fumigations aromatiques, les antiseptiques, les maturatifs, les stimulants & les cordiaux, suivant les indications de la maladie.

1°, Dès qu'on suspectera un animal d'être malade, on l'éloignera du troupeau pour le loger dans un parc ou endroit très-aéré, & sous le vent des autres animaux : on parfumera, chaque jour une ou deux fois, ce logement qu'on tiendra très-propre en y faisant des feux comme il

est indiqué à l'article VIII du Traitement préservatif.

2°, On mettra les animaux malades à la diette, & on ne leur donnera pour aliment que l'eau blanche faite avec la farine de maïs ou de petit mil, & la limonade ou l'eau de goudron pour boisson.

3°, On n'emploiera la saignée que dans les trois premiers jours de la maladie, & dans le cas où la fièvre seroit considérable & la soif excessive : on doit la bannir dès qu'il paroît des tumeurs.

4°, On tentera tous les moyens possibles pour amener à suppuration les tumeurs aussitôt qu'elles paroîtront, tels que les cataplasmes maturatifs, les vésicatoires, &c. & on donnera issue au pus dès qu'il sera formé, mais le secours le plus prompt & le plus sage sans contredit, est le cautère actuel ou fer rouge, appliqué sur la tumeur d'une extrémité à l'autre, & dans toute sa circonférence jusqu'au vif. On panse ensuite les plaies avec les onguents suppuratifs, tels que le basilicum, le digestif, l'œgiptiac, le stirax, &c. dans lesquels on incorporera des mouches cantharides ou de l'euphorbe en poudre ; & à chaque pansement on lavera les plaies avec de l'eau & du sel, & un tiers de taffia.

5°, On doit aider les effets du cautère & des topiques pour rendre la suppuration plus louable, par l'usage intérieur des antiputrides & des stimulants : le breuvage suivant a souvent été utile ; pour cet effet, prenez du quinquina en poudre une once, de sel ammoniac deux gros, d'assàfœtida & de gomme ammoniac, de chaque trois gros : dissolvez les gommes raisines dans environ quatre onces de tafia, ensuite ajoutez-y le kina & le sel, avec deux onces

d'eau : mêlez & donnez-en une ſeule doſe tous les matins, juſqu'à ce que la ſuppuration ſoit louable : on doit ajouter auſſi environ une once de ſel commun à la boiſſon de l'animal malade.

6°, Lorſqu'on ne pourra pas faire ſuppurer les tumeurs, ou qu'on jugera qu'il s'en forme dans l'intérieur du corps de l'animal, on appliquera ſur les parties tuméfiées des emplâtres véſicatoires à l'extérieur, & on donnera à l'intérieur toutes les ſix heures le breuvage ſuivant.

Prenez de thériaque demi-once, d'antimoine diaphorétique deux gros, d'alkali volatil fluor, ou à ſon défaut de l'eſprit volatil de ſel ammoniac un gros, de kermès minéral ſix grains : broyez & mêlez le tout dans environ trois onces de gros ſirop, & autant d'eau pour le faire avaler à l'animal.

7°, On emploiera les maſticadours indiqués à l'article premier du traitement préſervatif pour les animaux malades, ainſi que les ſétons.

8°, Dans le cas de conſtipation, on donnera à l'animal des lavements d'eau & de ſel marin, matin & ſoir ; & ſi la diarrhée ſurvient, accompagnée de tranchées qui dégénèrent ſouvent en dyſſenterie avec ſpacèle des inteſtins, on donnera matin & ſoir à l'animal malade une demi-once de quinquina avec un gros de ſel ammoniac dans ſuffiſante quantité d'eau, & on lui fera prendre toutes les quatre heures des lavements de décoctions de feuilles de citronier & de raquettes, avec deux gros de corne de cerf ; & ſi les douleurs étoient trop vives, on pourra recourir à la ſaignée : on emploiera en même-temps des boiſſons nitrées avec le camphre.

9°, Lorſque les foibleſſes & proſtations de ces ſurviennent, ce qui le plus ſouvent eſt

mortel, on tentera le breuvage indiqué à l'article sixième ; & si l'on juge l'animal sans ressources, on l'emmenera au bord d'une fosse profonde de huit à dix pieds, éloignée des endroits fréquentés ; & après l'avoir étranglé ou assommé, on l'enterrera, afin de prévenir les effets de sa contagion.

10°, Pour terminer la cure, on purgera une ou deux fois les animaux, lorsque les tumeurs ne suppureront plus. La médecine sera composée avec le jalap, l'aloës ou antimoine cru depuis une demi-once jusqu'à une once, délayé dans une infusion de feuilles ou de fruits de tamarins & de casse, ou bien huit ou dix grains de tartre émétique, qui, étant corrigé par l'acide du tamarin, purge très-bien les animaux : on doit varier les purgatifs selon l'individu, & ne donner aux animaux foibles, trop jeunes ou vieux, que des antiphlogistiques & des lenitifs, tels que les infusions de tamarins ou de casse, dans lesquelles on fera dissoudre quatre ou cinq onces de sel d'epsom.

11°, On ne fera rentrer dans le troupeau les animaux qui auront été malades qu'après être assuré de leur guérison, & les avoir fait baigner : on doit faire brûler les toiles, licous & autres effets qui auront servi à ces animaux, comme capables de retenir la contagion, & on purifiera le logement qui leur aura servi d'hôpital, comme il est indiqué ci-dessus à l'article huitième du traitement préservatif, & en faisant laver avec de l'eau chaude les rateliers, auges ou bacs, & en donnant un lait de chaux au mur.

12°, Il est de la plus grande conséquence de faire enterrer profondément les animaux morts de cette maladie, mais plus particulièrement les

bœufs & leur fumier : on jettera ſur le cadavre un baril de chaux vive, enſuite une grande quantité de pierres, d'épines ou de raquettes, & au moins trois ou quatre pieds de terre, ſur laquelle on plantera des raquettes ou des campêches : ce parti eſt plus ſage que celui de brûler les corps morts, qui a quelques inconvéniens. On a vu les ſuites les plus funeſtes pour avoir négligé ces précautions : des Nègres voraces ayant mangé de la chair des animaux morts de cette maladie, les uns ont été attaqués du charbon, les autres de dyſſenterie accompagnée des ſymptômes les plus fâcheux, ou de fièvres vraiment peſtilentielles, & preſque tous en ont été les victimes. Des chiens, qui avoient déterré les cadavres mis peu profondément en terre, ont gagné la maladie, ont ſervi à la propager & en ſont morts.

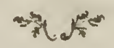
On ne peut s'empêcher de dire ici que la police, tant intérieure qu'extérieure de la plupart des habitations, a été trop peu exacte pour prévenir ces triſtes accidents : on a vu des hommes vils qui ont vendu ſans pitié la chair des animaux morts de cette affreuſe maladie, & le bas prix de cette viande infectée n'en a procuré que trop facilement le débit.

Nous oſons attaquer l'erreur qu'on s'eſt efforcé de répandre au ſujet de la cauſe de cette épidémie. Des hommes ignorants & féroces, qui n'ont vu que poiſon par-tout, ont voulu perſuader à la crédulité, trop facile à ſéduire dans des circonſtances de malheur, que la cauſe de cette épizootie n'avoit d'autre ſource que dans le maléfice des Nègres. Oſons le dire : il en eſt des poiſons comme des revenants ; plus on a de lumières, & moins on en voit.

En effet, quel eſt le poiſon qui peut produire les

les différents ſymptômes qui accompagnent cette maladie? Aucun de ceux que l'hiſtoire naturelle nous a fait connoître dans les trois règnes : ils ne peuvent agir que de deux manières, ils corrodent ou ils coagulent; or on ſait que ce ne ſont pas-là les effets de cette maladie, elle ne peut donc point avoir les poiſons pour cauſe; à la vérité on a trouvé à l'ouverture de quelques animaux morts de cette maladie le canal inteſtinal corrodé; mais il étoit manifeſte que ce ſymptôme eſt très-équivoque, & que les maladies peſtilentielles, & même celles qui ne ſont que ſimplement malignes, produiſent quelquefois cet effet par la diſpoſition particulière ou par l'acrimonie des humeurs de l'animal malade; d'ailleurs les antidotes, tant du règne végétal, que du règne animal & du règne mineral, dont les vertus ſont conſtantes, n'ont produit aucun effet ſalutaire dans cette épizootie.

Tandis qu'à Saint-Domingue on accuſoit les Nègres d'être la cauſe de cette maladie épidémique, une épizootie à peu près ſemblable ravageoit les Provinces méridionales de la France, ſous les yeux des hommes de l'Art les plus célèbres, qui y ont à peine porté des ſecours efficaces; c'eſt la nature des maladies peſtilentielles d'être ſouvent plus puiſſantes que les ſecours de la médecine; & dans ce cas, il eſt ordinaire que l'ignorant & le charlatant donnent pour raiſon de leur peu de ſuccès une cauſe ſurnaturelle.



TROISIÈME PARTIE.

Obſervations relatives à cette épidémie, qui s'eſt quelquefois communiquée aux hommes, avec les moyens qui ont le mieux réuſſi dans le traitement.

Il n'eſt pas douteux que les maladies épizootiques ne ſe communiquent aux hommes: les témoignages de Wierus, Herment, Hartmann, Chaigne-Brun, Nicolau, Bertin ne peuvent pas être révoqués.

Je pourrois peut-être me diſpenſer d'en parler, mais ce que je vais dire ſervira à démontrer la reſſemblance de cette épidémie avec celle qui a régné à la Guadeloupe en 1774, ainſi qu'avec celles dont Chaigne-Brun, Hartmann & Nicolau ont fait mention.

Tous les ſujets qui ont gagné la maladie épidémique ſe ſont trouvés dans le cas de ſoigner, de toucher ou d'ouvrir les animaux malades ou morts, ou enfin de manger de leur chair, ce qui peut être regardé comme une ſorte d'inoculation: on peut obſerver auſſi que cette maladie communiquée aux hommes a ceſſé d'être contagieuſe parmi eux, ce qui feroit croire qu'elle change de nature ſuivant les eſpèces.

Les ſymptômes qui ſurviennent aux hommes, attaqués de cette maladie, ſont des charbons ſur différentes parties du corps, ſoit pour s'être bleſſé avec un inſtrument qui auroit ſervi aux panſements ou à l'ouverture des animaux malades ou morts, ſoit pour avoir reçu la matière

des tumeurs ou des excréments de ces mêmes animaux ; ceux qui ont mangé de leur chair éprouvent des accidents plus dangereux, telles que des fièvres de l'espèce maligne, des dyssenteries de même nature, accompagnées des symtômes les plus fâcheux, & dont la guérison dépend de la promptitude & de la nature des secours qui sont cependant quelquefois inefficaces.

Les remèdes qui ont eu le plus de succès, sont la saignée dans les premiers moments pour les sujets sanguins, les boissons acidulées avec l'acide végétal ou minéral, l'émétique, les vésicatoires & l'alkali volatil fluor employé, tant intérieurement qu'extérieurement sur les blessures, après la disparition de la phlogose. Les scarifications, les ventouses & l'extirpation des tumeurs externes ont eu des succès, lorsqu'on a ensuite amené les plaies à une suppuration louable par les suppuratifs & les antiseptiques.

Ces observations peuvent suffire aux gens de l'Art chargés du soin des animaux malades de cette épidémie, ainsi qu'aux propriétaires des Nègres, pour les avertir des dangers qu'ils courent & des précautions qu'ils doivent prendre pour éviter ces accidents fâcheux : trop heureux si l'Auteur peut garantir à la fois, & le maître & les esclaves, des effets d'une prévention aveugle & cruelle.



OBSERVATIONS

Sur le Charbon ; par M. Pelissot, *maître en chirurgie à Galifet, en* 1776.

TANT que la maladie n'a attaqué que les bêtes cavalines sur lesquelles elle a commencé a exercer ses ravages, les Nègres n'en ont point été la victime ; il n'y a eu que quelques-uns à qui on avoit fait ouvrir les mulets, qui aient été attaqués légèrement & à l'extérieur ; mais la contagion a passé aux bêtes à cornes, & elle s'est communiquée aux Nègres, parce qu'ils ont mangé la viande des animaux qui en étoient morts.

Cette maladie ne portoit pas dans le principe des caractères de malignité bien destructeurs ; il étoit extraordinaire qu'un Nègre en mourût : mais ensuite elle s'est développée avec plus de violence, & elle paroît de jour en jour acquérir plus de force, & avoir pour cause un délétaire plus actif : quelques Blancs qui avoient des blessures aux mains en ont été attaqués, après avoir ouvert des animaux.

Lorsque j'ai traité des Nègres du charbon, j'ai fais des informations, & j'ai presque toujours découvert qu'il étoit mort des bœufs subitement sur l'habitation à laquelle ils appartenoient, & sur la voisine ; qu'ils avoient déterré ces bœufs, & qu'ils en avoient mangé ou qu'ils en avoient achetés de quelques Nègres voisins, ou des Bouchers, ou des Marchands espagnols.

L'air ne communique point aux hommes cette

contagion : j'ai vu dans une même chambre, dans un même lit des pestiférés avec d'autres malades qui n'en ont jamais été atteints.

Les gardes & hospitalières restent & couchent dans la même chambre pendant tout le cours de cette maladie, qui dure quelquefois un mois, & elles ne contractent jamais la maladie.

Les symptômes sont très-différents & très-variés, quelquefois il n'y a qu'une simple tumeur extérieure couverte de quelques petites pustules, sans douleur, sans chaleur, sans fièvre.

Quelquefois la tumeur est d'un volume extraordinaire; elle attaque plus ordinairement la tête que les autres parties du corps, avec chaleur, fièvre, plusieurs petites pustules au centre de la tumeur qui paroît sans sentiment, & entourée d'une enflure œdémateuse qui s'introduit dans l'interstice des muscles sur le trajet des vaisseaux qu'elle couvre & remplit d'une lymphe couenneuse & roussâtre.

Si l'on fait des incisions sur les tumeurs, il en sort quelquefois beaucoup de sang; d'autres fois on n'y en voit point : on découvre seulement une couenne rousseâtre, de laquelle sort une sérosité limpide qui sèche difficilement & ne change point la couleur du papier bleu. Au bout de trois ou quatre jours, si la tumeur du centre se cerne par un cercle de suppuration, on peut beaucoup espérer; l'escarre du centre s'enlève ou tombe de lui-même, & laisse un vide plus ou moins considérable.

Chez les uns il y a une simple enflure œdémateuse qui paroît avoir son centre sur les paupières ou sur les glandes parotides : si on y fait des incisions, on trouve une humeur purulente infiltrée dans le tissu cellulaire; bientôt les muf-

cles qui ont été frappés du délétaire tombent en pourriture ; il s'y établit une ſuppuration abondante, & le malade, après avoir perdu une partie de ſes forces, guérit.

Chez d'autres, la tenſion du viſage, du cou eſt ſi conſidérable, que le ſang ne peut plus deſcendre du cerveau ; il ſemble que les yeux vont ſortir de leur orbite, ſur-tout ſi le délétaire a ſon foyer ſur les glandes parotides : on leur fait des inciſions, on n'y découvre qu'une couenne, dont le tiſſu cellulaire eſt rempli : on eſpère débrider & donner de l'aiſance au retour du ſang : les malades périſſent en deux ou quatre jours au plus, ſoit qu'on ait inciſé ou qu'on ne l'ait pas fait.

On en voit où le délétaire ſe porte ſur les bras, ſur les mains, ſur les jambes & y forme une tumeur qui, quelquefois, tend conſidérablement la partie ; d'autres fois il n'y a de levé que le lieu de la tumeur. S'il ſe forme promptement une eſcarre, qui n'eſt qu'une ſimple pellicule noire, le malade eſt ſauvé ; mais ſi la tumeur diſparoît ſubitement, il eſt bientôt perdu : il y en a où le délétaire ſe porte avec tant de violence ſur l'eſtomac, qu'il occaſionne des vomiſſements d'une humeur jaunâtre & épaiſſe, qui bientôt après change & devient d'un noir foncé ; le pouls eſt ſans mouvement, les extrémités ſont froides : la mort paroît dans peu d'heures. Il y en a d'autres chez leſquels le virus peſtilentiel ſe jette ſur les inteſtins ; les malades rendent par les ſelles une matière bilieuſe, ſanguinolente qui ne tarde pas à changer de couleur & à en prendre une verdâtre ou noire ; le pouls eſt petit, ou plutôt ſe fait à peine ſentir, les extrémités ſont froides & le ventre ſe remplit

d'une férosité rousseâtre qui marque la décomposition de la partie rouge du sang, & le malade expire dans l'espace de douze ou quinze heures. Le délétaire se porte quelquefois sur le mésentère, sur les reins, sur le trajet des gros vaisseaux du bas-ventre; les malades ont d'abord un violent accès de fièvre, après quoi il y a absolue prostration de force : le malade dit ne rien sentir; il cherche à se précipiter hors de son lit, cet état dure deux ou trois jours, après lesquels le malade périt, couvert d'une sueur froide & gluante.

Les signes du charbon ne sont point équivoques. Quand on voit une tumeur, dont le centre est couvert de quelques plictennes, remplie d'une férosité rousseâtre, avec enflure quelquefois, sans chaleur autour de ce foyer, on peut décider que le malade a le charbon; si le délétaire s'est porté sur les parties intérieures, il est plus difficile à reconnoître, mais on n'est pas long-temps dans l'incertitude; la violence des accidents qui n'accompagnent avec autant de rapidité aucune autre maladie, annonce bientôt sa nature.

Si le charbon est à l'extérieur, que le malade ait peu ou point de fièvre, qu'il y ait des marques de suppuration, avec un escarre bien formé dans le centre, on peut décider que la maladie ne sera pas mortelle; mais si la tumeur disparoît subitement, que le malade devienne froid, avec douleur de reins, agitation, inquiétude, le malade va périr.

Si le charbon est dans les parties intérieures, on peut dire que le malade périra, parce qu'il n'est point d'exemple bien constaté qu'il en soit rechappé un seul : l'usage des remèdes intérieurs, ni l'action extérieure des vésicatoires ne sont

ni aſſez puiſſants, ni aſſez prompts pour détourner un délétaire qui a déjà détruit la partie ſur laquelle il s'eſt jeté à l'inſtant même où il s'eſt fixé.

Nous ſuivons pour le traitement de cette cruelle maladie les indications que nous préſente l'état du malade; nous avons reconnu que le pus ſeul eſt capable d'envelopper & d'entraîner l'humeur délétaire; en conſéquence nous employons des larges véſicatoires, & nous favoriſons autant qu'il eſt en notre pouvoir la ſuppuration de la tumeur : ſi c'eſt dans le commencement de la maladie, que la fièvre ſoit violente, le ſujet robuſte, le pouls fort & plein, nous faiſons une ou deux ſaignées, mais on doit craindre d'augmenter la proſtration des forces.

Nous employons d'abord les acides végétaux & les minéraux; lorſqu'il y a des marques de ſuppuration, nous donnons le quinquina : ce remède paroît bien opérer pour détruire les reſtes du délétaire, mais ſon uſage m'a paru dangereux dans les commencements.

Si la tumeur eſt conſidérable, qu'elle tende les parties environnantes au point d'intercepter la circulation, on fait quelques inciſions; mais ce moyen eſt bien infidèle, & il produit rarement l'effet qu'on en attend.

Nous extirpons le plutôt poſſible l'eſcarre, car il contient une partie conſidérable du délétaire.

Si l'enflure dure long-temps autour du foyer, nous y faiſons des inciſions, parce que nous donnons iſſue à du pus qui s'eſt infiltré dans le tiſſu cellulaire; & lorſque les muſcles ſont en pourriture, on les enlève & on panſe avec un digeſtif : pour terminer la cure, on purge deux ou trois fois le malade avec un purgatif auquel on joint le quinquina.

Si la maladie eſt interne, aucun des remèdes que nous avons employé juſqu'ici n'a eu aucun ſuccès; nous ſuivons les indications: ſi c'eſt ſur l'eſtomac que s'eſt jeté le délétaire, ou ſur les inteſtins, nous employons les mucilagineux, les émolients toujours inutilement; ſi c'eſt ſur le foye, le méſentère, les reins, le trajet des gros vaiſſeaux, nous avons tenté les ſaignées, qui n'ont point réuſſi, ni les acides minéraux ni le quinquina: nous couvrons les malades d'emplâtres véſicatoires, nous évacuons avec des minoratifs, mais nous n'avons pas eu la ſatisfaction d'en ſauver un ſeul.

OBSERVATIONS

Faites au quartier du Trou.

Première Obſervation.

Un jeune Nègre robuſte, âgé de 24 à 25 ans, fort ſanguin, après un accès de fièvre, eut au côté droit une tumeur, tenant plutôt de l'emphiſème que de l'inflammation, ſi ce n'eſt qu'au centre il y avoit quelques puſtules qui tendoient avec chaleur environ un pouce de la peau: le reſte étoit mou, cédant au doigt; cette tumeur dans ſon entier occupoit un cercle de huit pouces, & s'élèvoit de deux au centre; le pouls étoit petit Cependant je n'héſitai point à faire, dans le laps de douze heures, deux fortes ſaignées, & je fis une inciſion cruciale ſur la tumeur d'un bout à l'autre: j'appliquai de forts ſuppuratifs ſur l'ouverture: j'adminiſtrai forte doſe de liqueur minérale, anodine, & je vis avec

une ſatisfaction complette qu'il ſe formoit au milieu de l'inciſion une eſcarre qui avoit bien quatre pouces, & qui commençoit à être environné d'un cercle de ſuppuration : peu après j'enlevai l'eſcarre, & le malade a parfaitement guéri. Je crus avoir trouvé le moyen d'arrêter une maladie dont tout le monde commençoit à s'alarmer, & que je ne devois plus la craindre : je ne fus pas long-temps à revenir de mon erreur.

Deuxième Obſervation.

Deux jeunes Négreſſes furent à la fois attaquées, l'une au dos & l'autre à l'épaule, d'une tumeur de la groſſeur & de l'étendue de celle ci-deſſus ; la maladie avoit le même caractère : je leur fis le même remède ; elles périrent toutes les deux : je trouvai à l'une une ſubſtance couenneuſe ſur l'eſtomac & le foie qui étoit enflammé, & à l'autre une même ſubſtance couenneuſe ſur un des reins.

Troiſième Obſervation.

Un autre Nègre vigoureux mourut ſubitement. Je trouvai les inteſtins remplis de viande, j'y apperçus beaucoup de taches rouges & noires, environnées d'une couenne jaunâtre de la grandeur d'un demi-pouce, le méſentère étoit enflammé & garni d'une couenne épaiſſe jaunâtre, qui s'étendoit de ſix pouces ; les veines méſentériques qui aboutiſſent à la veine-porte étoient auſſi toutes enflammées, & le foie étoit gorgé de ſang & d'une bile jaune & très-tenue.

OBSERVATIONS

Faites sur l'habitation de M. le marquis de *Galifet*, quartier de la Petite-Anse.

Première Observation.

Un Nègre nouveau fut attaqué, le 27 octobre dernier, d'une fièvre très-violente; ce Nègre étoit fort & robuste : le charbon ne régnoit point alors. Je saignai ce Nègre; je m'apperçus alors de diminution dans la force du pouls; la chaleur me parut moins vive, mais la tête étoit plus engagée qu'auparavant; le malade ne se plaignoit pas du bas-ventre qui étoit météorisé : je regardai cette maladie comme une fièvre : j'appliquai des larges emplâtres vésicatoires qui opérèrent autant que je pouvois l'espérer : j'administrai le kina & l'acide vitriolique; ce Nègre se tourmentoit, cherchoit à se précipiter hors de son lit; lorsqu'on le questionnoit où étoit son mal, il répondoit je suis mieux; enfin le 31 octobre au soir il mourut. Je fis l'ouverture de son cadavre; je trouvai le bas-ventre rempli d'une sérosité rousseâtre en aussi grande quantité que s'il eût été hydropique, & un charbon sur le foie qui étoit gorgé, & dont le lobe moyen étoit couvert d'une couenne rousseâtre.

Deuxième Observation.

Un jeune enfant de 12 ans fut attaqué à la gorge, le 29 novembre au matin, d'une tumeur œdémateuse qui lui enveloppoit tout le côté droit

du cou & de la face, dont le centre étoit ſur la glande parotide, où il y avoit quelques puſtules; la fièvre étoit violente, les yeux lui ſortoient de la tête, toutes les veines qui rapportent le ſang de la tête paroiſſoient bridées: on lui fit des inciſions ſur la tumeur: on y appliqua des cataplaſmes émolients; on employa le ſel ſédatif, les acides vitrioliques, les emplâtres véſicatoires; en peu d'heures il devint froid, la tumeur s'affaiſſa, & le malade périt le ſoir. L'ouverture du cadavre fit voir pluſieurs points d'un rouge noir ſur les inteſtins, environnés d'une couenne comme aux autres.

Troiſième Obſervation.

Un Nègre infirme fut attaqué, le 1 décembre ſur le ſoir, ſubitement, d'un vomiſſement d'une matière jaunâtre, qui bientôt devint noire comme du ſang pourri; en peu d'heures il devint froid & expira: je fis l'ouverture du cadavre, & trouvai dans l'eſtomac huit ou dix tumeurs noires, environnées d'une couenne de la grandeur d'un pouce, avec inflammation en pluſieurs autres endroits.

Quatrième Obſervation.

Une Négreſſe d'un certain âge fut attaquée, le 1 novembre, d'une tumeur au ſein, ſans puſtule, qui triploit ſon volume, & d'une autre ſous l'aiſſelle: on lui appliqua beaucoup d'emplâtres véſicatoires au cou, au dos, au bras: on lui adminiſtra les remèdes ci-deſſus; les tumeurs diſparurent; elle eut un cours de ventre de matière d'abord bilieuſe, puis enſuite noire & verte, & périt le deux. A l'ouverture du cadavre on

trouva les inteſtins farcis de tumeurs noires, avec une couenne autour.

Cinquième Obſervation.

Un petit enfant de huit ans entra à l'hôpital le deux, & mourut la nuit ſuivante. A l'ouverture du cadavre on trouva plus de quarante tumeurs de la largeur d'un pouce dans le canal inteſtinal : les tumeurs étoient comme des tubercules, d'une couleur rouge noire.

Sixième Obſervation.

Un autre enfant, à la vérité valétudinaire, eſt entré à l'hôpital le trois au matin, & eſt mort dans la nuit ſuivante. A l'ouverture du cadavre on trouva le foie gorgé de ſang & d'une bile jaune & limpide, avec une couenne rouſſeâtre en pluſieurs endroits.

Septième Obſervation.

Laurence fut attaquée le deux ſur la glande parotide droite & ſur les paupières ; le trois il y avoit ſur les paupières trois champignons d'une matière blanche & glutineuſe de la groſſeur d'une noiſette : on fit des inciſions en pluſieurs endroits : on renouvella les emplâtres véſicatoires qui fournirent beaucoup ; le quatre la tumeur s'affaiſſa, & elle mourut dans la nuit, après avoir eſſuyé un cours de ventre très-opiniâtre. A l'ouverture du cadavre on trouva les inteſtins enflammés d'un bout à l'autre.

Huitième Obſervation.

Une jeune Négreſſe nourrice fut attaquée d'une

tumeur grosse comme une noisette au-dessous de la clavicule droite; cette Négresse n'a point eu de fièvre; elle allaitoit son enfant: on lui appliqua une large emplâtre vésicatoire; elle avoit de l'appétit; la tumeur ne formoit point d'escarre: le cinquième, la tumeur disparut; à cet époque on lui ôta son enfant qui n'a point été malade, & qui n'a rien communiqué à la nouvelle nourrice. On réitéra les vésicatoires: on lui donna une forte décoction de serpentaire de Virginie; elle eut un cours de ventre qui termina ses jours en peu d'heures. A l'ouverture du cadavre on trouva les intestins remplis de tumeurs noires.

Neuvième Observation.

Antoine entra à l'hôpital le huit, avec une tumeur qui n'engorgeoit que la glande parotide: cette tumeur étoit dure, sans douleur, sans chaleur; & si le charbon n'eût pas régné, cette tumeur ne l'auroit jamais fait soupçonner. On lui fit le même traitement qu'aux autres; ce Nègre disoit je n'ai rien, j'ai besoin de manger: le dix-sept la tumeur disparut tout d'un coup, le Nègre devint froid & expira en trois heures. A l'ouverture du cadavre on trouva le bas-ventre rempli d'une quantité prodigieuse d'eau rousseâtre, & le mésentère ne ressemblant plus qu'à une masse de sang noir couvert en plusieurs endroits d'une couenne rousseâtre.

Dixième Observation.

Un autre Nègre fut attaqué: le foyer du charbon étoit sur les paupières de l'œil droit; il se forma au quatrième jour un cercle de suppuration qui a enlevé toute la peau des deux pau-

pières; le six on lui fit des incisions d'où il découla beaucoup de pus qui étoit infiltré dans le tissu cellulaire : le huit une partie des muscles, des paupières, des lèvres tombèrent en pourriture; il s'est établi depuis une abondante suppuration, qui nous promet la guérison de ce Nègre.

Nous ne faisons point mention des autres Nègres morts de cette maladie, parce que ce ne seroit qu'une répétion de ce que nous venons d'exposer; nous avons choisi les traits les plus frappants, afin de mieux faire connoître sa violence & son caractère.

OBSERVATION

Communiquée par M. Millot, *président du Cercle, membre de la Chambre d'agriculture du Cap.*

L'ÉPIZOOTIE sur les animaux a fait ses ravages en 1777 & 1778 sur l'habitation Millot, dans le quartier de la Petite-Anse. M. Millot a observé que le *Gramen secale*, vulgairement dit herbe à bled, couvroit les savannes; que les animaux étoient obligés de s'en nourrir, & que la maladie s'arrêta, lorsque les animaux trouvèrent d'autres herbes à manger : il a vu périr sur une habitabitation voisine beaucoup de mulets & quelques bœufs; & la mortalité a cessé, lorsque la sensitive qui matelassoit la savanne a été arrachée & détruite (6). M. Millot pense d'après cela, que la

(6). M. Desportes dit que la sensitive est vantée par plusieurs, comme alexipharmaque; mais que l'on attribue cette vertu à sa racine, parce qu'elle fait vomir, & qu'il est plus sage de n'en pas faire usage. V. Tr ab. des pl. de St-Dom. T. III, p. 218 & 219. J'ai vu employer la racine de sensitive en décoction : c'est un vomitif très-doux.

qualité des pâturages peut influer sur le caractère & la nature de cette épizootie, qui s'annonce quelquefois avec assez de lenteur & de bénignité, pour pouvoir être observée & soignée avec succès; mais dont la marche a été quelquefois si rapide, qu'il n'y a qu'un très-court espace de temps entre l'époque apparente de son invasion & sa fin, qui, dans ce cas, est toujours funeste.

M. Millot a observé que cette maladie étoit contagieuse, & qu'elle se communiquoit aux Nègres par une sorte d'inoculation, ce qui lui fait penser qu'il seroit peut-être avantageux d'inoculer les animaux à l'invasion d'une maladie pestilentielle.

Observation.

Le Nègre Nicolas, créole, fils d'un Nègre & d'une Négresse Arada, chargé de soigner le troupeau de bœufs, avoit été obligé d'en panser un qui avoit eu une douzaine de pustules à la cuisse. Il introduisoit son doigt dans une de ces pustules, qui étoit devenue sanieuse, pour en faire sortir une matière blanche & épaisse, & il a continué à soigner cet animal pendant trois semaines: il est venu à l'hôpital dans le mois d'août; il avoit à deux travers de doigt, du pli de l'aine droite, une tumeur grosse comme un œuf; elle étoit ulcérée dans son milieu, très-enflammée & montroit une disposition à la gangrène: on enleva l'escarre gangreneuse, l'ulcère se détergea, la cicatrice se fit avec célérité & le Nègre reprit ses occupations.

Il revint à l'hôpital en octobre; la tumeur s'étoit renouvellée à la cuisse; il en avoit au bras droits, dans la partie intérieure, une seconde bien plus considérable; l'inflammation étoit légère,

légère, mais il y avoit une grande tension qui s'étendoit jusqu'à l'avant-bras : on sentoit de la fluctuation dans le centre de la tumeur ; on appliqua un emplâtre dyachilum & un cataplasme émollient.

On regarda cette tumeur comme humorale, simple & formée par congestion : on en fit l'ouverture quelques jours après ; mais, quoique le malade ne parût pas avoir de fièvre ni d'altération sensible, le gonflement augmenta, la gangrène parut, & la tumeur, qui n'avoit d'abord rendu qu'une humeur sanglante & gangreneuse, exaloit une odeur insoutenable.

On reconnut alors que cette tumeur étoit charbonneuse ; on fit des incisions qui fournirent une humeur jaune & sanieuse : on enleva tout ce que l'on put de la tumeur ; on employa les antiseptiques les plus puissants, comme le kina, l'esprit de tafia, le stirax, le camphre, le sel ammoniac : on avoit donné l'émétique, qui n'avoit pas produit un grand effet : on administra le kina intérieurement, la suppuration s'établit & paroissoit bonne ; cela détermina à changer les pansements & à n'employer que les digestifs simples ; la suppuration cessa subitement, & l'ulcère prit un mauvais aspect : on revint au stirax ; la suppuration se rétablit : tout paroissoit aller assez bien, lorsqu'on apperçut une nouvelle tumeur entre l'aisselle & le teton ; celle-ci fut encore ouverte & fournit un pus louable : on employa le stirax dans le pansement, & il s'établit une bonne suppuration.

La tumeur de la cuisse, qui avoit été ouverte & pansée avec les mêmes moyens, paroissoit se cicatriser.

L'abondance de la suppuration & l'altération

des humeurs avoit fait maigrir beaucoup le malade, il reposoit bien & n'avoit pas de fièvre, & il ne souffroit guère que dans les pansements; il survint un léger dévoiement : on administra un minoratif avec de la rhubarbe & un cordial, ce qui produisit un bon effet.

En novembre, on fut obligé de scarifier & d'enlever un point gangreneux qui s'étoit manifesté vers le coude, cette opération parut fatiguer le malade; il témoigna de l'impatience & de l'humeur; on fit malgré cela de nouvelles taillades, parce que la gangrène faisoit des progrès, elle s'étendit jusqu'au visage, qui étoit pâle & livide; on y fit des incisions, & on continua les mêmes moyens.

Quoique le malade s'affoiblît tous les jours, on crut pouvoir espérer encore, parce que la gangrène parut s'arrêter, que les ulcères se détergèrent & fournirent une bonne suppuration; la tumeur de la cuisse étoit cicatrisée, mais il restoit encore une glande dure & squirreuse, & ce fut un nouveau germe qui se développa : la perte du sang dans les scarifications, la suppuration abondante, jetèrent le malade dans la dissolution & l'épuisement : ses jambes enflèrent, tout son corps pâlit; il mourut le premier décembre.

EXTRAIT du rapport du Mémoire de M. Pelissot, *par M.* Guiot, *maître en chirurgie, associé du Cercle.*

L'EXACTITUDE des descriptions est une qualité précieuse dans les observations de médecine; des circonstances qui ne paroissoient à l'Observateur que mériter peu d'attention, deviennent

des foyers de lumière pour l'homme de l'art fait pour les appercevoir ; en sorte que de la prolixité, ou de la trop grande concision, le premier de ces défauts est plus profitable pour l'art que le dernier.

M. Pelissot regarde, avec vraisemblance, l'usage que les Nègres de ces habitations ont fait de la viande des animaux morts de cette maladie, comme la cause de l'épidémie.

Il décrit d'une manière fort abrégée les symtômes de la maladie ; mais, malgré cette précision, on reconnoît dans son tableau les variétés dont parle M. de Sauvages : *Pestis benigna, pestis interna, pestis retrocedens.*

Il rend compte ensuite de la conduite qu'il a tenu dans la cure, tant de la fièvre que du charbon.

Les moyens qu'il a employé, par rapport à la première, se réduisent aux antiseptiques intérieurs, aux cordiaux & aux minoratifs ; quant au charbon, il s'est servi des incisions, de l'extirpation, de l'escarre, des digestifs animés.

Il finit enfin par exposer ce qu'il a vu à l'ouverture d'une douzaine de cadavres.

Nous devons à M. Pelissot la justice de dire, que son mémoire est écrit avec ordre, & que les moyens qu'il a employés pour combattre le terrible fléau qui a désolé les habitations de M. le marquis de Galifet sont ceux que, malheureusement, l'on a presque toujours vu inutiles entre les mains des plus habiles gens de l'art.

D'un autre côté, nous sommes forcés à dire que nous aurions desiré qu'il eût donné plus d'étendue au détail des symptômes de cette fièvre pestilentielle, qu'il en eût suivi avec exactitude les différences individuelles, qu'il eût

donné la préférence aux émétiques sur les minoratifs, & même les purgatifs, dans une maladie dont le foyer étoient évidemment dans l'estomac.

Si la description de l'épidémie des animaux eût fait partie de son travail ; son mémoire déjà fort intéressant par l'importance du sujet, l'eût été bien davantage.

EXTRAIT d'un Mémoire qui a pour titre : Description d'une maladie épizootique qui régnoit à Saint-Domingue, dans la dépendance du Cap-François, dans les années 1772, 1773 & 1774, *par M.* Regnaudot, *D. M. au Port-Louis, île Guadeloupe, associé du Cercle.*

L'AUTEUR présume que c'est sur l'habitation Carré, au quartier Morin, que la maladie a pris son origine ; il paroît au moins, par toutes les recherches que l'on a pu faire à cet effet, que cette habitation a été le foyer de la contagion, car il seroit possible que le principe fût venu de plus loin.

Cette maladie avoit déjà fait périr depuis six mois cinquante mulets ou chevaux sur l'habitation Carré, sans qu'elle se soit communiquée à aucunes habitations voisines ; elles n'en ont même ressenti aucun effet pendant plus de dix-huit mois.

La maladie, dont la marche étoit insidieuse & la nature très-maligne, attaquoit les chevaux, les mulets & les bœufs ; ces derniers animaux cependant ont été les moins maltraités.

L'habitation Carré & l'habitation Dupaty,

diſtantes l'une de l'autre de pluſieurs lieues, étoient adminiſtrées par la même perſonne; les Nègres & les animaux des deux habitations communiquoient néceſſairement enſemble, & il eſt prouvé que la maladie fut apportée de l'habitation Carré ſur l'habitation Dupaty, par un cheval qui avoit ſéjourné pendant deux mois ſur la première habitation, & qui fut ramené imprudemment ſur la ſeconde, où il eſt mort quelques jours après.

Cette maladie fit périr ſur l'habitation Dupaty, dans l'eſpace de trois mois, quatre-vingt mulets, ſans compter les chevaux & les bœufs.

Elle commençoit à ſe ralentir ſur l'habitation Dupaty, lorſqu'on la vit ſe répandre, non ſur les habitations voiſines, comme on l'avoit préſumé avec frayeur, mais dans quelques habitations de la Petite-Anſe & de la Plaine du Nord; & ce ne fut que quelques temps après qu'elle parut ſur les habitations Laplaigne, Sacanville & Macarty : dans le voiſinage de l'habitation Dupaty; l'habitation Laplaigne ſouffrit autant de la malignité de cette épizootie que l'habitation Dupaty; on ne ſauva preſque aucuns des animaux qui en furent attaqués: l'habitation Sacanville perdit rapidement ſept à huit mulets; le mal parut ceſſer, mais il ſe renouvella encore, cependant avec moins d'intenſité; car il n'y eut que quelques animaux qui en furent attaqués, & on en guérit quelques-uns.

L'épizootie ne fit périr que trois mulets ſur l'habitation Macarty, quoiqu'il y en eût plus de cinquante qui en furent atteints.

La maladie paroiſſoit éteinte ſur l'habitation Dupaty: on crut, deux mois après, pouvoir remplacer les animaux que l'on avoit perdu,

mais il en périt quinze dans l'espace de quelques jours.

On a vu la contagion se répandre successivement dans un grand nombre d'habitations de l'Acul, de la Plaine du Nord, & même de la Petite-Anse; elle a montré dans ces différents quartiers la même irrégularité dans sa marche, le même caractère de malignité & de fixité dans ses principes ; elle a fait des progrès rapides, meurtriers, non-interrompus, dans quelques endroits : sa marche a été plus lente dans d'autres endroits, & elle a laissé des intervalles assez longs entre ses différentes attaques.

Il y avoit beaucoup de sécheresse à l'invasion de la maladie : l'herbe des savannes étoit brûlée, les marres étoient corrompues; mais la variété des saisons ne parut pas apporter de changement dans son caractère.

La peste la plus terrible ne tue pas plus promptement que cette maladie ; elle ne paroissoit annoncée par aucuns signes précurseurs : on a trouvé morts beaucoup d'animaux que l'on avoit jugé quelques heures auparavant être dans la meilleure santé ; souvent l'instant apparent de la maladie a été celui de la mort; sa durée a toujours été fort incertaine, le plus grand nombre des animaux périssoit dans la première semaine ; cependant quelques-uns ont résisté jusqu'au quinzième, & on a conservé une partie de ceux qui n'ont pas succombé à cette époque.

On pourroit distinguer cette maladie, relativement à sa durée, en très-aiguë & aiguë simplement dite, & en prolongée.

Sous la première dénomination, on comprendroit, avec raison, celle qui tue les animaux sur le champ, ou dans peu d'heures ; sous la

ſeconde, celle qui ne ſe termine que dans la première ſemaine; ſous la troiſième enfin, celle qui dure juſqu'au quinzième & au-delà.

Lorſque la maladie agit avec toute l'énergie de ſa malignité, elle ne peut être ni prévue, ni traitée; l'animal mange comme à ſon ordinaire, il n'a pas maigri, ſon poil n'a pas changé, ſes allures ſont les mêmes; tout à coup il paroît triſte & abattu, il refuſe la nourriture, les flancs lui battent, ſes oreilles ſont froides, l'animal ſe lève & ſe couche alternativement, & il périt : quelques-uns ſont morts dans le moment que, ſoupçonnant leur maladie, on plaçoit la ligature pour les ſaigner.

On a obſervé au quartier Morin que les animaux éprouvoient la douleur la plus vive avant de mourir; ils s'agittoient, frappoient des pieds, cherchoient à mordre, s'élançoient contre les murs : on n'a pas fait la même obſervation ſur l'habitation Dupaty.

Les ſymptômes de la maladie ſont l'abattement de l'animal, les tumeurs externes, l'oppreſſion, le râle, le ſifflement de la poitrine, l'écoulement d'une ſanie putride par l'anus; dans le bœuf, l'écoulement abondant d'une humeur muqueuſe par les naſeaux, comme dans la gourme, le bourſouflement *du rectum* & de la vulve qui ſe font jour au-dehors : on n'a pas apperçu de fièvre dans cette maladie redoutable.

L'ouverture des cadavres n'a produit aucun accident à ceux qui s'en ſont le plus occupé : ce moyen, qui eſt le plus propre à donner des lumières ſur la nature des maladies & ſur les déſordres qu'elles produiſent, a ſervi dans cette occaſion à confirmer les préventions malheureuſes de quelques perſonnes qui, ſe hâtant de pro-

noncer ſur des obſervations ſuperficielles & ſur des apparences équivoques, ont attribué cette maladie à un maléfice qui n'exiſtoit que dans leur imagination.

On a obſervé 1°, des engorgements inflammatoires ſur différentes parties, mais principalement ſur l'eſtomac des chevaux & mulets, ſur les eſtomacs & les inteſtins des bœufs : 2°, des échymoſes intérieures ou des engorgements d'un ſang noir coagulé, deſſéché, ce que l'on a pris mal à propos pour des eſcarres gangréneuſes : 3°, des épanchements de ſang dans la poitrine, & quelquefois ſur les lombes dans les bœufs : 4°, des épanchements ſéreux dans le ventre & la poitrine : 5°, des infiltrations du même genre dans le tiſſu adipeux, tant à l'extérieur que dans les viſcères : 6°, dans l'époque de l'invaſion de la maladie, une quantité prodigieuſe de vers crinons & des œſtres, avec éroſion du duodenum de l'eſtomac, des petits abcès fiſtuleux placés entre les tuniques de l'eſtomac & des inteſtins, & remplis de vers crinons : ces vers avoient percé quelquefois les inteſtins & avoient pénétré dans le méſentère où étoient tombés dans le ventre.

Il eſt bien eſſentiel de ſavoir que M. Vitet, qui donne la deſcription de douze ou quinze épizooties, rapporte que l'inflammation de l'eſtomac & du duodenum a été obſervé très-fréquemment ; ſi les perſonnes qui ont été conſultées ſur la nature de cette maladie avoient connu cette obſervation, elles auroient eu l'avantage de calmer les eſprits, de prévenir des châtiments injuſtes.

Quoique l'inflammation dont nous parlons ait été bien commune, on ne l'a cependant pas toujours obſervée, même chez des animaux dont

la mort avoit été rapide. Quelquefois cette inflammation n'étoit qu'une légère phlogose; mais d'autrefois le duodenum ne présentoit qu'une surface sanglante & livide : les aliments étoient alors desséchés & couverts d'une couche mince d'humeurs blanchâtre & concrète qui adhéroit à leur surface ; lorsque l'inflammation étoit moins considérable , elle n'étoit pas répandue uniformément; il y avoit des points d'un rouge plus foncé; la membrane intérieure étoit suppurée d'espace en espace : nous avons même trouvé chez un mulet de l'habitation Cagnet à l'Esterre, l'estomac percé d'un trou à y mettre le pouce , avec une inflammation livide à sa circonférence; les intestins de cet animal étoient très enflammés; la portion supérieure de l'estomac a toujours paru saine : nous n'avons vu le contraire que chez deux animaux.

Dans le bœuf, la membrane intérieure & ridée du feuillet s'enlèvoit avec beaucoup de facilité ; les autres tuniques étoient très-enflammées; l'inflammation étoit plus forte sur la caillete & les gros intestins, mais elle paroissoit avoir toute son intensité sur les intestins grèles qui étoient livides, gangréneux , & rempli d'un sang putride; la rate a été trouvée souvent engorgée d'un sang noir & sans consistance : on a trouvé aussi un épanchement d'un sang noir grumelé , sec sur les reins : ces animaux périssoient plus promptement que les bêtes cavalines.

Les viscères de la poitrine étoient engorgés & paroissoient avoir souffert de l'inflammation : on a trouvé des vers dans le thymus qui étoient quelquefois engorgé par un sang noir coagulé.

On n'a pas apperçu de lésions dans le cerveau , mais l'Auteur croit que ce viscère n'en étoit pas

exempt ; & que si on ne les a pas apperçues, c'est parce que les observations n'ont pas été assez nombreuses, ni faites avec assez d'exactitude.

Le sang que l'on tiroit aux animaux avant ou après l'invasion de la maladie étoit d'abord d'un rouge vermeil; il se couvroit deux ou trois heures après d'une couche d'une gelée molle & blanchâtre.

Les collections séreuses, qui paroissoient au ventre & sur-tout au fourreau, annonçoient le plus souvent un événement fâcheux ; celles qui paroissoient & disparoissoient alternativement étoient d'un mauvais augure : lorsque le battement des flancs se joignoit aux tumeurs, le mal étoit désespéré; lorsqu'au contraire le battement des flancs cessoit, & que ces tumeurs séreuses étoient dégorgées & rendoient une suppuration abondante & louable, c'étoit un signe avantageux : les tumeurs extérieures n'indiquoient pas toujours la terminaison de la maladie, mais elles étoient un signe de sa durée.

La douleur vive, marquée par les mouvements impétueux de l'animal, l'oppression, le râle, le sifflement de la poitrine qui indiquoit l'inflammation de cette partie & des épanchements, étoient des signes mortels.

L'écoulement d'une sanie putride par l'anus, dans le bœuf, étoit un signe mortel ; l'écoulement muqueux par les naseaux n'indiquoit rien pour la terminaison de la maladie.

Le boursouflement de la membrane intérieure du rectum & de la vulve chez les chevaux & les mulets indiquoient la mort.

La maladie dans son invasion & à l'époque de la plus grande mortalité au quartier Morin, & sur l'habitation Dupaty, paroissoit vermineuse :

on prescrivit d'après cela un traitement approprié, mais les vers diminuèrent dans la suite de l'épizootie; elle parut alors avoir moins de malignité, & l'on présume qu'on doit attribuer ce changement heureux à la différence du traitement qui étoit moins incendiaire : cependant l'Auteur observe que la maladie ne parut réellement s'adoucir, à l'époque de son déclin, que lorsqu'il parut des tumeurs, des infiltrations à l'extérieur qui furent suivies d'une suppuration abondante & de bonne qualité; il dit même avoir vu une habitation qui, n'ayant souffert de la maladie qu'à l'époque de son déclin, n'a point perdu d'animaux.

M. Regnaudot, dont nous ne pouvons assez louer les vues & l'humanité, dit en passant à la cure que son objet est bien moins d'établir des vérités que de détruire des erreurs; & après avoir montré par les raisonnements les plus judicieux qu'il n'y avoit aucun rapport entre les symptômes de la maladie, sa marche, les désordres qu'elle produisoit sur les viscères & les effets des poisons, tant minéraux que végétaux; il dit qu'en réfléchissant sur la nature des accidents, sur l'ordre dans lequel ils ont paru, la promptitude de la mort, le tableau des désordres intérieurs, il n'est aucun Médecin qui ne reconnoisse les caractères d'une maladie contagieuse, maligne, inflammatoire, dont le principe & l'activité supérieurs aux forces de la nature, à l'époque de l'invasion & de l'état de la maladie, a paru s'affoiblir au déclin & avoit moins d'énergie lorsqu'il s'est porté à l'extérieur & qu'il s'est formé une dépuration critique; ce qui établit de l'analogie entre cette maladie & les maladies pestilentielles caractérisées par des bubons, des parotides & des anthrax.

Parmi les moyens que l'on a mis en usage pour combattre cette maladie, les uns ont été manifestement nuisibles, les autres n'ont eu qu'un succès équivoque. M. Regnaudot pense qu'il auroit été aussi avantageux de laisser agir la nature, que de la troubler par un traitement qui n'étoit fondé que sur des préventions, des observations insuffisantes, & une analogie vague & incertaine.

L'ouverture des animaux, manifestant constamment des lésions inflammatoires, auroit dû, dès les premiers temps, faire pressentir l'utilité du traitement antiphlogistique, & sur-tout de la saignée; mais les préventions de l'existence des vers & des poisons ont égaré, & l'on a employé ce secours, qui a été le plus efficace, dans le cas où la maladie étoit de quelque durée; car il étoit inutile, ainsi que tous les autres remèdes, lorsque la maladie étoit très-aiguë : les saignées devoient être abondantes & faites promptement: on faisoit boire en même temps de l'eau blanche aux animaux, & sur-tout de la limonade nitrée : on en donnoit aussi un mélange de nitre & de camphre, au moins deux fois par jour. Lorsqu'il se formoit des tumeurs dans des endroits où l'on pouvoit appliquer le cautère actuel, on ne négligeoit pas ce moyen, dans les vues d'exciter une suppuration que l'on entretenoit avec le basilicum animé, avec les cantharides : cette opération n'a eu aucun succès, lorsqu'on l'a fait avant que le gonflement annonçât une dépuration qu'il n'étoit pas possible de déterminer, mais que l'on pouvoit seulement accélérer & augmenter : on a quelquefois donné des lavements avec l'eau citronnée & le gros sirop.

Les purgatifs, la thériaque ont été aussi nuisibles que les vermifuges.

Les moyens de diminuer la contagion ſont ceux par leſquels on peut empêcher la communication : cette règle a été ſuivie rigoureuſement en France ; mais on n'y a pas fait d'attention dans la Colonie avec aſſez d'exactitude & de ſoins.

C'eſt à cette inattention que l'on doit attribuer la marche irrégulière que la maladie a ſuivie, en paſſant ſucceſſivement dans des lieux fort éloignés les uns des autres, ce qui a contribué le plus à faire préſumer que la mortalité n'étoit produite que par la méchanceté des Nègres, qui empoiſonnoient les abreuvoirs, les pâturages & les crèches.

On doit enterrer les animaux très-profondément : on ne peut empêcher que ceux qui ſont ſains ne communiquent enſemble ; mais il faut bien prendre garde de les enfermer dans des écuries ou des parcs, quelques ſpacieux qu'ils puiſſent être ; on doit même éviter de les raſſembler en troupeaux, ſous prétexte de les viſiter, de les panſer ou de les conduire à l'abreuvoir.

EXTRAIT d'une lettre de M. l'abbé de la Haye, *curé du Dondon, aſſocié du Cercle, ſur quelques Plantes vénéneuſes de Saint-Domingue.*

BRÉSILLET-HOUX (7) : Mançanilla aqui folii foliis, *plum.* 30 ? Forma arboris habitus. Qualitate, Mançanilla, fructus vero differt. Flores ſunt hermaphroditæ. Radicatio, ramoſa fibroſa : ramificatio ſimplex, erecta, articulis ſtipulaceis cincta, foliatio conduplicata, folia compoſita,

---

(7). Subnomine Breſillet, noſcuntur plurimæ plantæ lacteſcentes venenoſæ.

pinnata cum impari, alterna, foliolæ oblongæ, erosæ aculeatæ, nervis rotundis, integris. Inflorescencia axillaris, corymbosa; calix tridentatus; petalatria, acuminata, patentia, concava: masculi tres, filamenta brevia, receptaculo inserta; antheræ didymæ ovatæ: femina, masculis major, ovata, trisulca, stili tres breves stigtreata obtusa: fructus drupa parva trigona coccinea, nucleus ferè trigonus, unilocularis; semen unicum. Virt. succus lacteus, perfidè corrosivus & valde causticus. Planta circum aquas intenemorosa nascens. Plurimi phaseoli sunt dementantes & suspecti interquos præcipue.

Pois à gratter: Dolichos, flore racemoso atro purpureo, phaseolis species. Lin. 704, virt. planta susp ecta propter, odorem empyreumaticum, propter tomentum pungens & inflammativum: vermifugum quidem, cum melle, syrupo aut oleo sumptum, sed mea sententia periculosum remedium.

Apocini asclepias flore rubro, & flore albo, nerii, plumeria, & omnes hujus familiæ lactescentes plantæ, perversum habent indolem: his jungi debent convolvuli flavo flore.

Emeri interquos indigo feri præcipue nuncupandi sunt, hemerocallis flore rubro & phyladelpha, excitant potenter & periculose advomitum.

Capsicum corrosivum, valdè hujus radix lethifera. Vomitum usque ad necem excitant pinet croton, ricini, jatrophæ, & præcipue radix sensitivæ spinosæ, quæ omnia nocissima. Radicis jatrophæ succus primitivus necat, substantia, farinacea, succo purgata nutrit.

Nicotiana, datura, narcoticæ dementates Rodomelis, *Pomme rose* radice venenosâ donatur,

ut aiunt ; idem assertio versatur circa semina ligni, vulgò *Bois rouge*, dicti. Suspecti & rari dracunculi, sagittariæ. Malpighia, subnomine *Bois capitaine*, nota, suspecta propter aculea foliorum: meliæ fructus, (lilac desendes) venenosus dicitur. Narcotica & pravâ indole donatus flos ille vulgò *Jasmin de Cayenne* dictus, odor ejus offendit cerebrum. Quid dicam de fœcunda fungorum familia; quorum perfida indoles, necando delectat. Horrendum genus spigeliæ & brinvillicra. Quis ignorat solani maniaci vulgò, *Pomme d'amour*, perversas & narcoticas qualitates?

EXTRAIT *d'une lettre de M.* Gauché, *administrateur des eaux de Boines, associé du Cercle.*

L'ESPÈCE de Brésillet, connu sous le nom de bois brûlant ou bois espagnol, est le *Cæsalpinia* du Spec. de Linné, n° 3. Je ne l'ai pas encore vu ici, parce que je n'ai pas encore parcouru la plaine, faute de temps. J'ai vu par hasard, en passant par les bois du morne de M. Desbordes, en février, la 2[e] esp. *Cæsalpinia caule aculeato*, &c. mais qui est de la *pentandrie* : toutes ces espèces sont très-caustiques, & même plus que le mancelinier dont on parle tant. Il est bon de savoir que le Brésillet ordinaire paroît avoir des variétés, ce qui n'est dû qu'aux différents sols dans lesquels il végète ; & qu'à cause de cela, il a différents noms en différents quartiers : c'est ce qui m'a été confirmé ici par des habitants des Gonaïves, qui sont actuellement aux eaux & qui m'ont montré le Brésillet ordinaire sous le nom de bois brûlant.

Le Brésillet ou *Cæsalpinia vesicaria* est un ar-

buſte très-commun à Léogane. Nous avons vû des Nègres, gardeurs d'animaux, attaqués d'enflures véſiculaires très-brûlantes, pour s'être endormis ſous ces arbriſſeaux, & avoir reçu l'eau ou la roſée qui tomboit des feuilles : quelquefois des Nègres pareſſeux s'appliquent des feuilles de cet arbuſte ſur différentes parties, pour ſe procurer des gonflements & des ulcérations ſuperficielles, qui obligent de les garder à l'hôpital.

DESCRIPTION *de la Marcgravia umbellata, par feu M.* Dubourg, *aſſocié du Cercle.*

POLYANDRIE MONOGINIE.

Calice. A ſix folioles imbriquées perſiſtants : les folioles ſont obrondes & concaves.

Corole. Monopetale conique & inperforée ; elle s'ouvre par ſa baſe quelques temps avant ſa chute.

Étamine. Nombreux filets courts & ſubulés, les anthères droites, grandes & ovales.

Piſtil. Un germe ovale ſans ſtile, ſurmonté par un ſtigmat rond & perſiſtant.

Fruit. Une baie coriace, globuleuſe à pluſieurs loges & pluſieurs battants.

Semence. Très-nombreuſes, petites & obrondes.

Port. Cette plante paraſite croît par-tout ſur les arbres ; ſes tiges ſont toujours pendantes ; ſes feuilles ſont charnues, entières, lancéolées, alternes & portées ſur de courts petioles ; ſes fleurs naiſſent en forme d'umbelle ſimple, le peduncule partiel qui les porte eſt garni conſtamment de petits points de couleur griſe & très-apparent : l'on trouve ſouvent au milieu de l'umbelle deux corps *nectariferes* plus gros qu'un tuyau

tuyau de plume, & long d'environ deux pouces qui distillent une substance glutineuse.

Plumier, Jacquins, Brown & Sloane en ont donné chacun une bonne figure.

Description de la plante nommée à Saint-Domingue Quibé *ou* Quebec, *par le même.*

Classe Syngenesie Monogamie.

Le *Quebec* ou *Quibé* n'est autre chose que la *Lobelia longi flora* de Linné. Cette plante croît le long des ruisseaux, à la hauteur d'un pied; ses feuilles sont simples, longues, sessiles, dentelées, alternes, & ressemblent assez à celles de la chicorée. A l'extrémité des branches & des tiges naissent des fleurs d'un beau blanc, très-apparentes; elles sont monopétales, leur tube est très-long, le limbe plane à cinq divisions profondément lacinées: du fond de la fleur s'élève cinq étamines à longs filets qui se réunissent en cylindre à leur extrémité supérieure: le germe est enveloppé par un calice à cinq divisions; il est surmonté d'un stil aussi long que les étamines qui se termine par un stigmate charnu & bilabié: ce germe se change en une capsule ovale à deux ou trois loges remplies de semences très-fines: le calice accompagne toujours le fruit.

Cette plante est si âcre, qu'elle m'a causé une fois de fortes érosions au visage, pour avoir oublié de me laver les mains après la démonstration publique que j'en fis. Il est à remarquer que plus elle est plantée loin de l'eau, moins elle est âcre. Les Espagnols sont si persuadés de sa malignité & du tort qu'elle peut faire aux

O

beſtiaux, qu'ils l'ont nommé *matta cavallo* (tué cheval).

Description du Quebec, par M. l'abbé de la Haye.

Quibe : lobelia jaſmini flora cardui folia-lobelia longi flora, *lin.* 820, *cl.* 19. *ord.* 5. *plum.* 31. *tournef.* 51. en Eſpagnol *mata cavallo*. Radicatio fibroſa fuſi formis. Ramificatio, ſimplex ſevatterna herbacea, erecta; foliatio, conduplicata, amplexiscaulis; folia alterna, ſimplicia, ſinuata, aculeata, oblonga, canaliculata, ácuminata, quaſi ſeſſilia. Infloreſcentia, axillaris, pediculi breves. Calix germen cingens; urceolatus, irregulariter pentagonus, nervus, coronatus quinque foliolis, linearibus, acuminatis, dentatis, ciliatis, ſuperiori, breviori, ſurſum verſa, ſubſiſtit, creſcit cum fructu deorſum curvatus : corolla monopetala alba leviter cingens; tubus oblongus, ſtriatus, leviter pentagonus, receptaculo affixus; limbus patens, quinque partitus, laciniis lanceolatis, fere æqualibus, faux tubi, hians & tomentoſa : maſculi quinque, filamenta ſubulata tubo. Longiora, antheræ connatæ in cylindrum curvum, ſuperne involutum, decem lineis ſtriatum, ſtigma involvens : fem. ovariorum receptaculo immerſum, ſuperne liberum acuminatum, ſtylus cylindraceus, longitudine ſtaminum; ſtigma obtuſum hiſpidum : fructus capſula, calice cincta quaſi pentagona & rotunda, acuminata, ſuperne dehiſcens, bilocularis, diſſepimento pulpoſo : ſem. Plurima exigua, ovata. Virt. odor fœtidus, empyreumaticus, ſuccus lacteus, perfide corroſivus, & valde cauſticus. Planta circum aquas, naſcens.

Lobelie : lobelia galeata, oblongo folio, albinerva, arbustiva. Fructificatio ut in superiori specie, odor fœtidissimus, nauseabundus, ingrate à longe olfaciens, perfidum genus, perfidæ multæ species recensendæ excepta forma corollæ galeatæ.

DESCRIPTION de la Canne Madere & de la Canne Congo, par le même.

1re. *Canne Madere :* Arum foliis lanceolatis non auritis, arum colescens cannæ indicæ foliis, plum. 45. *Ginandra polyandra* lin. 849. cl. 20. ord. 1. herba flore monopetalo, aurito, tournef. 69. radicatio fibrosa, carnosa, repens. Ramificatio simplex, articulata, erecta carnosa. Foliatio, convoluta, folia integra, lanceolata, longo pediculo, canaliculato, alato amplexicauli insidentia. Inflorescentia e medio foliorum terminalis. Receptaculum, clava, calice, cui longitudinaliter affixa, longior, floribus androgini cincta, calix spatha monophilla aurita, deorsum curva, accumini unciata, pediculo rotundo incidens. Corolla, nulla. Masculi superiori parte receptaculi insidentes; antheræ hexagonæ, obtus sessiles. Feminæ, inferiori parte receptaculi insidentes; ovaria rotunda sessilia; styli nulli, stigmata, punctata inter gemina notantur. Corpuscula quædam, rotunda, depressa, clavata, incurva. Fructus, baccæ uniloculares poly spermæ. Virtutes. Succus istius plantæ venenosissimæ, est, valdè corrosivus & causticus, planta odor fœtidus, empireumaticus. Planta lacustris.

2e. *Canne Congo :* Arum scandes foliis auritis, amplis integris-arum scandens, amplissimo folio, flore flavescente, *plum. gyn. pol. lin.* 849. *seguine*

batarde : radicatio fibrofa, repens, nodis affixa : ramificatio fimplex ; repens, rotunda, articulata: foliatio convoluta folia terna integra, intermedia, maxima, lanceolata ; longo pediculo canaliculato infidentia. Inflorefcentia terminalis, e medio foliorum. Receptaculum, clava, calice minor, digiti formis, floribus androgynis tecta. Calix, fpatha monophylla aurita, colorata, acumini unciata, pediculo gracili infidens. Corolla nulla. Mafculi fuperiori parte fpadicis infidentes, antheræ, filamentis brevibus & craffis affixæ, afperæ ; femina inferiori parte receptaculi infidentes; ovaria rhomboïdalia, irregularia, ftyli nulli, ftigmata fimplicia, rotunda depreffa. Fructus, baccæ polyfpermæ. Virtutes, fuccus, lacteus, valdè corrofivus, ex iftâ plantâ emergit, odor fœtidus, periculum nuntiat, venenum indicat. Planta nemorofa.

OBSERVATIONS fur les effets de la Marcgravia umbellata, de la Lobelia Longiflora, & de la Canne à Madère, par M. Arthaud.

LE 10 juin 1787, M. Demorancy nous a marqué que les moutons & les chèvres qu'il avoit perdus étoient devenu enflés; qu'il avoit cru qu'ils étoient empoifonnés par le thibé ou quebec, parce qu'il avoit manqué lui-même de perdre toutes les dents, pour avoir mis imprudemment dans fa bouche une fleur de cette plante, qui eft fi commune fur fon habitation, qu'il en a fait fouiller & brûler fept cent quarante-deux pieds dans un jour; mais comme il continuoit à perdre fes animaux, il a cru que cela provenoit de la méchanceté de fes Nègres; & ayant trouvé chez un d'eux des rameaux de la marcgravia, il a

cru que c'étoit de cette plante dont ils se servoient pour empoisonner les moutons & ses chèvres : il en a fait manger à une chèvre qui est morte avec deux qui avoient été empoisonnées dans la nuit : il en a fait mâcher à un autre sans lui laisser avaler : la tête & bientôt tout le corps sont devenus enflés. M. Demorancy a donné à cet animal un gargarisme de sel, de vinaigre & de feuilles de poireaux : il a désenflé & a paru se rétablir; mais il est mort quinze jours après. M. Demorancy a observé sur une des chèvres empoisonnées un écoulement purulent & sanguin par les narines. Quelques jours après, deux chiens qui avoient mangé de ces chèvres, après les avoir déterrées, sont morts, l'un dans le même jour après avoir fait des hurlements affreux, l'autre deux jours après en jetant des cris aigus, ayant les dents serrées & les yeux hors de la tête. M. Demorancy a trouvé dans l'estomac de quelqu'uns des animaux, qu'il a fait ouvrir, des jeunes oranges vertes, des citrons entiers, des morceaux de patates assez gros; mais il n'a pas cru que ces corps étrangers eussent produit aucun effet dangereux (8).

M. Demorancy nous ayant envoyé plusieurs rameaux de marcgravia; nous avons fait piler plusieurs feuilles, & en ayant fait un bol nous l'avons fait avaler à un jeune chat. Nous avons tenu cet animal enfermé sous une boîte pendant trois heures : il est sorti d'une manière très-alerte, & il se porte très-bien.

Nous avons fait avaler à un chien un bol de cette plante pilée, & nous avons observé

(8). M. Lapole a vu des vaches & des bœufs suffoqués par des oranges qu'ils avoient avalés.

pendant long-temps tous les mouvements de l'animal. Il s'est endormi pendant quelques temps : il a éprouvé au bout d'une heure de fortes nauzées, & il a vomi une matière verte qui étoit celle de la plante qui avoit été délayée dans l'estomac. Six heures après cet animal étoit tranquille & dormoit : nous lui avons fait donner à manger huit heures après, & il n'avoit aucune altération : il se porte bien depuis trois jours. On ne sera sans doute pas étonné du vomissement que ce chien a éprouvé, après avoir pris une plante si peu dans la convenance de ses goûts.

Ces expériences ne prouvent rien contre ce que M. Demorancy croit avoir observé : il falloit en faire une qui fût dans le cas de fournir des inductions ; & il falloit, pour acquérir des preuves pour ou contre l'opinion de M. Demorancy, faire des essais sur les animaux semblables à ceux qu'il avoit perdus.

Nous avons fait manger à une chèvre deux rameaux de marcgravia : elle étoit tranquille une heure après. Nous lui avons donné un autre rameau, au sommité duquel il y avoit un bouquet de fruits encore verts ; l'animal a mangé ce rameau avec le même empressement que les deux premiers. N'observant encore rien de remarquable dans la contenance de l'animal, nous lui avons donné une heure après une petite branche qui avoit plusieurs fruits verts & un mur d'un beau rouge, ne ressemblant pas mal à une grosse fraise des jardins. Il n'a pas paru manger ce fruit avec la même facilité ; mais nous n'avons encore tiré de-là aucune conséquence, parce que la chèvre a pour son manger un goût exquis & quinteux, & qu'elle rebute les fourrages qu'elle aime le mieux, lorsqu'ils ont contracté quelque souillure, &

qu'elle reprend dans un moment les feuillages ou autres aliments auxquels elle avoit paru répugner un instant avant : six heures après l'animal se portoit bien encore.

Le lendemain de cet essai, le Cercle étant assemblé, nous avons fait avaler à cette chèvre deux bols de feuilles & de fruits de marcgravia : il n'en est résulté aucun accident.

Ces expériences suffisent sans doute, pour démontrer que M. D. M. s'est trompé en attribuant la mort de ses moutons & de ses chèvres aux effets vénéneux de la marcgravia : il est plus probable que ces animaux ont péri d'une maladie aiguë, maligne & d'un genre pestilentiel ; & cela paroît prouvé encore par la mort des deux chiens, si l'observation de M. Demorancy est exacte.

Il est probable que l'on avoit pas enterré assez profondément les cadavres des animaux ; qui avoient péri chez M. Demorancy : on voit combien il est essentiel de faire des fosses profondes & de les charger pour empêcher des accidents ; mais il ne faut pas s'en rapporter aux Nègres pour cette opération.

Nous savions déjà combien il est dangereux de croire des faits qui sont rapportés par des personnes qui n'ont pas l'habitude d'observer ; c'est ce qui nous a déterminé à tenter les expériences que nous avons faites : elles doivent donner aux Habitants de la circonspection pour juger des propriétés des plantes, & elles doivent apprendre aux Médecins à ne pas avoir de confiance aux rapports qui leur sont faits par des personnes qui se trompent par défaut d'attention & par prévention, & à ne pas adopter sans examen des opinions qui peuvent être fausses & dangereuses.

Le 14 juin, M. Millot nous a envoyé de la

lobelia longi-flora, plante réputée caustique & vénéneuse. Nous en avons présenté à une chèvre qui n'a pas voulu y toucher : nous lui en avons fait avaler de force plus d'une poignée sans qu'elle en ait été incommodée, d'où l'on peut conclure que cette plante n'est pas vénéneuse pour les chèvres.

Le 19, nous avons fait avaler de force de la canne madère à une chèvre : cette plante exhaloit une odeur piquante nauséeuse. Les Nègres qui l'avoient pilée & mise en bol pour la faire avaler à la chèvre se sont plaints d'une démangeaison âcre dans les mains; cependant cet animal n'en a pas été malade, & il continue à se bien porter; ce qui nous fait inférer que cette plante n'est pas vénéneuse pour les chèvres.

DESCRIPTION *du Stramonium, appelé vulgairement* l'Endormie, *par feu M.* Dubourg.

Nom Latin. Stramonium vel datura.
Nom François. Pomme épineuse ou noix metelle.
Nom Vulgaire. L'Endormie.

Calice. D'une seule pièce oblong, tubulé un peu, renflé vers sa base, formant cinq angles sur la longueur, & découpé dans le haut en cinq dentelures.

Corole. En cloche, de couleur blanche ou violette, tube cylindrique; le limbe droit, presqu'entier, a cinq angles & cinq pointes.

Etamines. Cinq filets subulés, moins longs que la corole, les anthères oblongues, droites & aplaties.

Pistil. Le germe ovoide, le stil simple & droit,

le ſtigmate rond, obtus, & diviſé en deux lames.

Fruits. Capſule ovale, à quatre loges, couverte de pointes courtes & groſſes; elle eſt appuyée ſur le calice. Un grand nombre de graines, noires, épaiſſes, ridées, ayant la forme d'un rein.

Feuilles. Larges, anguleuſes, pointues, découpées ſur leurs bords, attachées aux tiges par de longs petioles : elles ſont graſſes, molles, d'un vert foncé en-deſſus & blanchâtres en-deſſous.

Racine. Rameuſe & fibreuſe.

Port. Une groſſe tige haute depuis deux juſqu'à quatre & cinq pieds, ronde, creuſe, diviſée en pluſieurs branches, tant ſoit peu velues, de couleur purpurine, quand la fleur eſt violette &, verte; quand elle eſt blanche, les fleurs ſont ſolitaires, axillaires & terminales; les feuilles alternes.

Lieu. Elle vient par-tout, mais particulièrement près des maiſons & aux environs des villes.

Propriétés Les feuilles ſont d'une puanteur nauſéeuſe & aſſoupiſſante; la racine, les ſemences & la fleur ſont moins inſupportables.

Uſages en médecine. Elle s'emploie, comme tous les narcotiques, priſe intérieurement; elle cauſe la ſtupeur, la manie, le délire furieux, les convulſions, & devient même mortelle ſi la doſe eſt un peu conſidérable. Dans l'uſage extérieur, elle eſt adouciſſante, calmante & réſolutive.

Obſervation. Toutes les parties de cette plante étant ſtupefiantes, on ne doit jamais l'employer intérieurement. Le meilleur antidote contre cette eſpèce de poiſon eſt le vinaigre, & conſéquemment tous les acides végétaux.

Eſpèces. Je n'en connois d'autre que celle que je viens de décrire; car la différence qu'on voit des

fleurs blanches & violettes n'eſt pas ſuffiſante pour conſtituer l'eſpèce, mais les variétés.

DESCRIPTION *du Bois rouge, par le même.*

L'ARBRE appelé Bois rouge, dans la partie du nord de Saint-Domingue, eſt le *Gaurea* ou *Guara, Trichilioides de Linné.*

C'eſt un grand arbre de vingt-cinq à trente pieds de haut, fort touffu; ſes feuilles ſont pinnées & alternes; les folioles grandes, lanceolées, pointues, liſſes, d'un vert foncé, & au nombre de huit à douze de chaque côté du petiole & une impaire.

Les fleurs ſont portées à l'extrémité des branches ſur des épis de ſix à huit pouces de long; elles ſont compoſées d'un calice infère à quatre dents, d'une corole tetrapetale, d'un nectaire cylindrique couronné par huit étamines, d'un germe obrond, ſurmonté d'un ſtil filiforme, & terminé par un ſtigmate orbiculaire & aplati.

Aux fleurs ſuccèdent des fruits en capſule ou bayes ſèches à quatre loges, quatre valvules & dont les ſemences ſont ſolitaires.

Les fleurs, les feuilles & les folioles ont toutes un ſtipule à leur inſertion. Cet arbre ſe trouve fréquemment le long des ravines, & fleurit en avril & mai.

Son bois eſt employé utilement dans les ouvrages de charpente; & pourvu qu'il ſoit à couvert, il dure long-temps. Sa couleur rouge lui a fait donner, par les premiers Habitants, le nom qu'il porte. Deſportes le cite comme vénéneux (9); mais il ne dit pas ſi c'eſt dans le fruit, le ſuc ou les feuilles que réſide ſa malignité. Je n'ai fait aucune expérience ſur ce ſujet.

(9). C'eſt la graine du bois rouge qui eſt réputée vénéneuſe.

DESCRIPTION *d'une nouvelle espèce de Spermacocea*, 4e cl. Tetrand. Monogin.

Nom Latin. Spermacocea cardui folio.
Nom François. Quebec à feuille de chardon.

Le calice à quatre dents, petit, supere & persistant : il renferme une corole tubulée un peu plus longue que lui, dont le limbe est un peu ouvert & à quatre divisions ; aux parois de la corole sont attachés quatre filets courts, portant à leur sommet des anthères simples. Sous le calice existe un germe obrond surmonté d'un stil bifourchu, qui se termine par deux stigmates obtus. A la fleur, succède une capsule à deux loges, surmontée de deux petites cornes & des folioles ou dents du calice : elle renferme deux semences obrondes.

Port. Cette plante ne s'élève guère au-dessus d'un pied & demi ; ses tiges sont herbacées & ne se bifurquent qu'à sept ou huit pouces au-dessus de la racine : ses branches, qui se divergent, sont coudées & forment ce qu'on appelle *le zigzag :* elles sont garnies à chaque coude de cinq à six feuilles amplexicaules, la plupart à trois pointes, roides & aiguës, imitant celle du chardon, mais infiniment plus petites. Sur chaque étage de feuilles naît un cône couvert de quarante à soixante petites fleurs blanches peu apparentes, auxquelles succèdent de petites capsules chagrinées au-dehors, & renfermant deux semences presque imperceptibles à l'œil nu.

Ce qui caractérise particulièrement cette espèce, ce sont sept à huit feuilles radicales, longues de cinq à six pouces & différentes absolument, par leur forme de celles qui viennent aux

branches; elles ſont ovales, étroites à leur baſe, rondes à leur extrémité, & dentées en pointes tout au tour; elles ſont ſouples, minces, & d'un vert gai : leur parfaite reſſemblance avec celle de la *Lobelia longi-flora* a fait donner au Spermacocca le nom de *Quebec* que porte la première parmi les Habitants; on n'a pas manqué non plus de lui attribuer toutes les mauvaiſes qualités du *Quebec;* mais elle en diffère par-là ſingulièrement, & je puis affirmer qu'elle n'eſt ni âcre ni cauſtique. J'ai mâché des feuilles & des tiges du Spermacocca ſans reſſentir la plus légère douleur, & j'ai eu les mains & le viſage brûlés pour me les être frotés avec les diverſes parties de la *Lobelia* ou *véritable Quebec.*

OBSERVATION ſur une hydrophobie ſpontanée, par M. Arthaud.

Quingenta mendacia colliguntur facilius, quam unius veritatis ſtatuitur demonſtrat. Diſſert. de Rab. Mem. de la S. R. de Méd.

Un Nègre commandeur de l'habitation Butteler, au Morne-Rouge, avoit reçu le fouet il y avoit à peu près un mois, pour avoir volé un bœuf ſur une habitation voiſine : ce Nègre, humilié de cette punition flétriſſante pour un chef d'attelier, en a conſervé un chagrin, dont voici les triſtes effets.

Il a été pris par la fièvre le 11 ſeptembre 1787; il ſe plaignoit d'une douleur vive à la tête & aux reins.

On s'eſt apperçu le lendemain que ce Nègre buvoit avec difficulté, & qu'il avoit des mouvements convulſifs, lorſqu'il vouloit avaler.

L'averſion pour l'eau s'eſt bientôt manifeſtée. L'imagination s'eſt affectée au point que le remuement de l'eau, le nom ſeul de ce liquide, ſa préſence excitoient les convulſions les plus fortes dans les muſcles de la face & dans ceux du dos.

J'ai vu ce Nègre le 16 : on m'a dit qu'on l'avoit ſaigné ; qu'on avoit eu beaucoup de peine à lui faire prendre un lavement & un bain ; qu'on lui avoit donné du laudanum.

Ce Nègre étoit couché ſur le ventre : il ſe plaignoit de la tête & des reins ; il n'avoit plus de ſommeil ; ſon pouls étoit petit & fréquent. Je l'ai vu éprouver pluſieurs accès de convulſions, en remuant ou en parlant de l'eau auprès de lui.

Voulant me rendre maître de l'imagination du malade & la calmer ſi je pouvois, je lui ai promis qu'on ne lui donneroit plus d'eau, & qu'il n'en verroit même plus. J'ai beaucoup grondé ceux qui l'approchoient de ce qu'ils vouloient le forcer d'en boire (1). Je leur ai ordonné d'ôter celle qui étoit dans ſa chambre. Voyant qu'il avoit repris un peu de calme, je lui ai demandé ce qui avoit produit ſa maladie ; il m'a d'abord rendu l'idée dont il avoit été affecté, en me diſant qu'il avoit reçu le fouet ; qu'il croyoit avoir gagné une fraîcheur ; il m'a dit qu'il n'avoit pas été mordu, qu'il n'avoit eu aucune fréquentation dans aucun lieu avec aucun animal ſuſpect : il m'a prié de ne pas lui faire donner d'eau, & même en prononçant ce mot, il a eu une criſe convulſive.

J'ai propoſé du vin à ce Nègre ; il m'a dit qu'il le vouloit bien. Ayant pris de la confiance

---

(1). V. Mém. de la Soc. R. de méd. Mém. de M. Bontrilie, § XCI.

en moi, il s'eſt levé, s'eſt aſſis, & il a marché hors de ſa chambre, en s'appuyant ſur un bâton, pour venir s'aſſeoir ſous la galerie. Ses enfants ſe ſont approchés de lui; mais il les a repouſſés avec inquiétude & une agitation convulſive : on m'a dit qu'il ne vouloit pas les voir depuis qu'il étoit malade; il avoit auſſi de l'antipathie pour un vieux Nègre qui étoit prépoſé pour le ſervir. Il m'a demandé une orange (2); mais en exprimant le jus de chaque morceau qu'on lui préſentoit, on voyoit dans le moment de la déglutition les muſcles de la gorge & de la face entrer en convulſion. Lui ayant donné un quartier d'orange qui étoit humide, il l'a rejeté en criant *de l'eau*, & il a éprouvé une convulſion en retournant ſur ſa cabane, ce qu'il a fait avec peine, parce que l'action des muſcles du dos & des lombes paroiſſoit gênée; il a mis le pied ſur le quartier d'orange qu'il avoit rejeté, & l'humidité qu'il a ſentie lui a fait jeter un cri & lui a donné une convulſion.

On a apporté le vin que j'avois propoſé à ce Nègre; ſa garde a voulu rincer le gobelet avec de l'eau : il s'en eſt plaint, en criant avec effroi, & il a été pris de convulſions. J'ai chaſſé la Négreſſe en la grondant; j'ai pris le gobelet; je l'ai rincé avec du vin; je l'ai préſenté au malade; il en a pris une gorgée avec confiance; mais la déglutition de ce liquide lui ayant donné une convulſion, il a repouſſé le gobelet, en diſant qu'il ne vouloit plus de vin, parce que, comme l'eau, il montoit dans ſon cerveau pour l'étouffer.

Cet état m'a paru déſeſpéré. J'ai cependant preſcrit une potion avec l'infuſion de feuilles

(2). V. L. c. § XCII.

d'oranger & quelques gouttes d'alcali volatil; & l'on a donné sur le dos une friction avec demi-once de pommade mercurielle.

Le Chirurgien m'a dit que ce remède avoit excité une sueur abondante; que l'on avoit eu un peu d'espérance; parce que le malade avoit paru plus tranquille; mais ce repos produit par l'atonie, annonçoit la mort (3). On a trouvé dans le cœur & dans les vaisseaux une petite quantité d'un sang noir; & tous les viscères du bas-ventre étoient secs.

La rage est une maladie nerveuse qui peut être communiquée ou se développer spontanément (4).

On a nié la possibilité de la rage spontanée chez l'homme, & on a accusé d'erreur tous ceux qui en ont parlé (5); mais si l'on peut s'élever contre des faits, si le raisonnement peut détruire des observations, il doit encore faire disparoître la mienne; car elle prouve encore que la rage peut se développer chez l'homme, & qu'il est réduit, malgré son intelligence, à payer ce tribut d'horreur à l'animalité.

Les passions de l'ame, comme le chagrin, la tristesse, la colère réunies à des dispositions individuelles, & peut-être à quelque condition particulière dans la constitution & la température de l'air, peuvent affecter la sensibilité au point de produire des spasmes qui seront suivis de certain dérangement dans l'action des organes,

---

(3). V. Mém. de la S. R. pag. 246.

(4). V. Recherches sur la Rage, par M. Anori, p. 8, 221 & suiv. V. Hist. de la Soc. R. de méd. année 1783, IIe part. p. 57, 58 & suiv. V. Mém. S. C. p. 11.

(5). V. Mém. de la S. R. p. 296 & 322.

d'une certaine altération dans les humeurs qui donneront naiſſance aux ſymptômes de la rage & produiront le virus.

Ce virus ſe dépoſe particulièrement dans les organes ſalivaires : il paroît prouvé que la ſalive eſt l'humeur la plus propre à le tranſmettre & celle qui lui ſert de véhicule chez les animaux ; car l'on doute, d'après quelques obſervations, que la ſalive de l'homme hydrophobe ſoit vénéneuſe (6) : il me ſemble cependant que l'on a un peu négligé l'expérience pour vérifier cette opinion.

M. Roux (7) penſe que la rage de cauſe interne eſt produite par une altération extraordinaire des ſucs digeſtifs qui occaſionne ſur les houppes nerveuſes, des voies alimentaires, une irritation qui eſt particulière à cette altération. Cette aſſertion n'eſt pas appuyée ſur des preuves ſuffiſantes pour former une opinion probable.

A-t-on aſſez obſervé la conſtitution des humeurs dans l'état malade comparé à l'état ſain ? A-t-on fait aſſez d'expériences pour s'aſſurer que le venin de la rage n'infecte que telle ou telle humeur, telle ou telle partie ? Et ces expériences ont-elles bien démontré que la rage de cauſe externe eſt toujours déterminée ſur un venin local qui excite ſur les nerfs qu'il touche la même irritation que la rage de cauſe interne ?

La ſalive, dit M. Roux, eſt bien véritablement le venin qui produira la rage à un autre individu qui le reçoit par une morſure. Cet aveu prouve que le venin rabifique eſt non-ſeulement un venin local qui agit ſur les nerfs, mais qu'étant

(6). V. Mém. p. 206.
(7). V. Mém. de la Soc. R. de méd.

parvenu

parvenu à certain développement, il infecte la ſalive & produit ſur les autres humeurs une impreſſion que nous ne connoiſſons pas bien encore.

On ne dira pas que la ſalive, dépoſée dans une plaie, ſe mêle avec le ſang, parce que l'on croit que la ſalive n'eſt que le véhicule du venin dont le principe ſubtil s'acroît & augmente, en pénétrant dans les humeurs où il trouve des principes ſuſceptibles de ſe prêter à ſa modification. On ne peut pas penſer, d'après cela, avec M. Roux, que ce principe puiſſe s'anéantir par ſon extrême diviſion; & ſans le comparer à un ferment, l'on croit que la circulation à laquelle il eſt ſoumis eſt néceſſaire pour préparer ſon développement (8).

Il n'y a pas une des obſervations rapportées par M. Roux qui préſente la conſéquence qui ſe déduiroit naturellement de ſon opinion, ſi elle étoit fondée, & toutes au contraire permettent d'inférer que la rage de cauſe interne eſt l'effet d'une altération particulière qui peut, dans certaines circonſtances, s'engendrer dans les liqueurs & agir ſur tous les nerfs.

Un payſan de 18 ans, dit M. le Roux, tomba dans l'hydrophobie, après avoir fait ſix lieues à pied par une chaleur exceſſive. Un autre jeune homme de 30 ans éprouve le même accident pour avoir fait une marche forcée à deux lieues de Paris. Un nommé *Detalend* meurt hydrophobe à la ſuite d'un travail forcé dans une carrière expoſé au ſoleil le plus ardent, & où il ne ſe trouvoit pas d'eau. Ces faits montrent non-ſeulement la dépravation des ſucs digeſtifs portée à ſon comble, comme le dit M. Roux, mais que toutes les

(8). V. Mém. p. 202.

humeurs avoient contracté cette altération. L'on ſait que les humeurs des animaux morts après de longues courſes ou de grandes agitations ont un caractère de ſepticité, & l'on ne peut pas douter que dans toutes les maladies contagieuſes, comme dans toutes celles qui ſont produites par les poiſons, toutes les humeurs participent ſucceſſivement à l'altération qui leur a été imprimée par les principes contagieux ou vénéneux ; & quoique l'action de ces principes ait d'abord été locale, & qu'ils conſervent peut-être encore un centre d'action où ils ont plus d'activité, on ne peut pas nier qu'elle ne ſoit devenue générale.

Les fruits de hêtre ont produit quelquefois des fièvres lypiriennes, des pleuréſies, des dévoiements qui annoncent non-ſeulement une irritation locale, mais une dépravation générale des humeurs par un principe âcre & particulier qui a pénétré leur maſſe. Ces mêmes fruits torréfiés ont produit l'hydrophobie, & cela prouve que des circonſtances fugitives, des diſpoſitions inconnues peuvent faire varier les effets d'une même cauſe ; mais cela ne démontre pas du tout que la maladie, dans ce cas, n'ait été l'effet que d'une irritation locale & d'une dépravation iſolée des ſucs alimentaires.

La colère & les paſſions ont auſſi quelquefois déterminé la rage ; mais ſi l'on peut quelquefois, dans ce cas, indiquer un centre d'action & d'irritation locale, comme dans le cas cité par M. Roux, il faut convenir que dans ces grands troubles de l'ame, dans ces grandes agitations du corps & dans ces déſordres exceſſifs de l'action organique, la modification des humeurs peut être altérée très-ſubitement, & qu'il peut naître dans un temps incalculable des principes

d'irritation qui, en affectant plus particulièrement tel ou tel organe, n'en auront pas moins une action générale. C'eſt ce que M. Roux paroît reconnoître lui-même, en diſant (9) que la ſalive devient vénéneuſe & contagieuſe, lorſque les mouvements convulſifs & le ſpaſme univerſel lui impriment un changement ſingulier & inexplicable, & lui donnent un caractère propre à exciter ſur le genre nerveux d'un autre individu les mêmes mouvements que ceux par qui elle a été altérée; mais qu'elle n'acquière la qualité contagieuſe que lorſqu'elle a été travaillée par la fièvre rabifique, & qu'elle devient de plus en plus viciée, ainſi que toutes les autres liqueurs, à meſure que l'animal approche de ſa fin.

Nous pouvons donc convenir, par l'incertitude où nous ſomme ſur le caractère, la nature des principes de la rage, que la vérité eſt encore loin de nous, & qu'il n'eſt pas aiſé de franchir l'eſpace qui nous empêche de l'atteindre & de la reconnoître.

La rage qui paroît avoir été connue très-anciennement en Aſie & en Europe (1), ne l'étoit pas en Amérique avant l'arrivée des Européens; elle n'y eſt connue que depuis que les animaux d'Europe y ont été indroduits avec le chagrin, le déſeſpoir & la ſervitude. Cette maladie n'étoit pas encore connue à Saint-Domingue du temps du médecin Deſportes; mais enfin elle s'eſt montrée, & il n'y a pas d'année que l'on ne cite des accidents & des pertes.

Le 11 ſeptembre 1762, ſur ce qui a été repréſenté à la Cour par le procureur-général du

(9). V. Mém. p. 22 & 23.

(1). V. Mém. p. 2.

Roi, que les Citoyens du Port au Prince étoient alarmés de voir une quantité prodigieuſe de chiens, dont pluſieurs étoient ſoupçonnés d'être attaqués de la rage, que même pluſieurs Habitants, Nègres libres & eſclaves, ayant été mordus par des chiens, ſont morts de la rage, le Conſeil ſupérieur du Port au Prince a rendu une arrêt, par lequel il eſt ordonné à tous les Habitants de faire tirer ou noyer leurs chiens dans les vingt-quatre heures, du jour de la publication; & comme cet arrêt n'avoit ſans doute pas eu toute ſon exécution, & que le mal continuoit ſes progrès, le même Conſeil a rendu, le 11 novembre de la même année, un ſecond arrêt, par lequel faiſant droit au réquiſitoire du procureur-général du Roi, il a enjoint à tous les Habitants des villes, bourgs & campagnes du reſſort de la Cour, de tuer ou faire tuer tous leurs chiens qu'ils ſoupçonneront attaqués de la rage, à peine de tous dépens, dommages & intérêts pour les accidents qu'ils pourront occaſionner (2).

On voit par un arrêt du Conſeil ſupérieur du Cap, du 9 février 1768 (3), que la rage n'étoit connue dans la Colonie que depuis ſix ans

---

Xénophon dit, dans une harangue à ſon armée, que les Cératuntiens voyant les Grecs qui paroiſſoient ſe précipiter ſur eux, ſans motifs, craignoient qu'ils n'euſſent été ſaiſis par une rage ſubite comme elle prend à des chiens. V. Expéd. de Cyrus, T. II, L. V, p. 202, traduction par M. le comte de la Luzerne.

Hiſt. de la Méd. par le Clerc, IIe Part. Ch. VII. Ib. L. IV, Sect. Iere, Ch. VI.

(2). V. Lois & Conſt. des Colon franç. de l'Amér. T. IV, p. 503 & 509.

(3). Lois & Conſt. des Colon. franç. de l'Amér. ſous le vent, par M. Moreau de Saint-Méry, T. V, p. 155 & 156.

ou environ, qu'elle commençoit à faire de nouveaux progrès ſur pluſieurs habitations au quartier de Limonade, particulièrement chez madame veuve Conegut ; qu'un officier des Troupes du Roi avoit été forcé de tuer dans la ville un chien attaqué de cette maladie : mais malgré l'injonction de cet arrêt, on n'a pas obſervé cette maladie, on n'a pas remarqué d'où elle provenoit, dans quelle ſaiſon, dans quelle conſtitution elle s'eſt manifeſtée, & on n'a rien fait pour la guérir. Jamais un arrêt n'a excité l'émulation & fait naître le talent ; & ſi la Société royale de médecine n'avoit diſpoſé que de pareils moyens, elle n'auroit pas produit les travaux utiles dont nous lui avons obligation.

La rage a fait une invaſion frappante en 1782, puiſque M. Buſſon, juge ſénéchal du Cap, a publié de nouveau l'arrêt de 1768, par une ordonnance en date du 2 août 1782, en 1783. La dame Fréderic, épouſe du ſieur Fréderic, hoqueton de l'Intendance, eſt morte hydrophobe. Cette femme avoit un chien auquel elle étoit attaché ; il parut inquiet, agité, il mordit ſa maîtreſſe à la main : la bleſſure étoit légère ; on la baſſina avec de l'eau ſalée & du tafia : elle guérit en quelques jours. Plus d'un mois après, la fièvre rabifique parut, les ſymptômes de l'hydrophobie ſe développèrent, il y avoit beaucoup d'écume à la bouche, & la malade eſt morte au cinquième jour, ſans avoir reçu d'autre ſecours qu'une ſaignée de pied, quelques frictions & un peu d'alkali volatil dans les derniers moments.

En 1784, nous avons été appelé dans la rue Eſpagnole pour voir un jeune Nègre que l'on diſoit attaqué d'une maladie extraordinaire. Cet

enfant avoit les yeux égarés ; il paroiſſoit triſte ; ſon cœur battoit contre les côtes avec une force extraordinaire ; ſa peau étoit ſèche : il étoit aſſis lorſque nous le vimes. On nous dit qu'il avoit été mordu à la main, il y avoit à peu près quarante jours, par un chien qui étoit pourſuivi & qu'il voulut arrêter en le ſaiſiſſant par la queue : ce chien avoit déja mordu un enfant blanc qui eſt mort hydrophobe. La plaie n'avoit été baſſinée qu'avec de l'eau marinée & du tafia ; elle avoit guérie en quelques jours. Le maître de ce Nègre, le voyant agité extrèmement dans la nuit, crut qu'il avoit de la fièvre : il fit appeler le lendemain ſon Chirurgien. Quatre jours ſe paſſèrent ſans que l'on fît aucun remède : on m'appella au cinquème ; on me dit que le Nègre ne pouvoit pas boire ; je lui en fis préſenter, mais il eut une convulſion qui ne me permit pas de méconnoître l'hydrophobie. J'examinai la cicatrice ; elle n'étoit pas douloureuſe, & elle ne préſentoit rien d'extraordinaire. Je preſcrivis quelques gouttes d'alkali volatil dans une infuſion de fleurs de tilleul, une friction mercurielle, mais le malade eſt mort le lendemain.

Nous doutons que le traitement, qui a été employé avec ſuccès ſur les perſonnes mordues par des animaux enragés, puiſſe réuſſir chez celles qui ont été attaquées ſpontanément. On peut, en quelque ſorte, arrêter la réſorbtion du virus ; on peut même l'anéantir ou en affoiblir l'impreſſion, mais on n'a pas l'avantage, dans la rage ſpontanée, de pouvoir ſuivre les progrès du virus ; on ne peut l'attaquer dans aucun dépôt ; on ne peut le ſuivre dans ſon développement, & on ne peut lui oppoſer du remède que lorſqu'il domine le principe vital, lorſque'il a vicié

toutes les humeurs & jeté le désordre dans toutes les fonctions.

Il y a un si grand nombre d'observations qui attestent les bons effets du mercure dans le traitement de la rage, que l'on ne peut presque pas douter de son efficacité. On a administré ce remède intérieurement & extérieurement ; il a également réussi : ses effets n'ont pas toujours été heureux, lorsqu'on en a fait usage dans la rage confirmée ; mais souvent l'inconduite du malade & la méthode ont mis le remède en défaut ; d'ailleurs, quel est le remède dont les effets ne varient jamais, suivant les dispositions des personnes, du temps, des lieux & l'influence d'un très-grand nombre de circonstances?

Il n'est pas aussi bien prouvé que les antispasmodiques aient été utiles dans le traitement de la rage, & qu'ils aient produits les effets que on en attendoit.

L'expérience a prononcé sur la confiance que l'on doit avoir aux bains froids, aux bains de mer. Des cures équivoques & présumées avoient donné quelque réputation à ces moyens, mais l'on a enfin reconnue leur inutilité.

On doit craindre les effets d'une sensibilité agitée & d'une imagination prévenue dans le traitement de la rage : les succès ou les malheurs ont dépendu plus d'une fois de la tranquilité de l'esprit ou de ses alarmes.

Il faut, autant que cela est posible, s'assurer de l'état des animaux qui ont fait des morsures, pour ne pas livrer à des traitements fatigants & inutiles des personnes qui n'en ont pas besoin.

Cependant, lorsque les animaux qui auront mordu seront suspects, il vaut mieux dans cette incertitude se livrer à un traitement préservatif,

que de s'expofer aux événements redoutables qui pourroient être les fuites d'une fauffe fécurité; mais il ne faut pas citer les cas douteux comme des cures, & les appeller en témoignage pour autorifer une méthode où l'efficacité d'un remède, comme nous croyons qu'on l'a fait quelquefois.

La Société royale de médecine déclare qu'elle regarde le traitement local de la plaie comme indifpenfable, comme le plus important, que fans lui tous les autres procédés font incertains, & que ceux qui portent le trouble dans l'économie animale ou qui affectent fortement les nerfs, expofent à des dangers plus ou moins grands (4).

Vanfwieten rapporte que Salius Diverfus affure qu'il n'a jamais vu ni entendu dire qu'aucune perfonne mordue par un chien enragé eût eu d'accident, lorfque la plaie a été panfée convenablement (5).

Les obfervations de M. Robert de Kiavalle, D. M., tendent à prouver que l'application feule du feu, fur des plaies faites par des animaux enragés, a fuffi pour garantir de tout événement fâcheux.

On croiroit que les autorités les plus refpectables en médecine ne peuvent en impofer; on n'imagineroit pas que l'on pût être féduit par des rapports de faits obfervés par des perfonnes honnêtes, judicieufes & inftruites; mais la vérité nous échappe, lorfque nous croyons la faifir: nous fommes trompés par des événements que

---

(4). V. Hift. de la Soc. R. de méd. 1783, 2e Part. p. 2. L. C. p. 74 & fuiv.

(5). V. Vanfwieten Comm. in aphor. tom. III, apr. 1143, n° 1.

le hasard ou des circonstances qui nous sont inconnues produisent, car le hasard ne produit rien, & nos oppinions ne sont le plus souvent que des erreurs de notre jugement & des illusions de notre ignorance.

On a été bien persuadé, jusqu'à présent, en médecine que l'on n'avoit pas de spécifique contre la rage, c'est-à-dire, que l'on n'avoit pas de remède qui pût être employé avec un succès constant & égal dans tous les temps, chez tous les sujets, dans toutes les circonstances; mais on a cru avoir été assez heureux pour avoir trouvé des remèdes qui pouvoient être employés avec avantage.

Cette confiance étoit une erreur : on n'a pas analysé les faits avec assez d'exactitude; on n'a pas examiné toutes les circonstances physiques & morales avec assez d'attention; on n'a pas apprécié avec assez de précision les effets des remèdes, & l'on a recueilli de fausses estimations sur des effets qui dépendoient de causes différentes de celles auxquelles on les a attribuées : enfin l'histoire de la rage est encore un cahos; son traitement n'est qu'une confusion : une fausse confiance en a imposé, & l'on doit se livrer à un nouvel examen sous les auspices mesurées de l'esprit phylosophique, & en se préservant des préventions & de la crédulité facile qui ont égaré jusqu'à ce jour.

M. Roux, praticien sage & judicieux, établit que la poudre de Julien Paulmier, celle d'Anagalis ne sont d'aucune utilité (6) : le mercure, regardé aujourd'hui comme le remède le plus assuré contre la rage, n'a pas plus de vertu que

(6). V. Mém. pag. 59.

les remèdes précédents (7); & nous pouvons, d'après l'opinion de Mrs Fotherrgill, Vaughan, Metzler, douter de l'efficacité du mercure. M. Roux nous dit que nous ne pouvons nous empêcher par la suite d'imputer les malheurs, dont il sera la cause, aux gens de l'Art qui l'emploieront (8).

La curation de la rage interne, suivant M. Roux, est équivoque, & il y a bien peu de remèdes à employer (9).

Cependant M. Roux, qui regarde les malades comme empoisonnés, pense qu'il faut les saigner, comme on traiteroit un homme qui auroit avalé un poison dont on ne connoîtroit pas la nature ; & il propose, d'après ce principe, les boissons mucilagineuses, ensuite aiguisées avec l'émétique pour exciter une légère contraction dans le canal alimentaire : on leur fera succéder le lait, les huiles d'amandes douces, & l'on finira par nourrir le malade de farineux : on joindra dans la maladie déclarée le camphre, le musc, l'opium à grandes doses.

M. Roux est bien fâché de ne pouvoir proposer des moyens plus sûrs ; mais en se rappellant les circonstances dans lesquelles étoient *Laurent*, le sujet de l'observation de M. Lavirotte, *Fournier de Talend*, le sujet de l'observation de M. *Maret*, celui de l'observation de M. *Portal*, en considerant les causes qui avoient produit la maladie chez ces différentes personnes, M. Roux auroit dû proposer un traitement plus méthodique, plus régulier & plus conforme à ses principes.

---

(7). L. C. pag. 45.
(8). L. C. pag. 63.
(9). V. pag. 313.

Nous ne preſcrirons pas ſurement l'émétique, du muſc, de l'huile d'amandes douces, de l'opium à grandes doſes à des ſujets enflammés par un exercice violent ou troublés par des paſſions; ce ne ſeroit pas le moyen de calmer une maladie véritablement nerveuſe & l'irritation du canal alimentaire dont la ſenſibilité eſt extrême (1).

Mais ſi M. Roux eſt reſté à la même diſtance de la vérité que preſque tous les Auteurs dans le traitement de la rage ſpontannée, il n'en eſt pas de même dans le traitement de la rage communiquée, & l'on peut dire qu'il a rendu un ſervice eſſentiel à l'art & à l'humanité, en rappellant une pratique qui avoit été négligée, ou en la préſentant d'une manière à la rendre plus ſupportable en ménageant la ſenſibilité.

M. Roux convient que la rage de cauſe externe eſt bien plus ſoumiſe à nos moyens, parce que l'on peut attaquer efficacement le venin dans le lieu où il eſt en réſerve, avant qu'il ait pu acquérir ſon développement; mais il ne faut chercher à le combattre que par des remèdes internes qui n'ont jamais produit qu'une véritable illuſion, mais par des médicaments appliqués immédiatement dans les plaies, après les avoir rendues ſaignantes.

Il faut ſonder la plaie, la dilater en étoile, la laver avec de l'eau de ſavon, & la tremper dans un bain de même nature: on la tamponne enſuite avec la charpie ſèche, & on la couvre de bandes & de compreſſes juſqu'au lendemain.

A la levée du premier appareil, on trempe une ſonde de bois dans du beurre d'antimoine tombé en deliqueſcence, & on porte le cauſtique

(1). L. C. pag. 3 & 11.

dans le fond de la plaie, mais ſpécialement ſur les bords, en l'étendant même ſur la peau environnante; on met par deſſus un large emplâtre véſicatoire qui s'élève bien au-deſſus de la plaie.

M. Roux n'a rencontré que deux fois des parties dangereuſes à brûler, & il s'eſt repenti de les avoir ménagées; il eſt d'avis que l'on ne doit éviter que les artères trop conſidérables dont l'ouverture pourroit entraîner en peu de temps la perte du malade; mais n'eſt-il pas également dangereux, principalement dans ce pays, où le tétanos eſt ſi fréquent à la ſuite des plaies, d'appliquer un cauſtique ſur des tendons ou des nerfs? La ſolution de cette queſtion ne peut ſe faire par les obſervations connues de tétanos produit par l'application des cauſtiques; mais ces faits doivent inſpirer de la prudence, en attendant que l'expérience ait fourni les éclairciſſements néceſſaires.

Au troiſième panſement, dit M. Roux, on enlève les veſſies produites par les véſicatoires: on applique un linge couvert d'onguent de la mère, recouvert de beurre frais, & l'on continue ce panſement juſqu'à la chute de l'eſcarre.

Lorſque l'eſcarre eſt tombée, on met dans l'ulcère, ſuivant ſa grandeur, un ou pluſieurs pois, ou de racine de gentiane, ou d'iris de Florence, pour entretenir la ſuppuration comme celle d'un cautère. Si la plaie eſt large, qu'il y ait des lambeaux d'emportés, on la remplit avec des bourdonnets garnis de ſuppuratif. A meſure que les chairs reviennent, on les brûle de nouveau; on applique auſſi des véſicatoires à différentes repriſes, & on ne permet à la plaie de ſe cicatriſer qu'après quarante jours (2).

(2). V. Vanſwieten. L. c.

M. Roux donne, pour tout remède interne, l'alcali volatil fluor dans une infusion de fleurs de sureau, à la dose de douze gouttes matin & soir pour les adultes. M. Roux dit que plusieurs de ses blessés n'en ont pas fait usage & ne s'en sont pas mal trouvés.

M. Roux partage les blessés, dont il rapporte les observations en trois classes; la première comprend ceux qui ont été mordus à la tête; il place dans la seconde ceux qui ont été mordus à nu; & dans la dernière ceux qui ont été mordus à travers de leurs vêtements.

Le premier blessé n'a été traité que le troisième jour; le second ne l'a été qu'au cinquième; le troisième au septième; le quatrième à la même époque; le cinquième est mort cinq jours après avoir été blessé. On n'avoit pas osé porter le caustique sur une plaie de la paupière qui a servi de foyer au venin rabifique. Dekkerus, plus hardi, a porté le fer rouge jusques dans la bouche, & il a parfaitement réussi (3). Le sixième a été traité au huitième jour : il est mort aussi. Une malade de la seconde classe pansée au cinquième jour a guérie.

Le premier blessé de la troisième classe a été pansé le quatrième jour; le second l'a été au cinquième; le troisième à la même époque.

Le parallèle que M. Roux établit entre son traitement & celui qui a été fait à Senlis, prouve évidemment l'avantage de sa méthode. Il présume même que les malades qui ont guéri à Senlis par les soins des Commissaires de la Société, n'ont dû leur salut qu'au traitement local; & cette opinion seroit suffisante pour faire douter

(3). V. Vanswieten. L. c.

de l'efficacité du mercure dans le traitement de la rage, & qu'il ait contribué aux succès que l'on a obtenu, si les bons effets qu'il a produits n'étoient pas constatés, & si la prudence & la raison ne se réunissoient pour porter à tenter d'autres remèdes à des époques plus éloignées que celles auxquelles le traitement local peut suffire.

Nous desirons pouvoir nous instruire de l'époque positive du développement du virus, & connoître celle à laquelle le traitement local, devenant insuffisant, justifiera les efforts que l'on a fait pour trouver un traitement qui puisse le seconder ou y suppléer. Cette époque est sans doute celle dans laquelle M. Roux dit qu'il survient une sensation quelconque dans la partie blessée, qui annonce, excite la fièvre rabifique & précède de plusieurs jours l'hydrophobie : voilà l'époque sensible de l'infection générale; & M. Roux a très-bien senti, comme M. Fontana l'a démontré pour le venin de la vipère, que si le traitement local pouvoit détruire le venin lorsqu'il étoit en dépôt dans la blessure, il devenoit alors insuffisant, & qu'il présentoit peu d'espérances de succès.

C'est à cette époque même que MM. Bonel de la Bragresse & Mathieu (4) ont opéré des cures étonnantes, qui peuvent inspirer la plus grande confiance pour l'utilité du mercure administré à grandes doses; mais si nous ne pouvons en accorder aux assertions des Tauvry (5), des Astruc, des Peliot, Sauvage, Cantwel, &c. pouvons-nous rejeter comme des monuments d'il-

---

(4). V. Mém. de la Soc. R. de méd.

(5). V, Recherches sur la rage, p. 72 & suiv.

lusion & d'erreur les observations des Dartuc, du Choisel, de Sault, du Haume, de Lassone & des Commissaires de la Société royale? Il me semble que si le raisonnement & l'observation nous portent à donner la préférence au traitement de M. Roux, à l'époque de l'insertion du venin & de son incubation dans le lieu de la morsure, la raison & l'expérience nous prouvant l'insuffisance de cette méthode à l'époque du développement du virus, comme cela est démontré par l'observation de M. Metzler (6); elles nous indiquent la nécessité de continuer à suivre une route incertaine, mais qui est marquée par quelques succès; & elles nous invitent à faire de nouvelles tentatives & de nouvelles recherches pour mieux connoître la nature de la rage, & une méthode plus efficace dans son traitement; mais soyons toujours vrais & sincères quand de bonnes observations nous découvrent une vérité : disons, *on sait cela*; mais ne manquons pas aussi d'ajouter, *on ne sait que cela*, pour exciter les Physiciens à faire de nouveaux efforts qui seront rarement infructueux (7).

(6). V. Mém. de la S. R L. c. p. 340 & suiv.

(7). V. Physique des arbres, par M. Duhamel. Pref. page 25.



EXTRAIT

Des Regiſtres du Cercle des Philadelphes, ſéance du 27 mars 1787.

Le Cercle avoit reçu pluſieurs Mémoires & des Obſervations ſur les maladies épizootiques qui ont régné dans la Colonie depuis 1772. Il a été arrêté que M. Arthaud recueilleroit ce travail pour le faire imprimer, après en avoir obtenu la permiſſion de MM. les Adminiſtrateurs.

La morve avoit paru depuis quelques années. Cette maladie n'avoit pas été connue dans ſon principe, & on n'avoit oppoſé aucun moyen à ſon développement & à ſes ravages; elle avoit déjà occaſionné des pertes conſidérables, lorſque M. Gelin a fait un mémoire intéreſſant qu'il a donné ſucceſſivement à MM. les Adminiſtrateurs, à la Société royale de médecine de Paris, à l'École vétérinaire, à la Chambre d'agriculture & au Cercle.

M. Arthaud avoit obſervé cette maladie chez M. de Galifet, à la Petite-Anſe. En comparant ce qu'il avoit vu avec ce que les Auteurs ont écrit, il a cru que l'on n'avoit pas aſſez obſervé les ſymptômes qui peuvent annoncer la morve à l'époque de ſon invaſion, & que l'on avoit d'autant plus de peine à preſcrire un traitement convenable, que l'on n'avoit pas étudié la nanature de cette maladie, l'ordre ſucceſſif de ſon développement, les parties & les humeurs ſur leſquelles elle porte ſes premières impreſſions,

&

& qu'elle n'avoit été décrite qu'à une époque bien avancée & à laquelle il n'y a plus de secours à administrer.

Voilà les vues qui ont porté M. Arthaud à proposer au Cercle d'inoculer des animaux. Ce projet, qui a été jugé utile, a été adopté. Le Cercle a nommé M. Roulin, chirurgien du Roi, pour aider M. Arthaud dans ses observations.

Il ne s'agissoit pas de prouver si la maladie étoit contagieuse, parce qu'il n'étoit pas permis d'en douter; mais on se proposoit d'en faire une nouvelle étude : on vouloit écrire sous la dictée de la nature les symptômes successifs & les désordres qu'elle présenteroit, parce que l'on étoit sûr que c'étoit le seul moyen d'avoir un tableau fidèle, & que c'étoit la seule route qui pût conduire à découvrir ce qui n'étoit pas connu, & à trouver, si cela étoit possible, des moyens efficaces à lui opposer.

Quand on a mesuré de l'œil la carrière que l'on a à parcourir, on sait le chemin qu'il reste à faire, après avoir déterminé celui que l'on a fait. M. Arthaud n'a pas rempli son plan, la difficulté du sujet auroit pu l'arrêter; mais les moyens lui ont manqués, malgré les secours généreux qui lui ont été donnés par l'Administration & par plusieurs Associés du Cercle. Ce qu'il a fait, sera toujours utile, même quand cela ne serviroit qu'à indiquer la voie qu'il faut suivre pour découvrir un ennemi redoutable que l'on n'a pas encore combattu avec avantage.

En publiant l'histoire des Epizooties de Saint-Domingue, c'étoit rappeler à la Colonie quelques hommes généreux qui avoient fait des efforts pour la servir, c'étoit lui présenter des travaux qui auroient été perdus pour elle, c'étoit

lui faire connoître qu'il existe, quoique l'on en dise, un esprit public qui porte les particuliers à s'occuper du bien général, & la venger en quelque sorte de l'opinion flétrissante qu'elle n'a dans son sein que des ingrats qui la déchirent; & des hommes qui ne sont dominés que par l'indifférence & l'égoïsme.

Les maladies des bestiaux occasionnent une perte de numéraire & une diminution de revenu qui nuisent à l'Habitant, au Commerce & à l'État. Le Cercle ne pouvoit donc s'occuper d'un objet plus utile pour la Colonie, & prendre un moyen plus sûr pour acquérir des droits à sa reconnoissance.

F I N.

TABLE

Des matières contenues dans ce Volume.

Fin de la Table.

c.1